

RUES

ONTARIO, Rue

Divers



archives  
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

1 1 0 0 0 0 0 0 0 0

CE DOSSIER  
CONTIENT  
DES  
DOCUMENTS ORIGINAUX.

ILS SONT CONSERVÉS DANS  
LE FONDS DU SERVICE DU  
GREFFE (VM6)

## Les trams du circuit Ontario vont suivre un nouveau parcours

*Le Canada 10 sept 1942*

On prolonge la voie de la  
rue Ontario jusqu'à la rue  
Aylmer

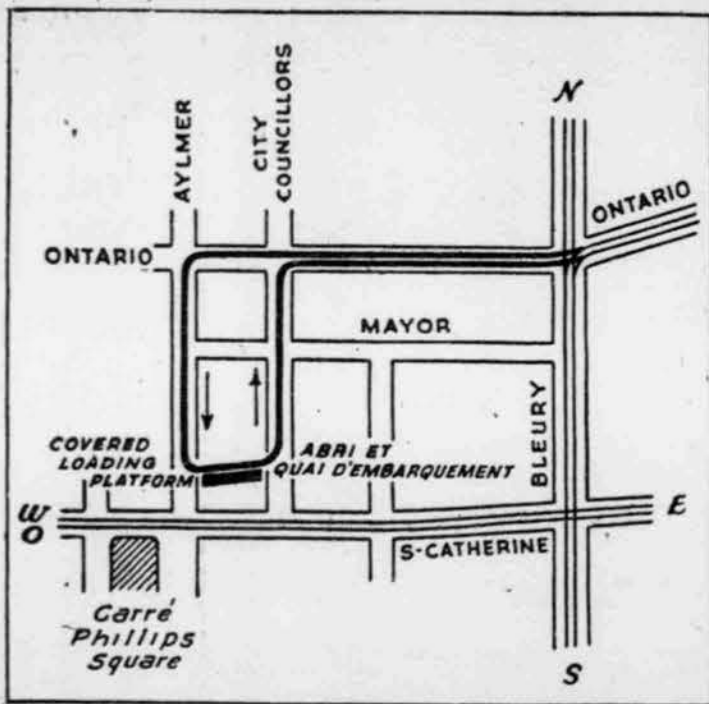
La Compagnie des Tramways nous communique les changements qu'elle apportera bientôt au circuit de la rue Ontario. Elle poursuit actuellement d'importants travaux: prolongement de la voie de la rue Ontario jusqu'à la rue Aylmer, construction d'une boucle qui permettra aux tramways Ontario de passer par les rues Aylmer et des Conseillers.

Tout près du square Phillips, derrière le cinéma Orpheum, on construit une plate-forme couverte. Les tramways No 5 de la rue Ontario se rendront à cet arrêt au lieu de descendre la rue Bleury jusqu'au square Victoria. On espère inaugurer cet itinéraire vers la mi-novembre.

On réussira ainsi à décongestionner la circulation aux intersections Bleury-Ste-Catherine et Bleury-Craig et à faciliter le passage de nombreux tramways circulant sur la rue Bleury.

Ce n'est qu'après une enquête sérieuse que la Compagnie des Tramways a décidé d'effectuer ces changements. Les voyageurs des rues Ste-Catherine et Ontario pourront changer de tramway à la rue Aylmer.

Aux heures d'affluence, certains tramways Ontario se rendront au square Victoria afin d'accueillir les voyageurs de cette partie de la ville.



Le nouveau circuit projeté pour le service de tramways de la rue Ontario.

*Le Devoir 11 sept 1942*



Collection Raymond Demailly

*La rue Ontario, à Montréal, est une artère commerciale importante. Le réseau de tramways se développe rapidement. En 1892, il s'étend sur 20 kilomètres, alors que l'on commence à électrifier le système.*

**CE DOSSIER CONTIENT  
PLUSIEURS DOCUMENTS  
ILLISIBLES**

## \$20,000,000 Expressway Plan Given Top Priority by Toronto

Toronto seems to be ready to steal another march on Montreal. This time it will be with an expressway.

Montreal has had plans for a waterfront expressway on the books for the last five years. They have remained on the books.

A report from Toronto, already in possession of a nearly completed north-south rapid-transit subway, yesterday told of top priority being given by the Metropolitan Executive Committee to a \$20,000,000 waterfront expressway from Humber Bridge on the west to Woodbine avenue on the east.

Engineering plans will take a year to complete. Apart from surveying, ground work will not begin before 1954, Roads Committee Chairman Charles Bick said.

To be called the Lakeshore Expressway, it will link up with the six-lane Don Valley Parkway which the metropolitan council will finance and build.

It has yet to be decided whether the expressway will be sunken or

elevated. The former costs \$1,500,000 a mile to construct and the latter \$2,000,000.

A three-level expressway will also be considered. The top level would carry transient traffic. The other two would carry east and west bound local traffic.

Although Toronto's expressway will be in the planning stages for

the next year, it has been given top priority. Montreal's harbor expressway was planned for five years ago but nothing has been done.

Toronto will be the first city in Canada to follow this American pattern for curing traffic congestion as it was the first in the nation to construct a subway.

27/8/49

## Relier la rue Ontario à la rue De Montigny

Vaste projet du service municipal d'urbanisme  
— Les rues Ontario, Burnside et St-Luc ne deviendraient qu'une seule artère — L'ancienne école Le Plateau vouée à la disparition — Il ne s'agit, cependant, que d'un plan d'homologation

A sa dernière réunion, le Comité exécutif de la Cité a approuvé un rapport du service municipal d'urbanisme portant sur un vaste projet d'aménagement de voies destiné à faciliter le dégagement de la circulation dans une importante partie de la ville. Il a conséquemment donné instruction au service des travaux publics de préparer les plans de ce projet, et il a autorisé le Contentieux à faire homologuer ce plan suivant la loi.

Le plan en question prévoit le raccordement de la rue De Montigny à la rue Ontario, à l'ouest de la rue St-Urbain, en passant sur l'emplacement de l'ancienne école Le Plateau, où sont situés les bureaux de la Commission des écoles catholiques. Il a trait également à l'élargissement de la rue Ontario à 80 pieds depuis la rue St-Urbain jusqu'à la rue Bleury, et, enfin, à la modification des lignes homologuées de la rue De Montigny, entre les rues Clark et St-Urbain, et celles de la rue Ontario, sur une distance d'environ 180 pieds à l'ouest de la rue Bleury.

### La nature du projet

Dans ce rapport aux chefs de l'administration, M. Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme, explique qu'à l'ouest de la rue Bleury, les rues Ontario, Burnside et St-Luc ont été homologuées à 80 pieds de largeur. Une artère importante a ainsi été prévue en reliant entre elles ces trois rues. La rue Western, dans la ville de Westmount, est la continuation de cette artère. Enfin, à travers le quartier Notre-Dame de Grâce, une homologation récente prolonge, à une moyenne de 40 pieds de largeur, cette avenue Western jusqu'à Montréal-Ouest, le long du côté nord de la ligne du C.P.R. Ce qui revient à dire, selon M. Cousineau, qu'une grande artère de circulation est homologuée des limites ouest de la ville, près de Montréal-Ouest, jusqu'à la rue Bleury, dans le centre de la ville, au nord de la rue Ste-Catherine.

Comme dans l'est de la ville, juste au nord de la rue Ste-Catherine, la rue De Montigny est homologuée à 66 pieds de largeur, depuis la rue du Havre jusqu'à la rue St-Urbain, il ne reste plus, pour obtenir une artère continue de la rue du Havre aux limites ouest de la ville, qu'à relier les deux tronçons homologués, entre les rues Bleury et St-Urbain,

soit une distance d'environ 1,000 pieds.

Entre autres avantages, souligne M. Cousineau, l'artère proposée pourra éliminer de la rue Ste-Catherine une grande partie du camionnage desservant les commerces établis en bordure de cette rue. Il convient également de signaler, poursuit-il, que la partie ouest de l'artère homologuée à 80 pieds vient se terminer actuellement à la rue Bleury, qui n'a que 60 pieds de largeur. Elle se continue dans la rue Ontario qui a à peine 60 pieds de largeur. L'amélioration proposée continue l'artère homologuée à 80 pieds de largeur jusqu'à la rue St-Urbain, elle-même homologuée à 80 pieds de largeur, et lui offre deux débouchés vers l'est, l'un par la rue Ontario et l'autre, par la rue De Montigny.

Il ne s'agit là, évidemment, que d'un des nombreux projets d'envergure élaborés par le service d'urbanisme. Comme sa réalisation entraînera le recours à des expropriations coûteuses, on peut prévoir que plusieurs années s'écouleront avant que ce projet n'en vienne à sa phase finale.

# Raccordement des rues Demontigny et Ontario

Il se fera à l'ouest de la rue S.-Urbain et entraînera  
l'expropriation de l'ancienne école Le Plateau.  
— Grande artère de l'est à l'ouest.

par Vincent Chené  
chroniqueur municipal

Un intéressant projet du service d'urbanisme, qui contribuera considérablement à résoudre le problème de la circulation dans le bas de la ville, vient d'être approuvé par les chefs de l'administration municipale. Il s'agit du raccordement de la rue Demontigny à la rue Ontario, à l'ouest de la rue S.-Urbain, en vue de l'aménagement éventuel d'une grande artère continue de l'ouest à l'est, dans l'axe des rues Ontario, Burnside, S.-Luc et Western. Pour donner suite à ce projet, la ville devra prendre des procédures en homologation en prévision de l'expropriation d'une large tranche de l'emplacement actuellement occupé par l'édifice de la commission scolaire, mieux connu des Montréalais comme l'ancienne école Le Plateau. L'édifice lui-même disparaîtra. Des instructions ont déjà été données au conseil municipal d'instituer sans tarder les procédures à cette fin, de même que pour faire modifier les lignes homologuées de la rue Demontigny, entre les rues Clark et S.-Urbain, et celles de la rue Ontario, sur une distance d'environ 180 pieds à l'ouest de la rue Bleury.

## Le problème à résoudre

Selon des explications contenues dans un rapport que le directeur du service d'urbanisme, M. Aimé Cousineau, a transmis au comité exécutif, le problème à résoudre se présente comme suit. À l'ouest de la rue Bleury, les rues Ontario, Burnside et S.-Luc ont été homologuées à 80 pieds de largeur. Une artère importante a donc été ainsi prévue, en reliant entre elles ces trois rues. Il faut aussi signaler que la rue Western, dans Westmount, est la continuation de cette artère. De plus, à travers le quartier Notre-Dame-de-Grâce, une homologation récente prolonge, à une moyenne de 40 pieds de largeur, cette avenue Western jusqu'à Montréal-Ouest, le long du côté nord de la voie du Pacifique Canadien. Par conséquent, l'accès à cette rue, dans ce secteur, est limité à un seul côté.

Ainsi, une grande artère de circulation est homologuée des limites ouest de la ville, près de Montréal-Ouest, jusqu'à la rue Bleury, dans le centre, au nord de la rue Sainte-Catherine. De même dans l'est, juste au nord de la rue Sainte-Catherine, la rue Demontigny est homologuée à 60 pieds de largeur, depuis la rue du Havre jusqu'à la rue S.-Urbain. Pour obtenir une artère continue, de la rue du Havre aux limites ouest de la ville, soit à l'avenue Elmhurst, il ne reste plus qu'à relier les deux tronçons homologués, entre les rues Bleury et S.-Urbain, soit une distance d'environ 1,000 pieds.

## Les avantages du projet

Les avantages de l'artère projetée sont nombreux. Elle procurera d'abord une voie de circulation continue dans la partie du centre de la ville, située au nord de la rue Sainte-Catherine. Sa position au bas de la terrasse de la rue Sherbrooke lui donne une importance stratégique. En effet, elle est appelée à absorber une grande partie de la circulation locale des rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, et également des rues sises au sud de cette dernière. On connaît l'insuffisance des rues est-ouest de la basse ville, par suite du resserre-

ment de ce territoire entre la montagne et le fleuve.

L'artère proposée pourra également éliminer de la rue Sainte-Catherine une grande partie du camionnage desservant les commerces établis en bordure de cette rue.

L'homologation du lien essentiel des deux tronçons de l'artère projetée est l'une des dernières mesures d'importance qui s'imposent pour compléter le réseau fonctionnel des artères principales est-ouest prévues dans le plan directeur de la ville pour la partie centrale.

Enfin, la liaison projetée a été conçue de façon à assurer l'aménagement le plus pratique du carrefour créé par la rencontre des rues Ontario et Bleury d'une part,

et des rues Demontigny, S.-Urbain et Ontario d'autre part. Cet aménagement, qui consistera en un croisement multiple à niveau, tiendra compte des données les plus ré-

centes dans le domaine de la circulation. Sa position stratégique à un endroit de grande affluence contribuera grandement à éliminer les encombrements qui se produisent fréquemment dans ce district.

Il convient de signaler que la partie ouest de l'artère homologuée à 80 pieds de largeur vient se terminer actuellement à la rue Bleury, qui n'a que 60 pieds de largeur. Elle se continue dans la rue Ontario, qui a à peine 60 pieds de largeur également. L'amélioration proposée continue l'artère homologuée à 80 pieds de largeur jusqu'à la rue S.-Urbain, elle-même homologuée à 80 pieds de largeur, et lui offre deux débouchés vers l'est, l'un par la rue Ontario, et l'autre par la rue Demontigny.

L'exécution de ce projet, une fois qu'elle sera approuvée par le conseil, signifiera que la ville de Montréal aborde de front le problème de l'élimination des taudis, car l'élargissement de la rue Demontigny à 66 pieds de largeur, à l'ouest de la rue S.-Denis, se fera justement dans un district où le problème des taudis est le plus patent.

Ce problème existe également plus au sud, en bas de la rue Sainte-Catherine, où sa solution viendra de l'élargissement déjà approuvé de la rue Dorchester, à partir de la côte du Beaver Hall jusqu'à la rue Delorimier, et qui sera suivi d'un raccordement à la rue Notre-Dame, au delà de l'édifice de la commission des liqueurs.



## Une expropriation qui serait un fardeau pour les contribuables

Opposition, au Conseil de ville, aux frais d'expertise en vue de l'expropriation requise pour l'ouverture de la rue Burnside, à l'ouest de la rue Drummond — Long débat sur ce sujet, hier après-midi

Dans un discours de près de trois quarts d'heure, le conseiller Georges Guévremont a, hier après-midi, au conseil municipal, dit de façon catégorique son opposition à la votation d'un crédit de \$110,000 pour frais d'expertises en vue de l'expropriation requise pour l'ouverture de la rue Burnside, à l'ouest de la rue Drummond.

"Dans les circonstances, je considère que l'expropriation de cette rue constituera un fardeau onéreux pour la ville de Montréal, en regard des services qu'en retireront les contribuables, et j'annonce immédiatement que j'enregistrerai un vote négatif", a-t-il déclaré notamment. M. Guévremont avait précédemment critiqué la politique de l'administration municipale en matière d'expropriations et il avait déclaré que "le programme mis de l'avant depuis trois ans conduira inévitablement la ville à la faillite". Jamais, avait-il ajouté à ce sujet, le budget municipal ne pourra absorber le coût d'expropriations qui se totaliseront à \$60,000,000 sinon à \$70,000,000. Et, ce que je ne comprends pas, c'est que l'on prie le Conseil de s'engager dans une aventure aussi risquée que l'expropriation en vue de l'ouverture de la rue Burnside quand, durant la même séance, certains membres de l'Assemblée se sont opposés à ce que l'on accente une mesure n'ayant privé la Cité que de \$90,000 pour permettre la construction de peut-être 10,000 maisons.

Le rapport du Comité exécutif relatif à la votation du crédit de \$110,000 avait été porté précédemment à l'attention du Conseil, mais M. Guévremont avait demandé l'ajournement du débat après avoir demandé des renseignements supplémentaires. Il désirait savoir notamment pourquoi les chefs de l'administration s'étaient basés sur le rôle d'évaluation de 1948 pour déterminer le coût estimatif de l'expropriation d'un secteur de la rue Burnside et non sur celui de 1952. Il avait alors prétendu que, si le rôle d'évaluation n'avait pas changé depuis 1948, les estimateurs n'avaient pas fait leur devoir et que, si cette évaluation avait été majorée depuis, les chefs de l'administration auraient dû modifier leur rapport de façon à traduire le plus exactement possible la situation. Si l'évaluation de l'an dernier était portée à la connaissance du conseil, ce dernier pourrait, après consultation avec le chef estimateur et en se basant sur l'expérience du passé, déterminer le coût approximatif de l'expropriation dont il est question.

On a prétendu que l'ouverture de la rue Burnside s'avère indispensable

pour prévenir une baisse de la valeur foncière du plus important quartier des affaires et du commerce. On a aussi allégué que certains commerces songeaient à s'établir ailleurs à cause des difficultés d'accès à leurs magasins actuels, de poursuivre M. Guévremont. Comment se fait-il alors que, dans le même district, d'autres entreprises commerciales dépensent des millions pour agrandir leurs établissements? Il est exact que certains commerces ont jugé à propos d'ouvrir des succursales, mais ce n'est pas tant à cause des conditions de la circulation que de leur désir de se rapprocher de leur clientèle.

En somme, selon le conseiller Guévremont, la dépense d'une dizaine de millions de dollars pour ouvrir la rue Burnside constituerait une "erreur formidable" parce que l'on ne résoudrait aucunement le problème actuel. Avant de se lancer dans "cette danse aux millions", l'administration devrait prendre en sérieuse considération les multiples suggestions formulées dans le passé pour améliorer les conditions de la circulation, notamment la généralisation du sens unique. A son point de vue, si rien de concret ne s'exécute en ce sens, c'est parce que le Conseil accède par voie de prières au Comité exécutif qui, à son tour, "est débordé de travail". Avant de se lancer dans un programme de travaux au coût de millions de dollars sans en connaître l'issue, dont la construction d'un métro et le projet à l'étude, a-t-il conclu, je crois que nous devons tout d'abord tenter nombre d'expériences réalisables à peu de frais. "Et, tant que nous n'aurons pas résolu les problèmes de surface, il sera inutile de songer à l'établissement d'une voie de tramway souterraine".

Le débat s'était ouvert par la déclaration du conseiller Farcy qu'il s'opposait à la votation d'un seul cent, pour le moment, en vue de l'ouverture de la rue Burnside. Le conseiller Savignac avait dit pour sa part que, si elle pouvait trouver les crédits pour le prolongement de la rue Burnside vers l'ouest, l'administration municipale devrait en disposer pour l'ouverture de la rue Berri.

Les commissaires Paul Dozois et Gordon McL. Pitts ont, par ailleurs, insisté sur la nécessité de prévenir la dévaluation du district commercial le plus important de la métropole. La situation en est rendue à un tel point, à cause des difficultés d'accès, avaient-ils ajouté, que plusieurs entreprises commerciales songent à s'établir ailleurs. A leur point de vue, une baisse de 10% ou de 15% dans ce secteur serait désastreuse pour les finances de la métropole. Et, si nous remettons l'exécution des travaux qui s'imposent, la perte de valeur des propriétés sera aussi onéreuse que les améliorations que la Cité devra apporter tôt ou tard.

Le débat devait reprendre au cours de la soirée.

## Au conseil de ville

### Adoption d'un amendement sur des commutations de taxe financière dans certains cas

Le projet d'amendements au règlement 1832, en vertu duquel la Ville accorde une augmentation de 50% de la taxe foncière pour une période de quinze ans sur les maisons construites à certaines conditions, a été adopté hier après-midi, à l'unanimité des soixante et onze conseillers alors présents à leur assemblée spéciale, après avoir subi une importante modification.

Un des amendements, tel que proposé par le Comité exécutif, recommandait l'octroi de la commutation sur les maisons à deux logements d'une évaluation foncière maximum de \$15,000, à remise de taxe ne devant porter que sur les premiers \$11,000. Le conseiller Jean-Paul Hamelin avait alors demandé à la Ville d'être plus généreuse, en élargissant les cadres de l'application du règlement. M. Gérard Gauthier et Georges Guévremont avaient opiné dans le même sens en faisant valoir diverses considérations, tandis que le conseiller Gagliardi avait mis en relief certaines lacunes du règlement en insistant sur l'aspect social et familial du problème du logement.

Finalement, comme moyen terme, il a été décidé d'accorder à l'avenir la commutation de taxe sur les maisons à deux logements d'une évaluation maximum de \$14,000. La remise de 50% de la taxe foncière ne portera cependant que sur les premiers \$12,000. L'amendement initial demeure inchangé dans le cas des maisons unifamiliales.

Il a ensuite été promis au conseil un comité sera institué très prochainement pour l'étude de l'application du règlement dans son ensemble et pour avis sur les modifications qui s'imposent pour que la mesure atteigne tous les résultats espérés.

Le Conseil a ensuite disposé de presque tous les autres items de sa réunion. Il a approuvé le projet de modification du règlement constituant la Commission d'étude des problèmes métropolitains de façon à le faire concorder avec les amendements apportés lors de l'étude du loi de Montréal au Comité des bills privés de la Législature à la fin ayant autorisé la création de cet organisme. Il a également décrété l'avance de l'heure entre le 25 avril et le 27 septembre tel que recommandé par le Comité exécutif.

## Burnside Extension Project Next Step Is Believed Near

The municipal administration is giving renewed consideration to the bogged-down Burnside street extension project. The Gazette learned. It probably will ask city council to go beyond the preliminary step authorized nearly two years ago but never implemented -- and thus assure a through thoroughfare.

The city planning department has been asked by the administration, it was learned, to study and report on feasibility of recommending to the council that the street be opened between Guy and Stanley streets.

This would permit through traffic along Western avenue, St. Luke street, Burnside street and Ontario street, with an eventual link to Desmoulins street also under consideration.

In June, 1951, the council voted \$973,000 and authorized expropriation of properties required to extend Burnside Place eastward from Guy street to Mountain street. This still would have left two large apartment buildings blocking the projected route between Mountain and Stanley streets.

History of the project can be summarized as follows:

In 1928, St. Luke, Burnside and Ontario streets were homologated to an average width of 50 feet between Atwater avenue and Bleury street, with an east-west through artery envisaged.

First action was taken in 1931, but the Quebec Municipal Commission, whose approval of expropriation decisions is required, asked for more information. The City's reply apparently did not furnish all that was asked. After a considerable lapse of time, a number of leading St. Catherine street retail establishments urged implementation of the Burnside street project as a step towards easing a traffic situation which they said was slowly strangling business in the downtown shopping area. The City again wrote to the Q.M.C., asking when and if decision could be awaited on the Guy-Mountain expropriations.

The commission then asked ex-

port estimation of cost of the entire Burnside project as well as of the various stages by which the City planned to proceed. However, city council returned to the municipal administration for further study a recommendation that it vote the funds to engage the experts.

Since then, the administration has obtained some cost estimates from the assessors department and the public works department.

On the basis of ratio of indemnities involved to municipal valuations in six recent expropriations, it has been estimated that to provide an 80-foot thoroughfare from Atwater avenue to Bleury street, including expropriations, construction and all local improvements, would cost about \$11,500,000.

But the administration, it was learned, would consider the Guy-Stanley stretch sufficient for the time being, and would leave widening of the western and eastern sections for later.

Municipal valuation of the two apartment buildings between Mountain and Stanley streets is about \$300,000. Their expropriation also would have to be approved by the Quebec Municipal Commission.

## \$11½ Million Estimated For Burnside Project

The civic administration, acting on a report from the city planning department, yesterday authorized a message to the Quebec Municipal Commission telling it that cost of an 80-foot-wide Burnside street from Guy to Bleury has been estimated at \$11,495,000.

That amount includes \$9,723,000 for expropriations required to open the street between Guy and Stanley streets and to widen it between Stanley and Bleury streets, and \$1,770,000 for construction.

The expropriation cost, including experts' fees, has been calculated at 2.63 times the municipal valuation of the property concerned.

Overall estimate has been broken down into four sections, as follows:

From Guy street to Mountain street, \$2,750,000; from Mountain street to Stanley street, \$4,015,000; from Stanley street to Union avenue, \$3,170,000; from Union avenue to Bleury street, \$1,560,000.

The city is informing the commission it intends to proceed consecutively with the first two sections, which would create a through thoroughfare linked with St. Luke street and Western avenue on the west and with Ontario street on the east, leaving the other two sections for a later date when finances and other factors permit.

Back in June, 1931, city council voted a \$975,000 appropriation for expropriation of the properties needed to permit opening of Burnside street between Guy and Mountain streets, but the required approval from the Quebec Municipal Commission has not yet been forthcoming.

The commission has asked for estimate of costs of the entire Burnside street project and of the various stages by which the city intended to proceed.

The administration now hopes that, with the data on the way, the commission's approval of first section expropriations will be granted.

# City Asks Plans on Harbor Expressway, Cost of Burnside Extension

## Claxton Blasts PC Newspaper Service Stories

Defence Minister Claxton last night made what he termed an attempt to "put in proper perspective" press reports of charges against service personnel being "played up" in Progressive Conservative newspapers.

In a radio address he described expansion of the Canadian defence establishment in the three years since the outbreak of the Korean War.

He said that in that period the services made additions to their equipment valued at more than \$2,700,000,000. Forces had expanded from 47,000 to 165,000.

Mr. Claxton compared the defence establishment system with the Canadian National Railways which had since the body's inception in 1923 made additions to equipment totalling \$1,300,000,000.

In the defence expansion, twice as much equipment had been added as to the CNR in one-tenth the time.

"The armed forces and other Government agencies," he continued, do everything possible to prevent loss. When there is fraud or theft it is prosecuted . . . but when the magnitude of the operation . . . and the speed with which the build-up has occurred is taken into account, I think you will find that the losses have been smaller than those suffered in comparable activities on civvy street."

Mr. Claxton said the regular forces of 165,000 "together with their wives and dependents and with the other civilians performing supporting services, would make a city having a population of well over 200,000 people."

In a city of more than 200,000, there would be more than 600 convictions for serious offences annually. This was "a great many more" than in the armed forces.

## Traffic Improvement Sought in Two Moves

By MYER NEGRU

The civic administration yesterday marked two more milestones along the road to action on major links in the general above-ground traffic improvement program for Montreal.

1. It authorized conferences with a New York firm of engineering specialists as to terms and conditions for a contract to prepare the preliminary engineering plans for a 3½-mile stretch of the long-proposed harborfront expressway.

2. It engaged an engineer, an architect and a contracting firm to advise on feasibility and cost of opening Burnside street between Guy and Stanley streets by putting a roadway through the apartment building athwart the route in the last block at surface level.

Back in 1948, the city planning department submitted a project to the administration for a 10.2-mile harborfront expressway from the provincial boulevard at Westminister avenue to Visu street.

### Four Traffic Lanes

The survey plan called for four traffic lanes, with a spur about seven-tenths of a mile long at Girouard avenue and a connective road about 1-1½ miles long to the Jacques Cartier Bridge entrance.

Since 1951, the city planning department has been seeking authorization to have preliminary engineering plans drawn for what it considers the most important stretch — the 3½ miles from Atwater avenue to the Jacques Cartier Bridge.

The administration now has authorized City Planning Director Aime Cousineau and Public Works Director H. A. Gibeau to confer with the New York firm of Ammann and McCombe on drafting of a contract for preparation of such plans.

They would require up to 18 months for completion, and cost is estimated at about \$150,000.

Preliminary engineering plans have a three-fold purpose: determination of feasibility, indication of cost, delimitation of right-of-way which then can be homologated.

Detailed construction plans would be needed if the administration decided to proceed with the project.

The longer-mooted Burnside street project struck a snag last month when the Quebec Municipal Commission refused to approve a June, 1951, city council decision to expropriate property for opening only the stretch between Guy and Mountain streets, which would not have provided a through roadway.

The commission said it did not deem the contemplated expenditure advisable, since the partial project would bring no traffic relief.

### Buildings in Way

(Two apartment buildings stand on the projected Burnside street line between Mountain and Stanley streets. One is the Hampton Court and the other is the Drummond Court.)

Following the commission's verdict, the civic administration, through its sub-committee on traffic and parking, asked Administration Chairman J. O. Asselin, Executive Committeeman Paul Dozois and Assistant City Planning Director C. E. Campeau to recommend as soon as possible ways and means of opening Burnside from Guy to Stanley.

On recommendation of this trio, the administration now has engaged J. G. Chenevert of the engineering firm Survey, Nenniger and Chenevert, and Joseph Dunne of the architectural firm Greenspoon, Freedlander and Dunne, and Anglin-Norcross Corp. Ltd., to report on the feasibility and cost of putting a 30-foot-wide, one-way traffic roadway at surface level through the Drummond Court to complement a similar projected roadway just to the north of the building and on which traffic would travel in the opposite direction.

Such treatment is intended to obviate necessity of demolishing the 10-storey building, and presumably the Hampton Court would be expropriated.

The engineer is to study feasibility from the building structural point of view, the architect from the building services (elevators, stairways, etc.) location point of view, and the contracting firm from the methods of construction point of view.

An administration spokesman said it was hoped to have their joint report early in September.

## Projet d'ouverture de la rue Burnside

*2/8/53*

Les autorités municipales viennent de prendre deux importantes mesures pour améliorer les conditions de la circulation. La première a trait à l'aménagement d'une autostrade en bordure du fleuve et l'autre concerne l'ouverture de la rue Burnside.

Quant à l'autostrade, le comité exécutif a autorisé M. Henri Gibeau, directeur du service des travaux publics, et M. Aimé Charbonneau, directeur du service d'urbanisme, à discuter avec une firme d'ingénieurs de New-York le coût approximatif de la préparation des plans de la construction d'une section d'une autostrade entre le pont Jacques-Cartier et la rue Atwater. On estime que cette mesure entraînera des dépenses de \$120,000. La firme de New-York, la compagnie Armans & Combs, se compose de spécialistes qui ont déjà élaboré des plans de routes express dans plusieurs villes des Etats-Unis. Les autorités municipales croient que la construction d'une autostrade pourrait résoudre partiellement le problème de la circulation dans le centre de la ville et qu'il y aurait avantage d'y ajouter d'autres tronçons à mesure que les circonstances l'exigeraient.

Par ailleurs, le comité exécutif a décidé de retenir les services d'un ingénieur, d'un architecte et d'une compagnie d'entrepreneurs pour étudier la possibilité d'ouvrir une arche de trente pieds à travers la maison d'appartements Drummond Court qui nuit à l'ouverture de la rue Burnside.

Il y a quelques semaines, la Commission municipale de Québec a refusé d'autoriser des dépenses pour l'extension et l'élargissement de la rue Burnside, de la rue Guy à la rue de la Montagne, au coût approximatif de \$2,750,000 sous prétexte que la mesure n'aidait pas à résoudre le problème de la circulation. Le comité exécutif a référé ce rapport à un sous-comité composé du président J.-O. Asselin, du commissaire Paul Donois et du directeur adjoint C.-E. Campeau, du service d'urbanisme, lesquels ont recommandé d'engager MM. J.-G. Chénery, Joseph Dunne et la compagnie Anglin Norcross pour étudier l'aspect du projet et faire rapport sur la structure de l'édifice qui bloque actuellement la rue Burnside.

## Nouvelles études en vue de l'ouverture de Burnside

Les autorités municipales de Montréal, estimant que l'ouverture de la rue Burnside, à l'ouest de la rue Stanley, est indispensable au décongestionnement de la circulation dans cette partie de la ville, ont posé un nouveau geste en vue de la réalisation de ce projet, à leur séance de vendredi après-midi.

Il y a quelques jours, MM. J.-O. Asselin, président de l'exécutif, Paul Dozols, commissaire, et C.-E. Campeau, assistant directeur conjoint du service d'urbanisme, avaient été chargés de faire une étude de cette question et de formuler des recommandations, à l'adresse du comité exécutif.

Agissant sur leur recommanda-

tion, les membres de l'exécutif ont retenu les services d'experts pour étudier le projet de prolonger la rue Burnside en pratiquant une arcade à travers la maison d'appartements Drummond, qui se trouve directement en face de la rue Burnside.

L'ingénieur J.-G. Chênevert, l'architecte Joseph Dunn et les entrepreneurs Anglin Norcross Corp. ont été chargés de ce travail et devront faire rapport quant à la possibilité de réaliser ce projet et quant à ce qu'il en coûterait pour le mener à bonne fin.

# L'ouverture de la rue Burnside, une nécessité

Le projet était recommandé dès 1949 par la Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport en commun. — Derniers développements.

La décision des autorités municipales de retenir les services d'experts de l'extérieur pour étudier l'aspect pratique du projet d'ouverture de la rue Burnside entre les rues Guy et Stanley par la construction d'une arche de trente pieds de largeur à travers la maison d'appartements Drummond Court, sise entre les rues Drummond et Stanley, remet en lumière une question depuis longtemps débattue à l'hôtel de ville et qui retient l'attention du conseil municipal depuis plus de deux ans.

Avant cela, soit à l'automne de 1949, la Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport en commun avait reconnu la nécessité de la mise à exécution du projet pour la création d'une artère est-ouest continue allant des limites ouest de la métropole jusqu'à la rue Vinu, par les rues S.-Luc, Burnside, Ontario, de Montigny et Sainte-Catherine.

## Crédit voté en 1951

C'est en juin 1951 que le conseil municipal, sur recommandation du comité exécutif, votait un crédit de \$2,750,000 pour l'expropriation des immeubles requis en vue du prolongement de la rue Burnside, entre les rues Guy et de la Montagne. Sur cette dernière rue, du côté est, la maison d'appartements Hampton Court constitue un autre obstacle majeur à l'extension de la rue Burnside.

De Guy à de la Montagne, le prolongement se ferait à travers les rues Mackay, Bishop et Crecent; sur ce parcours, la valeur foncière est inférieure à celle des immeubles situés dans l'axe du prolongement projeté entre les rues de la Montagne et Stanley.

Or, il y a quelques semaines, la Commission municipale de Québec, qui surveille la situation financière de toutes les municipalités de la province, refusait d'autoriser la dépense votée pour l'extension et l'élargissement de la rue Burnside, de la rue Guy à la rue de la Montagne, sous prétexte que la mesure n'aiderait pas à résoudre même partiellement le problème de la circulation dans ce secteur de la ville de Montréal.

## Demande de renseignements et crédit refusé

Il faut dire qu'auparavant, la commission avait demandé à la métropole de lui fournir un estimé du coût approximatif de l'ouverture de la rue Burnside sur l'ensemble du parcours projeté, y compris les dépenses d'expropriation et les frais de construction, et le comité exécutif avait, subseqüemment, recommandé au conseil municipal d'autoriser un crédit de \$160,000 en vue de retenir les services d'experts de l'extérieur pour compiler les données requises par la Commission municipale. Le conseil n'a cependant pas agréé la demande.

Vint ensuite le refus de la commission d'autoriser la résolution du conseil de juin 1951. Ce que voyant, le sous-comité de circulation formé de membres du comité exécutif a prié le président J.-O. Asselin, le commissaire Paul Dozois et le directeur adjoint C.-E. Campeau, du service d'urbanisme, de recommander dans le plus bref délai la meilleure façon de procéder pour l'ouverture de la rue Burnside, entre les rues Guy et Stanley.

## Rapport attendu en septembre

Sur rapport de ces trois personnes, le comité exécutif a décidé de retenir les services de MM. J.-G. Chênevert, ingénieur, Joseph Dunne, architecte, et de la firme Anglin-Norcross Corp. Limited, pour étudier la praticabilité de l'ouverture d'une arche de trente pieds de largeur à travers le Drummond Court pour l'aménagement d'une voie à sens unique en direction

ouest-est faisant pendant à une autre voie à sens unique en direction est-ouest qui contournerait par le nord cette maison d'appartements.

Ces experts doivent aussi étudier le coût approximatif du projet et leur rapport est attendu au début de septembre, ce qui permettrait au comité exécutif de revenir avec le tout devant le conseil au début de l'automne.

La construction d'une arche empêcherait la démolition complète de l'édifice de dix étages qu'est le Drummond Court et il est à prévoir, vu la nature de la tâche confiée aux experts, que les autorités municipales favoriseraient l'expropriation de l'autre maison d'appartements qui constitue le deuxième obstacle majeur au projet, soit le Hampton Court, situé rue de la Montagne.

## Nécessité du projet

Dans son rapport datant de 1949, la Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport en commun avait exprimé l'avis que la question de la rue Burnside exigeait une solution immédiate, faisant valoir que cette artère, une fois ouverte, ajouterait une voie de circulation fort nécessaire dans un district où les rues est-ouest sont peu nombreuses et manquent, pour la plupart, de continuité ou de largeur dans la plus grande partie de leur parcours.

La commission croyait que s'il n'était pas possible, pour le moment, de réaliser en entier le projet, on pouvait cependant le mettre à exécution par étapes, en commençant par les sections dont l'ouverture est urgente.

Le rapport note également que la rue Burnside est une source d'embouteillage à cause des bâtiments qui l'obstruent et l'empêchent de se prolonger entre les rues Stanley et Guy, et aussi parce que les secteurs ouverts à la circulation sont très étroits. De son avis, la partie la plus importante et la plus urgente du projet est l'ouverture de la section entièrement bloquée par des bâtiments, qui est d'ailleurs homologuée.

La difficulté la plus grave se présente entre les rues Stanley et Guy où la valeur municipale des immeubles à acquérir s'élève à environ \$1,400,000, y compris le Drummond Court estimé à \$851,493. Après considération, la commission recommandait de procéder sans retard à l'ouverture de la rue Burnside, entre les rues Drummond et Guy, et à l'aménagement d'une voie de raccordement temporaire entre les rues Stanley et Drummond.

## Preliminary Expressway Step Taken

### City Also to Consult Experts on Feasibility Of Burnside Plan

THE city took two steps toward solution of its traffic dilemma yesterday when the Executive Committee (1) authorized discussion of the costs of preparing preliminary plans for part of the waterfront expressway and (2) approved retention of an engineer, an architect and a contracting firm to find out how feasible it would be to punch a 30-foot hole in the Drummond Court Apartments.

The Drummond Court now blocks Burnside street. If the plan proves practical, a 30-foot road might eventually be put right through it, thus channelling a great deal of traffic away from St. Catherine and Sherbrooke streets.

#### To Discuss Cost of Plans

The committee authorized Henri Gibeau, director of public works, and Aime Cousineau, city planning director, to discuss with a New York engineering firm the cost of preparing preliminary expressway plans. The city would like to build the section of the super-road between Jacques Cartier bridge and Atwater avenue.

Eventually, the rest could be added. But in the meantime, that section would have eased downtown congestion.

Estimates of the cost of preparing these partial plans runs as high as \$130,000.

The New York firm, Amman & Combs, specializes in large projects such as expressways. It has prepared plans for several U.S. cities.

#### Permission Refused

Permission for the city to start expropriations for the widening of Burnside street—from Mountain to Guy—was denied several weeks ago by the Quebec Municipal Commission. The commission said the expense of the project—about \$2,750,000—would not be justified because widening would bring no relief from congestion.

The commission's report was referred by the Executive Committee to the sub-committee on traffic, a three-man board, comprising Councillor Paul Dozois, committee member, C. E. Campeau, deputy director of city planning, and Councillor J. O. Asselin, chairman of the Executive Committee, was named to study ways and means to open the street.

The board recommended that the city find out whether a road could be put through the Drummond Court. The Executive Committee approved.

Engineer for the survey will be J. G. Chenevert. Joseph Dunne will be the architect. And Anglin Norcross Corp. Ltd. will be the contracting firm.

Mr. Chenevert will report on the building's construction. Mr. Dunne will consider the surface aspect of the problem. If they find the plan to put the road through is feasible, the contracting firm will then decide how it should be done.



MTL-MATIN

JUL 23 1958

Plusieurs millions pour les rues

## La rue Ontario reconstruite de Bleury au boul. Pie IX

Le Conseil municipal sera appelé, à son assemblée du 29, à voter des crédits de plusieurs millions de dollars pour l'élargissement et la reconstruction de plusieurs artères importantes, de même qu'un règlement d'emprunt de \$3 millions pour l'ouverture du boulevard de l'Acadie, entre Crémazie et le boulevard Gouin.

Les membres du Comité exécutif ont approuvé hier un crédit de \$2,128,900 pour la réfection de la rue Ontario et des trottoirs entre les rues Bleury et le boulevard Pie-IX. Ils ont aussi approuvé un crédit de \$1,219,600 pour l'élargissement et la reconstruction de la rue Notre-Dame, entre Coiborne et St-Rémi.

Parmi les autres travaux importants qui seront soumis à l'approbation du Conseil, on note également l'ouverture du boulevard Henri-Bourassa entre la rue Meilleur et l'autoroute des Laurentides, où on aménagera une voie d'accès à cette grande artère au coût de quelque \$800,000; la reconstruction de la rue Craig entre St-Hubert et Papineau, au coût de \$282,500; et la reconstruction de la rue St-André entre Chérier et Duluth, au coût de \$22,300.

STAR

JUL 25 1958

## The Street Program

**T**HERE seems no logical reason why the civic administration should have any difficulty in getting Council approval for street improvements of more than five million dollars next week. The repaving projects and road widening proposed are but part of the city's belated efforts to catch up with work neglected during the war and in the period immediately thereafter and to do at least something to provide for the ever-increasing traffic load.

The biggest item in the new program has to do with Ontario Street from Bleury as far east as Pie IX. There more than \$2,000,000 is earmarked for reconstruction, including widening, presumably as part of the long-range program to make Brossard-Ontario the main artery which has been the dream of town planners for a generation or more. It will mean that no part of the roadway east of Bleury will be any less than 46 feet in width, which is far more than can be said of the main project to the west which has been under way in one form or another for so long.

Progress is being made on the older section of the improvement project, however. Between Guy and Stanley Streets, where the overall street width varies from 80 to 70 feet, electrical conduits are now being laid and paving will be completed during the fall. Between Stanley and Peel the widening has been held up pending disposition of the Caledonia Club and expropriation plans are in the making for eventual widening of the Stanley-Bleury section to the recommended 80 feet overall. But that is something which will be fulfilled in the distant future, with current work based on much narrower plans but implemented with the future in mind. The bottleneck remains, however — a 36 foot road at the Bleury end, a monument to penny-pinching lack of foresight when the project was authorized.

LA PRESSE

JUL 23 1958

## Rues<sup>1</sup> Ontario et N.-Dame<sup>2</sup> reconstruites en partie

Le conseil municipal sera appelé, lors de sa prochaine assemblée, à voter un crédit de \$2128,900 pour la reconstruction et l'élargissement de la rue Ontario, entre la rue Bleury et Viau, ainsi qu'un crédit de \$1219,600 pour la reconstruction et l'élargissement de la rue Notre-Dame, entre la rue Colborne et la Côte-S. Paul.

Les conseillers municipaux seront aussi invités à voter un crédit de \$282,500 pour la reconstruction de la rue Craig, entre les rues S. Hubert et Papineau.

Un crédit de \$140,200 sera également soumis à l'approbation du conseil pour l'élargissement et la reconstruction de la rue S. André, entre les rues Cherrier et Duluth.

Le comité exécutif a autorisé hier le directeur des travaux publics à demander des soumissions pour les travaux d'éclairage autour du lac aux Castors sur le Mont-Royal. Ces travaux coûteraient environ \$50,000.

Le conseil sera également invité à voter un crédit de \$808,000 pour l'aménagement du boulev. Henri-Bourassa, entre la rue Meilleur et l'autoroute des Laurentides, soit \$354,000 pour la construction d'un égout et \$45,000 pour la construction d'un pavage.

La rue Hector sera construite également entre les rues Bellierve et Sherbrooke, et une somme de \$250,000 sera soumise à l'approbation du conseil. La rue Potpart sera aussi ouverte entre les rues Notre-Dame et Ste-Catherine.

## La rue Ontario refaite à neuf

Le comité exécutif a accordé hier à la firme Miron Construction, le contrat d'élargissement et de recouvrement d'asphalte de la rue Ontario, entre les rues Bleury et Frontenac. Le coût du contrat est de \$494,000. La même firme reconstruira également les trottoirs dans la même section de la rue Ontario, pour une somme de \$112,210.

L'administration a également octroyé le contrat de terrassements à l'île Ste-Hélène, à la firme Laurentian Landscape, pour une somme de \$60,000 ainsi que l'aménagement de surfaces de jeux pour enfants au parc Jeanne Mance, pour la somme de \$67,000.

L'exécutif a enfin autorisé la préparation de plans d'aménagement de neuf autres trous au golf municipal. Une fois cet aménagement complet, le golf de Montréal dans l'est, aura 36 trous.

SEP 6 - 1958

LA PRESSE

# La rue Ontario sera entièrement repavée dès cet été

Par Hervé LEPINE

Au coût de \$2,200,000 approximativement, la rue Ontario sera transformée et deviendra l'artère principale, le centre nerveux commercial de l'est de Montréal. La chaussée sera portée à 46 pieds de largeur, longée par des trottoirs de 7 pieds de largeur.

La rue Ontario est surtout une rue de l'est; elle touche très peu à la partie ouest de la ville. Cette rue a toujours eu la réputation d'être bruyante à cause de la population fort dense qui habite ses nombreuses rues transversales. La population enfantine surtout lui donne une vie bourdonnante; à la tombée du jour, c'est une vraie ruche. Elle traverse d'un seul trait le centre du faubourg Québec, puis les anciennes municipalités d'Hochelega et de Maisonneuve, maintenant intégrées dans la Métropole.

Les tramways du temps, qui viennent à peine de la quitter,



M. Lucien L'ALLIER

donnaient à cette rue Ontario une atmosphère pire qu'aïlleurs. On aurait dit que les lourdes voitures se promenaient dans le salon, tel-

lement elles étaient bruyantes. Puis elle fut l'une des dernières rues à se départir de son pavage de pierres.

## MARQUES INDELEBILES

Si la rue Ontario a été bien marquée par le stade de baseball, une fameuse fabrique de cigarettes, une entreprise de déménagement et le marché St-Jacques, elle le fut aussi par un sensationnel drame policier qui a nourri les conversations durant une décade. Ce drame fut un vol à main armée célèbre au cours duquel une voiture de banque fut attaquée dans le tunnel du quartier Hochelega. On désigna par la suite l'affaire sous le nom de "le vol de la rue Ontario". Il y eut des morts, des blessés, des chasses à l'homme, une longue enquête, des filatures, un long procès, des bandits abattus et finalement quelque 5 ou 6 pendaisons.

## POURQUOI ONTARIO ?

Bien des gens croient que ce nom d'Ontario fut donné à cette rue pittoresque de l'est en l'honneur de la province voisine. C'est une erreur. La preuve, c'est que la rue Ontario de Montréal existait et portait ce nom bien avant que la province d'Ontario existât. La rue Ontario fut tracée et nommée ainsi en 1842, alors que la province d'Ontario ne prit ce nom qu'en 1867, lors de la formation de la Confédération canadienne. Avant cette date, cette province portait le nom de Haut-Canada. Il ne faut pas confondre la rue Ontario avec l'AVENUE Ontario qui va de Sherbrooke à la montagne.

Ce nom d'Ontario fut donné à

la rue en l'honneur du lac Ontario; d'ailleurs celui de la province aussi. Un certain M. John S. Cartwright, originaire de la région des Grands Lacs, vint s'établir à Montréal. Il s'associa avec un certain autre M. J. B. Forsyth pour acheter une ferme de sir John Johnson. Cette ferme occupait le terrain qui se situerait aujourd'hui entre la rue Notre-Dame et le boulevard St-Joseph, puis de Parthenais à la rue Dorion. C'est ce M. Cartwright qui après le lotissement du nouveau terrain pour habitations, donna les noms d'Ontario, Erié et Huron à trois rues du nouveau quartier. C'était pour lui un souvenir sentimental.

## LES TRAVAUX ACTUELS

C'est une très bonne nouvelle pour les "riverains" de la rue Ontario. Elle sera remise à neuf sur tout son parcours. Une large

chaussée d'asphalte de 46 pieds et de beaux trottoirs neufs parsemés de lampadaires flamboyants. Plus de rails, de fils électriques, de poteaux de bois, de lumières clignotantes. Tout le système électrique de la rue est refait à neuf et enfoui.

C'est la plus grosse entreprise de l'année mise en chantier par le directeur des travaux publics de Montréal, M. Lucien L'Allier. Les travaux ont été confiés par le Comité exécutif à Miron Construction. La rue Ontario serait terminée en septembre.

Les travaux sont divisés pour leur exécution en trois secteurs: Bleury-Frontenac, Frontenac-Pie IX, Pie IX-Viau. Les travaux dans les deux premiers secteurs doivent être conduits de pair et les hommes doivent commencer cette semaine, si possible, afin que

les travaux de Bleury à Viau soient terminés en septembre. Si l'on compare l'ampleur et l'importance des travaux qui auront été accomplis, il ne vaut même pas la peine de parler des quelques mois de désagrément qui les auront précédés.

## LA RUE MONT-ROYAL

Puis des travaux semblables viennent de commencer, rue Mont-Royal. Ils seront conduits entre la rue Berri et la rue Papineau, au coût de \$600,000. Le repavage et les trottoirs devraient être terminés à l'automne. Il n'est pas question pour cette année, de faire le secteur de la rue Mont-Royal de Papineau à Iberville, à cause des voies de tramways et de ces derniers qui existent encore, dans un dernier "râlement", comme dirait Scraphin.

JUN 14 1959  
LA PATRIE

AUG 4 1959

GAZETTE

## Streets Getting Overhaul

Two major traffic arteries in the east end this summer are undergoing their first face-lifting in half a century.

Ontario St. and Mount Royal Ave., east of St. Lawrence Blvd. are the thoroughfares. They are getting most of the city's attention this year in the enormous job of converting Montreal's older streets from horse and buggy lanes to modern traffic arteries.

Both streets are in a schizophrenic state today, with some sections open to traffic and others not. City Public Works Department officials say the jobs should be completed by Labor Day.

### Entire Street Overhauled

When Ontario Street's turn to be modernized came around, the main concern was to rebuild rotting underground conduits and sewer installations. Montreal is working on the principle that when this needs to be done, the entire street should be overhauled.

When the new Ontario Street emerges in the fall, it will be up to 12 feet wider in spots and free of the cobblestones, wooden and stone bricks that used to line its centre.

Instead of 38 and 40 feet wide at different locations, it will now be 46 and 50 feet wide. Sidewalks will occupy an additional 14 or 16 feet.

The cost to the Public Works Department of the Ontario St. widening and modernization is estimated at \$1,500,000. Bell Telephone Co. underground cables are being replaced at a cost of \$200,000, but the city is paying only \$90,000 of this sum.

**Les rues Ontario et  
Mt-Royal terminées  
à la Fête du Travail**

Le président du comité exécutif, M. J.-M. Savignac, prévoit que les travaux actuellement en cours de réfection et de l'élargissement du pavage des rues Ontario et Mt-Royal seront terminés pour la Fête du Travail. C'est donc dire que ces deux grandes artères pourront être à nouveau utilisées par les automobilistes dans quelques semaines. M. Savignac prévoit également que l'élargissement et la réfection de la chaussée, rue Notre-Dame, où les travaux ont été retardés par certaines difficultés techniques, ne devraient pas non plus tarder.

LA PRESSE

AUG 7 - 1959

MONTREAL, LUNDI, 10 AOUT 1959

## Gros travaux, petits ennuis

Il se poursuit dans certaines de nos rues, en ce moment, des travaux de grande envergure: pavé refait, trottoir rétréci, lampadaires nouveaux, aménagement de conduits, etc. Les rues Ontario et Mont-Royal, notamment, ont pris l'aspect de champs de bataille.

On s'imagine facilement qu'il en résulte une multitude d'ennuis pour tout le monde. Qu'on pense, par exemple, aux petits marchands dont le commerce souffre passablement de ces travaux qui, cela va de soi, exigent beaucoup de temps et soulèvent passablement de poussières.

Il y a également la circulation qui devient terriblement compliquée, surtout aux heures de pointe. Les rues avoisinantes, déjà passablement congestionnées, héritent d'un nouveau flot de véhicules et les embouteillages ne manquent pas. Cependant, les automobilistes n'ont aucune autre alternative que de patienter.

On peut également parler des inconvénients qui en résultent pour les usagers des autobus de la Commission de transport. Les véhicules publics doivent modifier constamment leurs itinéraires et les voyageurs qui ne sont pas au courant de tous ces travaux et de tous ces changements se trouvent parfois aux prises avec toutes sortes de difficultés. Nous avons vu, par exemple, une femme et deux fillettes se faire rabrouer parce qu'elles osaient se servir de leurs correspondances à un point normal de correspondance avant les travaux.

Ces gens, désorientés soudain par le parcours nouveau de l'autobus Mont-Royal avaient tout simplement cherché à se rendre à leur point habituel de correspondance, soit la rue De La Roche. En principe, évidemment, la correspondance ne valait plus, mais on avouera que dans de pareilles circonstances, on ne devrait pas montrer trop de sévérité.

Bref, pour l'instant, ces transformations suscitent toutes sortes de petits inconvénients qu'il faut subir avec patience. Espérons, surtout, que les travaux satisferont tout le monde: marchands, automobilistes et piétons.

MTL-MATIN

AUG 10 1959



## 'Et la rue Mont-Royal?

# Les marchands de la rue Ontario protestent contre la "coûteuse" lenteur des travaux de réfection

Neuf marchands de la rue Ontario ont fait parvenir un télégramme de protestations à M. Joseph-Marie Savignac, et il y a de quoi! Les travaux de réfection de la rue Ontario, tout comme ceux de la rue Mont-Royal, ont fait à pas de tortue, et ces neuf marchands se plaignent que des milliers de dollars d'attentes se perdent ainsi à cause de cette lenteur.

Le jour où un des marchands de la rue Ontario s'est aperçu que les travaux de réfection de la rue Ontario, tout comme ceux de la rue Mont-Royal, ont fait à pas de tortue, et ces neuf marchands se plaignent que des milliers de dollars d'attentes se perdent ainsi à cause de cette lenteur.

Un marchand a commenté amèrement: "Beaucoup d'impression dans la ville, sous la forme de lettres, de notes, de lettres, et nous sommes obligés d'utiliser un tracteur pour parvenir jusqu'à nous!" Un autre a ajouté: "Évidemment que nous avons encore le téléphone, sans que nous serions aussi bien à la campagne!"

Un des signataires du télégramme a précisé: "Nous avons demandé à neuf marchands de se faire les porte-parole de tous les marchands de la rue Ontario. Autrement, il nous aurait fallu un télégramme de 20 pieds de long".

M. Savignac a effectivement reçu le télégramme, et il a déclaré qu'il présenterait le problème au directeur du service des travaux publics, lundi matin.



### Où étaient les ouvriers, M. Savignac ?

Cette photo prise au beau milieu de la journée de vendredi, parle par elle-même: pas un ouvrier de la ville au travail, seulement des enfants qui s'amuse dans les trous déserts, et, pendant ce temps, les marchands de la rue Ontario s'impatientent (avec raison) de voir que les clients ne peuvent atteindre la porte de leurs établissements.

### Ça barde un peu rue Mont-Royal

D'autre part, mardi soir, les marchands de la rue Mont-Royal ont rencontré le directeur du Département des travaux

publics, M. Lallier, à une assemblée "d'urgence" tenu au "Mont-Royal Barbecue", et ils n'ont pas caché leur mécontentement. Quelques-uns d'entre eux, dont M. Vianney Pineault, leader de l'Association des Hommes d'Affaires et Professionnels du Plateau Mont-Royal, ont même souligné qu'ils n'avaient jamais demandé ces améliorations de surface (qui n'apportent pas grand changement aux problèmes du stationnement et de la circulation) et qu'il eût été préférable de s'attacher à des réalisations dont les plans avaient été élaborés, commentés et approuvés depuis nombre d'années.

M. Lallier a lui-même admis qu'il y avait manque de cohésion regrettable entre les ouvriers du gaz naturel et les employés de la ville, et qu'il faudrait "faire quelque chose" pour améliorer la situation ac-

tuelle dont tous les marchands concernés ont à souffrir.

Le "Plateau Mont-Royal" fourmille déjà d'aspirants-candidats et de candidats probables dans les districts 7 et 8, et il semble bien que la réparation de la rue Mont-Royal, telle qu'elle est "sabotée" aujourd'hui, n'aura pas aidé la cause des représentants actuels de l'administration municipale. Il y aura, vraisemblablement, des candidats indépendants.

Un garagiste de la rue Mont-Royal, M. Armand Ferland, a résumé l'impression générale: "A voir tous ces trous, on dirait bien que Fredo Gagliardi a déjà commencé sa campagne... avec le metro en pleine voie de réalisation!"

AUG 16 1959

DIMANCHE-MATIN

LA PRESSE

Ontario et Mont-Royal

# Travaux terminés dans deux semaines?

Le service des travaux publics compte avoir tout à fait terminé à la fête du Travail — et peut-être avant — les travaux qui se poursuivent dans la rue Ontario et la rue Mont-Royal.

Le surintendant de la division des améliorations locales, M. Adrien Richard, a annoncé hier que les travaux allaient "bon train" et que le pavage était presque entièrement terminé dans l'une des deux artères, la rue Ontario.

La réfection des deux rues a nécessité durant un certain temps leur fermeture à la circulation et les marchands, impatientés par la durée des travaux, ont fait pression à plusieurs reprises auprès de l'administration durant les deux dernières semaines pour en accélérer la marche. Ils se plaignent que les travaux leur ont causé des pertes considérables depuis le début de l'été.

En fait, la portion des travaux exécutés par le service des travaux publics n'a commencé qu'il y a quelques semaines.

Avant qu'on n'entreprenne la réfection en surface des deux rues, il a fallu réparer et parfaire le réseau de conduites souterraines qu'utilisent les services d'aqueduc, d'égouts, d'électricité, de téléphone et de gaz. Les équipes de manoeuvres de chacun de ces services ont donc dû accomplir tour à tour leur travail avant que la division des améliorations locales ne commence le sien en surface.

On a déjà tenté de faire travailler toutes les équipes en même temps, mais l'expérience n'avait pas été heureuse. On était arrivé presque au même résultat: les travaux requerraient autant de temps et on était moins à l'aise pour les exécuter.

M. Richard a précisé que les autorités municipales avaient d'ailleurs avisé les marchands, avant de commencer les travaux, qu'ils se prolongeraient au moins jusqu'à la fête du Travail.

"On compte maintenant pouvoir les achever avant cette date, si la température le permet," a-t-il dit. La pluie des derniers jours a causé un léger retard, mais un certain délai avait été prévu à l'avance pour les intempéries.

Rue Ontario, où le début des travaux remonte au mois d'août 1958, le coulage du béton est terminé sur une distance d'environ deux milles, de la rue Papineau au boulevard Pie IX. Dès qu'il sera complètement fait, on entreprendra le recouvrement d'asphalte.

L'équipe de la Corporation de gaz naturel, qui n'a pas encore tout à fait terminé ses travaux, doit quitter les lieux cette semaine.

Les travaux sont terminés à l'une des trois intersections que l'on n'avait pas fermées à la circulation, celle de Delormier. Les hommes du service de voirie travaillent maintenant à l'intersection Bordeaux et s'attaqueront immédiatement après à celle de la rue Dorion.

Rue Mont-Royal, l'équipe de la Corporation de gaz naturel doit mettre le point à ses travaux aujourd'hui. L'équipe du service des travaux publics parachèvera ensuite le recouvrement de béton et d'asphalte.

AUG 22 1959

LA PRESSE

## 'Ontario St. Merchants' Are Happy At Last

The city public works department was praised yesterday by shopkeepers who a month ago were attacking it at angry protest meetings.

With repaving virtually completed and traffic again passing down Mount Royal Ave. and on Ontario St. East, the merchants of these thoroughfares said they are satisfied and pleased with the work of the department.

A month ago roadwork and the relaying of telephone, water and gas lines made the streets impassable.

Merchants complained about the "no man's land" in which they found themselves and about the apparent slowness of the work.

Fearing that the completion date of Sept. 7 would not be met, the Mount Royal Ave. merchants invited L. L'Allier, director of public works, and a representative of the Quebec Natural Gas Company to a meeting.

Assurances were given that extra crews and equipment would be put on the work to ensure completion by Labor Day.

In fact, the repaving of Mount Royal Ave., was completed ahead of schedule, at midnight on September 3.

"They kept their promise. We can only say that we are satisfied," said the manager of a department store on Mount Royal Ave. yesterday. "They responded very well to our appeal to speed up the work."

On Ontario St. East, where last month merchants sent a telegram of protest to chairman of the city executive council J. M. Savignac, the first buses since early July passed down the length of the street Sept. 5. Asphalt paving of the street has not been finished but traffic is using the completed cement surface.

"Now that we have the traffic we can't complain," said a shopkeeper. "Our protest had immediate results, they had 20 machines down here on the following day."

The official opening day for the new road at Mount Royal Ave. will coincide with a campaign by local merchants to publicise the area's shopping facilities.

GAZETTE  
SEP 9 1959

# Inauguration de la rue Ontario, mardi

Le tronçon de la rue Ontario qui s'étend entre le boul. St-Laurent et le boul. Pie IX, tronçon qui a été reconstruit les trottoirs et où la chaussée a été portée de 37 pieds à 46 pieds de largeur, sera officiellement ouvert à la circulation mardi prochain, a annoncé, hier, à l'hôtel de ville, M. J. M. Savignac, président du comité exécutif.

Fixée à 4 h. de l'après-midi, l'inauguration officielle de ce tronçon entièrement renoué sera présidée par S. H. le maire, l'hon. Sarto Fournier, qui en compagnie des membres du comité exécutif, des conseillers et des représentants de diverses associations d'hommes d'affaires.

## Marchands réunis

Une réunion aura lieu à 6 h. 15 du soir, lundi prochain, à 1355 est, rue Ontario, à l'intention des marchands de cette artère est-ouest. Il s'agira de constituer un comité qui se chargera de l'illumination de cette rue durant la période de Noël.

fares présents, participera à un défilé d'automobiles le long de cette artère commerciale. C'est à l'intersection des rues Amherst et Ontario que M. Fournier coupera le ruban traditionnel et que seront prononcées quelques allocutions.

## Projet d'élargissement

"C'est la réalisation d'un autre projet d'élargissement mis de l'avant par l'administration municipale actuelle en vue d'améliorer les conditions de la circulation et de promouvoir en même temps le développement d'une importante artère commerciale de la métropole, a dit M. Savignac.

"Par l'enfouissement des fils et la rénovation de l'éclairage, la rue Ontario, qui a reçu aussi un nou-

veau pavage, a pris une allure plus dégagée et plus élégante, a noté M. Savignac. Les compagnies assurant des services publics ont procédé à leurs propres travaux avant la réfection de la surface de la rue."

M. Savignac a souligné que d'autres travaux sont en cours entre le boul. Pie IX et la rue Vimont ou la réfection du pavage commencée depuis quelques jours se terminera prochainement.

"Quant aura été terminée la rénovation de ce dernier tronçon, cette artère commerciale aura pris un nouvel aspect sur toute sa longueur d'environ quatre milles, à l'exception de la partie comprise entre la rue Clark et la rue Bleury, a commenté M. Savignac.

## Près de la salle de concert

L'administration municipale a dû retarder les travaux à cet endroit afin d'étudier un projet d'aménagement complet des rues qui entoureront le Centre Sir-George-Etienne-Cartier. Le nouvel agencement de cet endroit comportera la jonction de la rue Demontigny et de la rue Ontario avec la rue Burnside.

Si l'on fait exception du tronçon compris entre les rues Clark et Bleury, le parachèvement complet des travaux de la rue Ontario, entre la rue Clark et le boul. Pie IX, n'attend plus que l'installation de nouveaux lampadaires qui diffuseront un éclairage à vapeur de mercure, et l'installation de signaux de circulation à l'intersection des principales rues transversales. ~~Les~~ ~~seuls~~ ~~signaux~~ ~~seront~~ installés à deux nouvelles intersections, soient celles des rues Plessis et Ontario, puis Fullum et Ontario."

M. Savignac a aussi noté que "ces feux de circulation seront installés sans nécessiter le bris du nouveau pavage" et que "les conduits de ces signaux ont déjà été enfouis dans le béton, de sorte qu'il ne reste plus qu'à installer les sémaphores et les dispositifs électroniques qui en contrôleront le déclenchement."

Ces travaux sont estimés à plus de \$2,300,000. Pour la réfection du pavage et des trottoirs, entre les rues Bleury et Viau, un crédit total de \$2,183,500 a été voté. Un contrat d'éclairage et de signaux au prix total de \$178,374 a été accordé au prix total de \$178,374.

LA PRESSE

SEP 26 1959

# Un autre projet d'envergure à Montréal



Pendant les travaux.



Après les travaux.

MTL-MATIN SEP 26 1959

## La nouvelle rue Ontario!

Mardi prochain, le 29 septembre, l'administration municipale inaugurerá officiellement la rue Ontario qui a été totalement rénovée et dont la chaussée a été portée de 37 à 46 pieds de largeur.

Le maire Sarto Fournier, les membres de l'exécutif, les conseillers municipaux et des représentants de diverses associations d'hommes d'affaires parcourront, en automobile, la rue Ontario du boulevard St-Laurent au boulevard Pie IX. Le ruban traditionnel sera coupé à l'intersection de la rue Amherst.

Par l'enfouissement des fils et la rénovation de l'éclairage, la rue Ontario a pris une allure plus dégagée et plus élégante. Les compagnies d'utilités publiques ont procédé à leurs propres travaux avant la réfection de la surface de la rue.

D'autres travaux sont en cours entre le boulevard Pie IX et la rue Vimont où la réfection du pavage est commencée depuis quelques jours et se terminera prochainement.

L'administration a dû retarder les travaux de réfection entre les rues Clark et Bleury afin d'étudier un projet d'aménagement complet des rues qui entoureront le Centre Sir George-Etienne Cartier. Le nouvel agencement de ce secteur comportera la jonction de la rue Demontigny et de la rue Ontario avec la rue Burnside.

Entre St-Laurent et Pie IX on complétera bientôt l'installation des nouveaux lampadaires et de signaux de circulation. L'éclairage sera à vapeur de mercure. Les signaux seront posés aux principales intersections.

L'ensemble de ces travaux coûtera au-delà de \$2,300,000. Pour la réfection du pavage et des trottoirs entre les rues Bleury et Viau, le Conseil municipal a voté un crédit total de \$2,183,500. Le contrat d'éclairage et de signaux se totalise à \$178,374.

Les autorités ont profité de cette réfection pour vérifier l'état des conduites d'eau et d'égout afin de prévenir les bris de pavage.

LE DEVOIR  
SEP 26 1959

La réalisation d'un autre projet d'envergure mis de l'avant par l'administration municipale actuelle en vue d'améliorer les conditions de la circulation et de promouvoir en même temps le développement d'une importante artère commerciale de la métropole vient d'être terminée.

Mardi, le 29 septembre, à 1 heure de l'après-midi, aura lieu l'inauguration officielle d'une rue Ontario totalement rénovée et dont le pavage a été porté de 37 pieds à 46 pieds de largeur.

#### En automobile

Le maire, M. Sarto Fournier, les membres du Comité exécutif, les conseillers municipaux ainsi que les représentants de diverses associations d'hommes d'affaires parcourront, en automobiles, la rue Ontario, du boulevard St-Laurent au boulevard Pie-IX, c'est-à-dire la partie de cette rue où les travaux sont entièrement terminés. Il y aura arrêt à l'intersection des rues Amherst et Ontario où M. le maire coupera le ruban traditionnel et où seront prononcées quelques allocutions.

Par l'enfouissement des fils et la rénovation de l'éclairage, la rue Ontario, qui a également reçu un nouveau pavage, a pris une allure plus dégagée et plus élégante. Les compagnies d'utilités publiques ont procédé à leurs propres travaux avant la réfection de la surface de la rue.

#### D'autres travaux

D'autres travaux sont en cours entre le boulevard Pie-IX et la rue Vimont, où la réfection du pavage est commencée depuis quelques jours et se terminera prochainement.

Quand aura été terminée la rénovation de ce tronçon de la rue Ontario entre le boulevard Pie IX et la rue Vimont, cette artère commerciale aura pris un nouvel aspect sur toute sa longueur d'environ quatre milles, à l'exception de la partie comprise entre la rue Clark et de la rue Bleury. L'administration municipale a dû retarder les travaux à cet endroit afin d'étudier un projet d'aménagement complet des rues qui entourent le Centre Sir-Georges-Etienne-Cartier.

Le nouvel agencement de cet endroit comportera la jonction de la rue Demontigny et

de la rue Ontario avec la rue Burnside.

#### Nouveaux lampadaires

Si l'on fait exception du tronçon compris entre les rues Clark et Bleury, le parachèvement complet des travaux de la rue Ontario entre la rue Clark et le boulevard Pie IX n'attend plus que l'installation de nouveaux lampadaires qui diffuseront un éclairage à vapeur de mercure, et l'installation de signaux de circulation à l'intersection des principales rues transversales. De tels signaux seront installés à deux nouvelles intersections, soient celles des rues Plessis et Ontario et Fullum et Ontario.

Il est à noter que ces feux de circulation seront installés sans nécessiter le bris du nouveau pavage. Les conduits de ces signaux ont déjà été enfouis dans le béton de sorte qu'il ne reste plus qu'à installer les sémaphores et les dispositifs électroniques qui en contrôleront le déclenchement.

Par l'ampleur des travaux exécutés et à compléter, par l'importance des sommes investies, la réfection de la rue Ontario figure parmi les entreprises les plus considérables de l'administration municipale en 1959.

Ces travaux sont de l'ordre d'au-delà de \$2,300,000. Pour la réfection du pavage et des trottoirs, entre les rues Bleury et Viau, le Conseil municipal a voté un crédit total de \$2,183,500. La Ville a aussi accordé un contrat d'éclairage et de signaux au prix total de \$178,374, après les demandes de soumissions publiques, de sorte que la dépense totale se chiffre par \$2,361,874.

Il est à remarquer que les autorités municipales ont profité de la réfection de cette importante artère pour vérifier l'état des conduites d'eau et d'égout et qu'elles ont également prié les compagnies d'utilité publique de procéder de la sorte, précisément afin de prévenir le bris du pavage après la rénovation de cette rue.

MTL-MATIN

SEP 26 1959



LA CITÉ DE MONTRÉAL  
COMITÉ EXÉCUTIF

*Président,  
D. B. Coeur d'Ontario  
Amherst*

Son Honneur le Maire, le Président et les membres du Comité exécutif ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie qui mardi, le 29 septembre 1959, à quatre heures de l'après-midi, marquera l'ouverture officielle de la rue Ontario dont la rénovation vient d'être terminée.

Le défilé d'automobiles parcourra cette importante artère commerciale jusqu'au boul. Pie IX. Il se formera à l'angle du boul. St-Laurent et de la rue Ontario et il y aura arrêt à l'intersection des rues Amherst et Ontario, où Son Honneur le Maire coupera le ruban et seront prononcées quelques allocutions.

La cérémonie sera suivie d'une réception au Jardin Botanique.

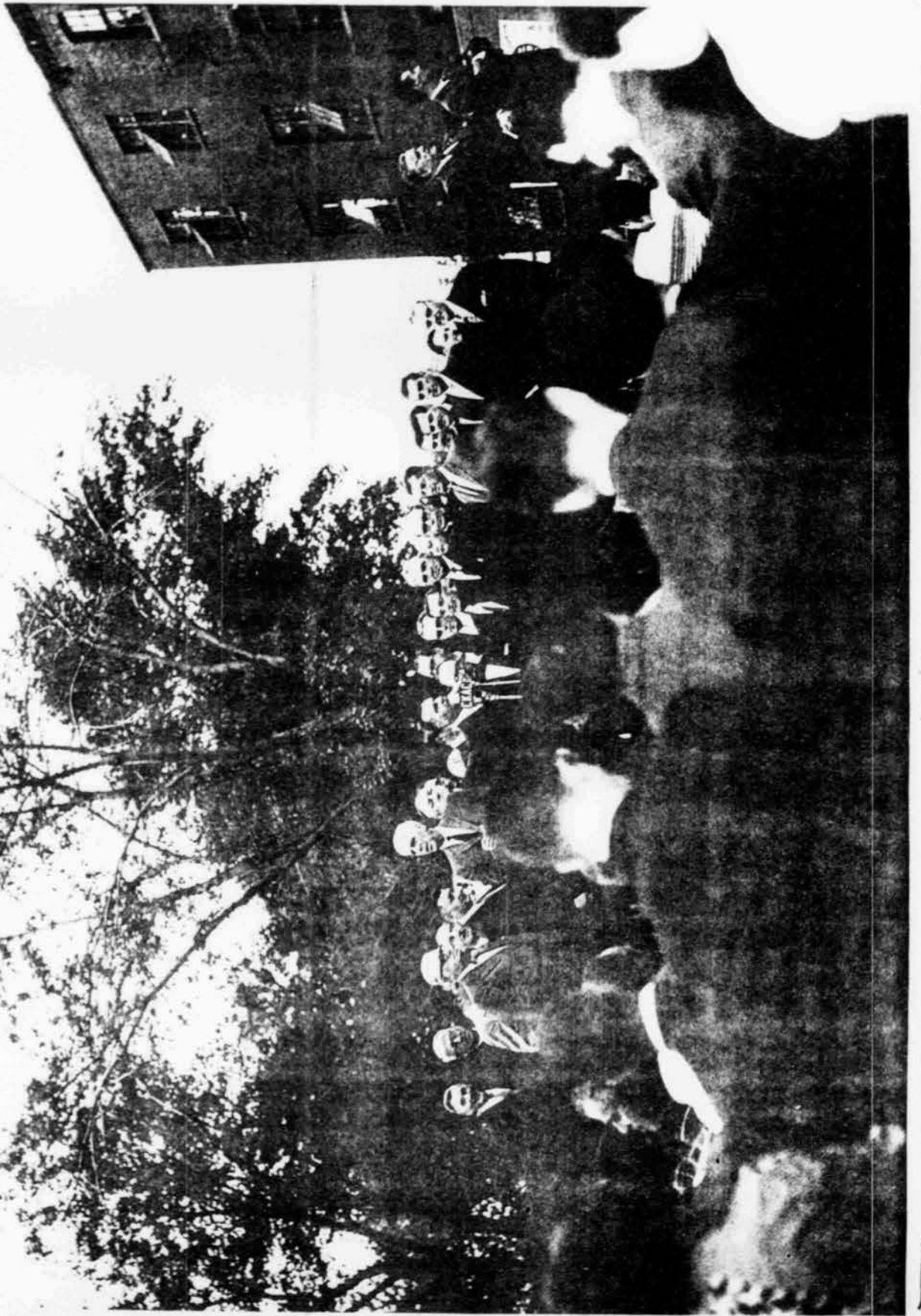
R.S.V.P.

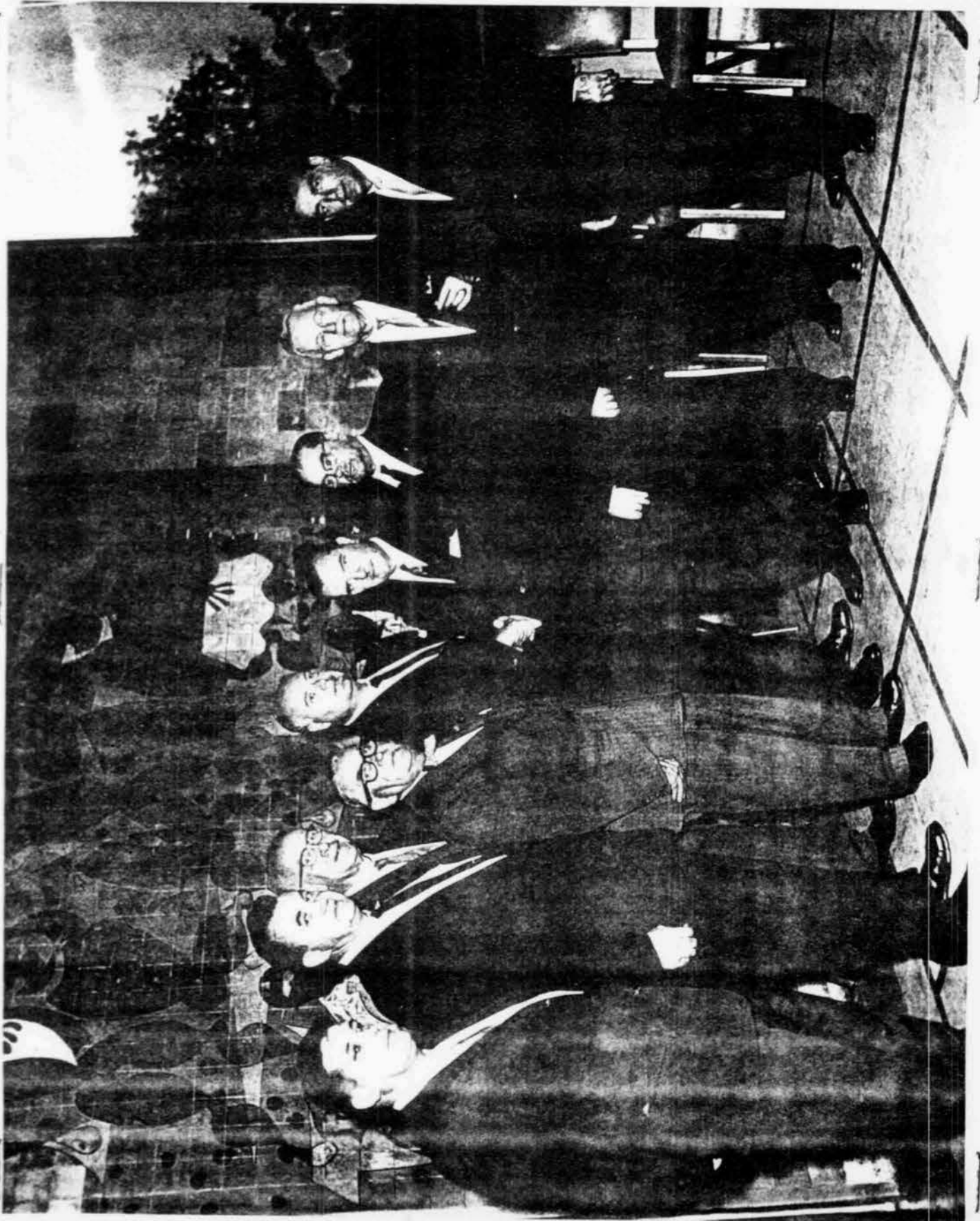
Mlle Huguette Allaire,

Hôtel de ville, chambre 204,

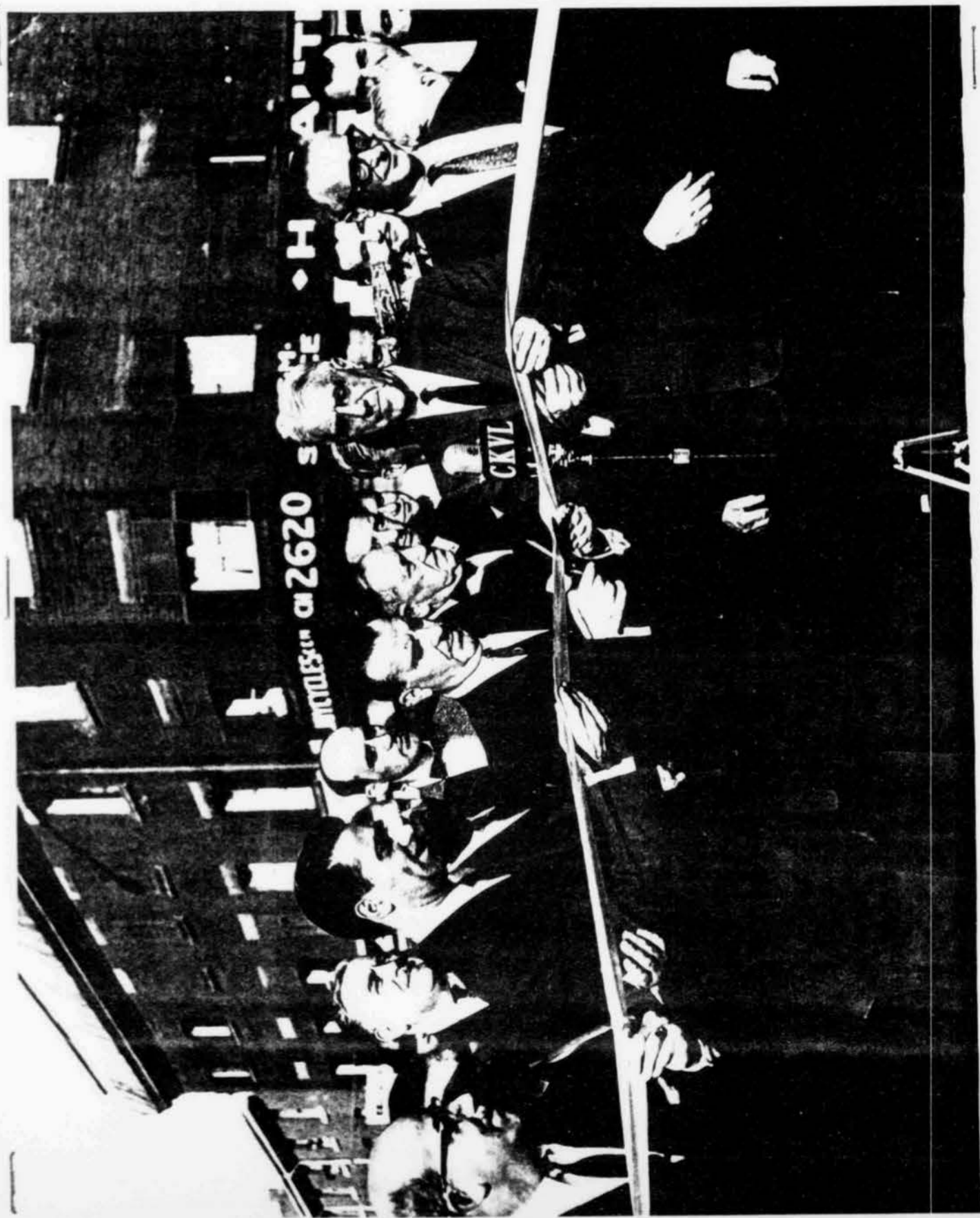
Tél.: UIN. 1-3811, extension 2955











# Un magnifique cadeau: la rue Ontario

(Par LUCIEN LANGLOIS)

"Nous donnons à toute la population de Montréal le magnifique cadeau de la rue Ontario", s'est écrié, hier après-midi, le maire de Montréal, l'hon. Sarto Fournier, en inaugurant cette nouvelle artère, refaite à neuf au cours de l'été, élargie, et dont tous les fils ont été enfouis dans le sol, du boulevard St-Laurent au boulevard Pie IX.

M. Fournier, en compagnie du président du Comité exécutif, Me Joseph-Marie Savignac, de plusieurs commissaires, dont MM. Alfred Gagliardi et J.-H. Dupuis, de conseillers municipaux et de plusieurs autres invités, a parcouru en automobile la nouvelle rue Ontario dans tout son parcours aux applaudissements de la foule massée sur les trottoirs.

## Joie

"L'atmosphère est à la joie", a fait remarquer M. Fournier sur une estrade improvisée à l'angle du boul. Pie-IX et de la rue Ontario, où il venait de couper un deuxième ruban après avoir fait le même geste symbolique à l'angle d'Amherst. "Il n'y a pas si longtemps, a-t-il dit, l'atmosphère était à l'émeute et on ne pensait pas à danser dans les rues comme on le fait présentement, rue Mont-Royal, une rue Mont-Royal moderne, tout comme l'est la nouvelle rue Ontario."

## Me Savignac

Me Joseph Savignac a rappelé que c'est là une autre oeuvre de l'administration qu'il dirige. "Nous faisons notre devoir, a-t-il dit, tout notre devoir, malgré les mauvaises volontés et les critiques souvent injustes. Nous voulons le progrès de Montréal et nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin."

Le maire de Montréal a renchéri sur ce thème. "Nos oeuvres se multiplient, a-t-il fait remarquer. La semaine passée, nous inaugurons la nouvelle rue Mont-Royal, dans quelque temps, ce sera le tour du chemin de la Côte-des-Neiges, vaste entreprise de \$8,000,000 réalisée à même le coeur de la montagne. Nous voulons une population heureuse et stable, nous voulons que chacun ait sa part du trésor municipal et une juste proportion des taxes qu'il paie."

M. Fournier a souligné que ce n'est là qu'un début, que bien d'autres projets sont en branle et en voie d'exécution. "Vous aurez bientôt, dit-il, un tunnel sous la rue Sherbrooke, à l'intersection de Pie-IX, un nouveau Centre sportif, des artères renouvelées, de nouveaux parcs."

"Les jours sont finis, a-t-il dit, où les hommes d'affaires de l'est devaient faire leur entrée à l'hôtel de ville par la porte arrière. Nous avons inauguré la politique de la cordialité et chacun peut présenter ses griefs, y aller de ses suggestions."

Pour ce qui est de la rue Ontario, M. Fournier a rappelé que l'administration actuelle a voulu mettre fin "à une situation honteuse, à un déplorable état de choses". "Des maisons d'affaires pérécissaient, rue Ontario, a-t-il rappelé. Nous avons voulu ressusciter ce grand centre commercial de la métropole. Nous avons écouté vos réclamations, comme nous le faisons pour toutes les autres associations qui daignent venir nous voir, car nous voulons distribuer les revenus de façon équitable et de façon aussi à bien étayer l'essor de Montréal, son progrès et sa prospérité."

## Des hommes d'affaires

Des associations d'hommes d'affaires ont tenu à participer à cette

fête du renouveau: le Centre commercial Ontario, la Société des hommes d'affaires de l'est, le Centre commercial et les hommes d'affaires du quartier Frontenac. M. Albert Laliberté s'est fait le porte-parole de la deuxième tandis que M. Rosario Raymond a parlé au nom du Centre commercial Ontario. M. Raymond a demandé que le circuit d'autobus soit rétabli rue Davidson, qu'il y ait consultation entre les parties intéressées pour régler le problème du stationnement rue Ontario et que la Ville s'applique à entretenir bien propres les rues de l'est de la ville.

M. Guy Grenier a parlé au nom du Centre commercial et M. Paul Bertrand au nom de l'Association des hommes d'affaires du quartier Frontenac.

## Promesse

M. Fournier a promis que le problème du stationnement sera bientôt réglé. Il a aussi déclaré que le système d'éclairage sera bientôt

au point sur toute la longueur de la rue Ontario.

Enfin, le commissaire J.-H. Dupuis a annoncé une bonne nouvelle. La ville entreprendra sous peu de refaire à neuf le secteur de la rue Ontario qui va du boul. Pie IX à la rue Vimont.

MTL-MATIN

SEP 30 1959

Appelée à devenir un grand centre commercial

# LA RUE ONTARIO ÉLARGIE EST ROUVERTE

La rue Ontario élargie est maintenant complètement ouverte à la circulation.

Une voie plus dégagée et particulièrement plus facile.

Deux cérémonies de coupe du ruban traditionnelles, quelques discours et un grand défilé d'automobiles chargées de personnalités de l'administration municipale, de conseillers municipaux et de marchands de la rue Ontario ont marqué cette ouverture officielle de la nouvelle artère.

Le maire de la métropole, l'honorable Mario Fournier, a présidé les cérémonies qui ont eu lieu à l'angle des rues Ontario et St-Laurent.

Le départ du défilé d'automobiles fut pris à l'angle des rues Ontario et St-Laurent. Puis, à l'intersection de la rue Amherst, un premier ruban fut coupé par le premier magistrat, cérémonie suivie d'un bref discours du maire et d'une aussi brève allocution du président du comité exécutif, M. J. M. Savignac.

Après des photos officielles, puis reprise du défilé tout le long d'Ontario jusqu'à l'angle du boulevard Pie IX.

A cet endroit, coupe d'un nouveau ruban, discours appropriés.

ainsi que la circulation ne soit assurée sur le boulevard Pie IX. Un service d'ordre parfait maintenu par les policiers.

Une seule section d'Ontario fut bloquée, mais simplement entre Orléans et Pie IX, la circulation fut temporairement déviée par la rue Adam sans que personne n'en souffre.

## Une réalisation

Le maire a salué l'ouverture et l'élargissement de la rue Ontario comme "une des réalisations de l'administration actuelle de Montréal".

"Vous nous avez fait des représentations sur l'état déplorable de la rue Ontario depuis des années. La circulation en était gênée, les commerçants perçurent, vous étiez dans l'ornière."

"Aujourd'hui nous vous donnons une rue Ontario toute neuve, et elle deviendra un des plus grands centres commerciaux du Canada."

"Nous avons fait tout cela avec votre argent."

"Nous avons déjà fait beaucoup pour l'est de la ville, et bientôt vous aurez un tunnel sous la rue Sherbrooke, au boulevard Pie IX."

"Le progrès qui commence à se

manifeste dans cette partie de la ville n'est pas fini. Vous le verrez dans vos déplacements d'autres améliorations. Les travaux de tout ordre obligés de subir par le poids, par le poids de votre bus, lorsqu'ils venaient de passer des améliorations dans l'est."

"Nos mesures se multiplient actuellement, la semaine dernière nous inaugurons la rue Mont-Royal. Et la fête qui a lieu dans nos rues a fait place à la classe populaire."

"Nous voulons que la population de l'est ait un rôle plus actif."

Le maire parle ensuite du chemin de la Grande-Neuve élargi au nord. Vous avons dépensé plus de \$3,000,000 et tranché à travers la montagne pour élargir cette voie étape par étape."

## M. J. M. Savignac

Le président de l'exécutif est heureux de célébrer ce travail qui va profiter à toute la population de l'est.

"Pres de 4 milles de cette nouvelle artère. Nous l'avons débarrassée de tous les poteaux et de tous les fils qui la déparaient."

"Nous voulons faire pour l'est

de la même manière que nous avons fait dans l'ouest. Nous le devons à votre fidélité et à votre dévouement."

M. Guy Grenier, vice-président du Centre commercial, et Paul Bertrand, gouverneur de l'Association des hommes d'affaires du quartier Frontenac ont remercié l'administration d'avoir fait ce grand effort dans l'est.

M. Albert Laiberte, président de la société des hommes d'affaires de l'est a félicité la ville du peu de temps que les entrepreneurs ont mis dans l'exécution des travaux de réfection de la rue Ontario.

Quant à M. Rossin Raymond, président du Centre commercial Ontario, il a d'abord remercié l'administration de la belle réalisation opérée dans la rue Ontario, et de la diligence avec laquelle les travaux ont été menés.

Il a exprimé sa satisfaction à l'administration Fournier-Savignac pour ce travail.

## Trois nouvelles demandes

Enfin, au nom de son association, il a présenté trois demandes à l'administration:

1) la première, d'intervenir auprès de la Commission de trans-

port de Québec pour le moment, verser au chemin d'avenue.

2) la seconde, d'intervenir auprès de l'administration de l'est pour l'aider à trouver une solution au problème des stationnements sur Ontario et dans le secteur de l'avenue.

3) que la voie enfin donne

à l'ouest, en évitant adéquatement le boulevard, en les évitant et les évitant vous-même.

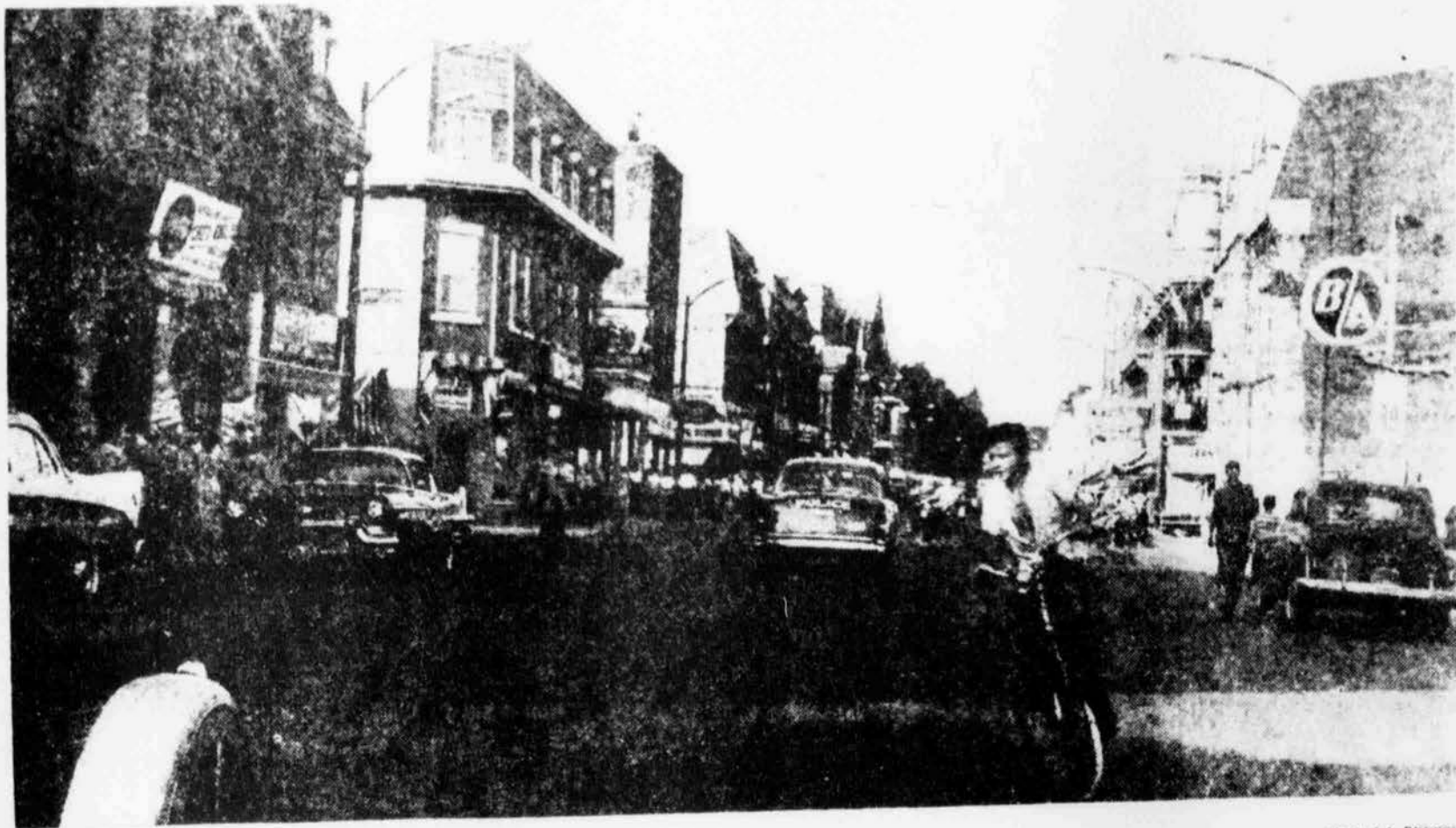
"Si l'est a pu se négocier à la fois à l'adresse des administrations municipales, votre geste manifeste votre désir sincère de donner suite à nos demandes."



photo LA PRESSE

D'un coup de ciseau, le maire Fournier et le président Savignac ouvrent la rue Ontario à un avenir prometteur.

LA PRESSE  
SEP 30 1959



LA PRESSE  
SEP 30 1959

Elargie et modernisée, la rue Ontario, maintenant ouverte à la circulation, est appelée à devenir l'un des plus grands centres

commerciaux de tout le Canada, selon l'expression du maire Sarto Fourrier.

photo LA PRESSE



## L'atmosphère était à la joie: la nouvelle rue Ontario est inaugurée

La nouvelle rue Ontario, spacieuse et moderne, a été inaugurée officiellement hier après-midi par le maire, M. Sarto Fournier, et le président du Comité exécutif, M. Joseph Marie Savignac. Deux rubans ont été coupés, l'un à la rue Amherst, l'autre au boul. Pie IX. Le commissaire J. H. Dupuis a annoncé que le secteur allant du boul. Pie IX à la rue Vimont, rue Ontario, sera renoué lui aussi. Une foule considérable a applaudi tout le long de la rue Ontario le cortège officiel qui était parti du boul. St-Lauront. Il faisait chaud et l'atmosphère était à la joie. La nouvelle rue Ontario, élargie, sans file et repavée à neuf, est un réel point de repère pour les marchands de cette vieille artère montrealaise. On voit ici une partie de la foule, rue Ontario, à l'intersection du boul. Pie IX. Sur l'autre photo, M. Fournier vient de couper le ruban que tiennent MM. Joseph Marie Savignac et Alfred Gagnard. (Photos: Messier-Rella, par René Doré)



MTL-MATIN

SEP 30 1959



Rue Ontario



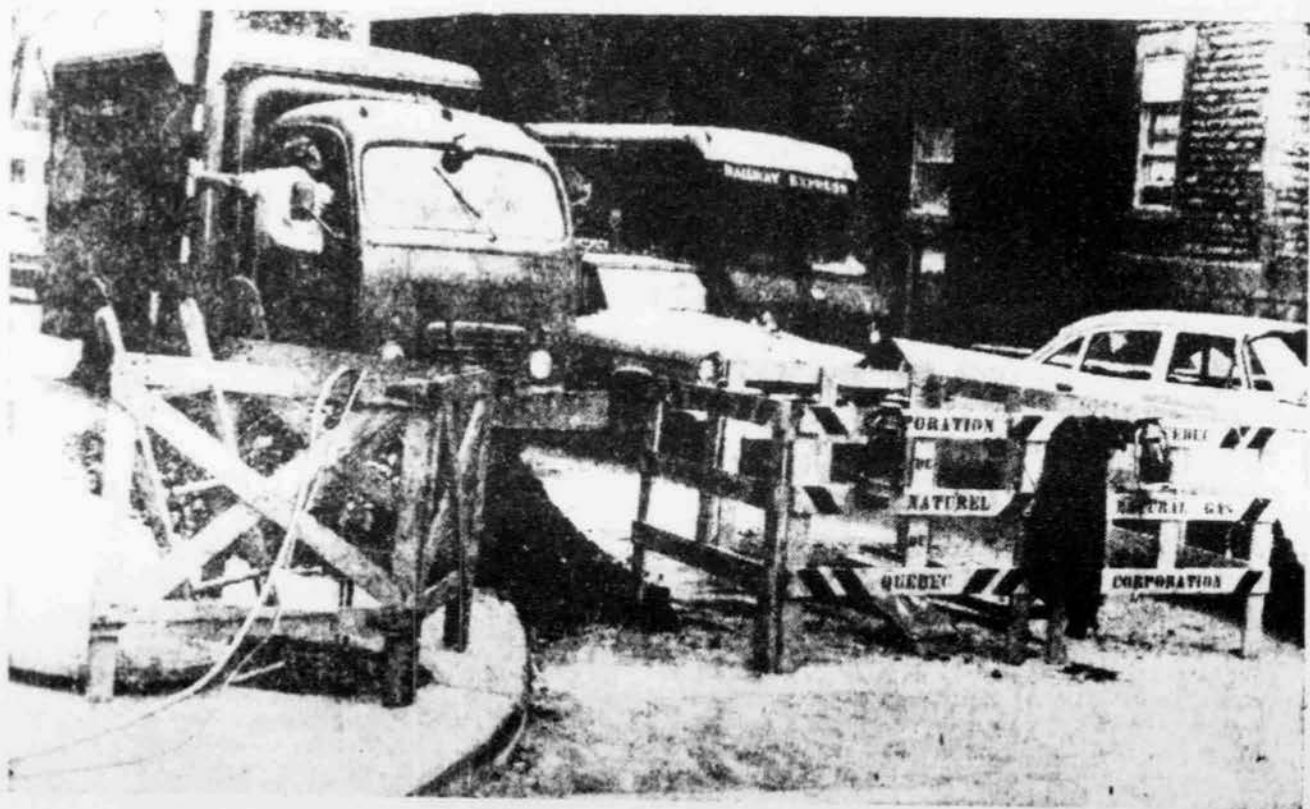
OUVERTURE OFFICIELLE DE LA RUE ONTARIO: Le maire Sarto Fournier et le président du comité exécutif, M. Jos-Marie Savignac, ont procédé en fin d'après-midi, hier, à l'ouverture officielle de la rue Ontario élargie et repavée à neuf. Un premier ruban fut coupé à l'intersection de la rue Amherst et un second au boulevard Pie IX. On remarque sur la photo, outre MM. Fournier et Savignac, les commissaires Alfred Gagliardi et J.-H. Dupuis, M. Guy Grenier, vice-président du Centre commercial, M. Paul Bertrand, gouverneur de l'Association des hommes d'affaires du quartier Frontenac, M. Albert Laiberte, président de la Société des hommes d'affaires de l'Est, M. Rosario Raymond, président du Centre commercial Ontario, des conseillers municipaux et d'autres représentants des groupements d'hommes d'affaires du secteur.

(Photo Le Devoir)

LE DEVOIR

SEP 30 1959

Rue Ontario



**24 HEURES A PEINE.** — La rue Ontario n'aura été neuve que 24 heures à peine, du moins à l'intersection de la rue St-Denis où on a été forcé hier de creuser le premier trou dans la resplendissante voie d'asphalte, inaugurée la veille. Des citoyens ont découvert une fuite de gaz naturel et l'ont signalée à la Corporation qui distribue ce combustible. Le

photo Lucien Desjardins, LA PRESSE  
malheur a voulu que la fuite soit à cet endroit, plutôt que dix pieds plus au nord sur la rue St-Denis. Il fallut donc procéder à la réparation du tuyau, et pour ce faire, on a bien été obligé de creuser d'abord un trou. On a beau prendre toutes les précautions possibles, un trou est toujours un trou, et laisse toujours une trace.

LA PRESSE  
OCT 1 1959

Rue  
Ontario

### Décorations rue Ontario

Les marchands de la rue Ontario, section St-Timothée Delorimier, ont profité de la reconstruction complète de cette grande artère commerciale pour décorer et paviser à l'occasion des fêtes.

Un imposant défilé a eu lieu, hier soir, pour marquer l'événement. Les marchands se sont ensuite rendus au marché St-Jacques où le maire, le conseiller P.-J. Bertrand, leur a dressé la parole. On remarquait également la présence de M. Emile Figeas, conseiller du district.

MTL-MATIN  
NOV 12 1959

# The Gazette

FOUNDED JUNE 3, 1778

THE GAZETTE is printed and published by the GAZETTE PRINTING COMPANY LIMITED, of which John Stuart Miller is Vice-President and Business Manager at the Office, 1609 St. Antoine Street, Montreal 2. Telephone University 6-3361. Private branch exchange connecting all departments day and night.

CARRIER DELIVERY: 30 cents per week.

By Mail: Canada and British Commonwealth, \$15.00 per year, \$5.00 six months; U.S.A., Mexico and South America, \$18.00 per year; Continental Europe, Asia, etc., \$36.00 per year. Back Copies: 10c. one month old 25c. Authorized as second class mail, Post Office Dept., Ottawa. Members Audit Bureau of Circulations.

MONTREAL, TUESDAY, JULY 14.

## WE HAVE SUFFERED TOO LONG

Toronto is expected to have its subway in operation next year. But it is not stopping there in its improvement of traffic conditions. It is now planning a \$20 million lakeshore expressway to aid further the circulation that is the life stream of any big city.

And what is Montreal doing meanwhile? It cannot make up its mind really to go through with the Guy to Stanley street project for opening up Burnside.

No one, certainly, wishes a hasty or unwise project to be undertaken. But there is, surely, nothing new or hasty about the opening up of Burnside.

Back in 1911 Mr. R. Wilson Smith, who had recently been Montreal's mayor, was advocating that the city seek the advice of an expert in solving its traffic problems. He was addressing an audience in the schoolroom of St. George's Anglican Church. He urged "the appointment of an expert with much experience in laying out large cities." As he contended, "the time had come when broad and comprehensive lines must be adopted."

In that same year the City Hall took action. It brought from Boston an outstanding civic planner named Olmstead. He surveyed Montreal's congested traffic. And what did he say?

♦ ♦ ♦

He said the great need was to relieve Sherbrooke and St. Catherine streets. And how was that to be done? He thought there was only one answer. That was to join up Western avenue with Burnside and Ontario street, thereby creating a new east-west artery.

That was just 42 years ago. The recommendation made in 1911 by the traffic expert from Boston remains as obvious today as it did then. But apart from discussion, little was done until June of 1951, when the City Council authorized an appropriation to extend Burnside Place (off Guy street) eastwards to Mountain street.

It was explained that this, at least, would be "a beginning." But it is hard to see how a "beginning" can be made on a project that has use only if it is done as a whole.

To open a tiny stretch of new street leading off Guy street and opening up into Mountain street would seem of little value in itself. On the contrary, it might only serve to make matters worse. Mountain street is already busy enough

as it is. The piecemeal project would only open a new stream of incoming traffic into Mountain street, to mingle with the traffic already there.

The Guy-to-Mountain project had to be submitted to the Quebec Municipal Commission for approval. The Quebec Municipal Commission, quite naturally, thought it all a little odd. After studying the suggestion, it asked for more information. Had the City of Montreal worked out any plan as to when the whole project from Western avenue to Ontario street might be opened up? If this piecemeal "beginning" were undertaken, when would the "ending" come?

Last week the Quebec Municipal Commission gave its decision. This tiny opening-up project, which would cost about \$2,750,000, would bring no real relief to Montreal's traffic problem.

Everything, therefore, is back just about where it was before. The subcommittee of the civic Executive Committee has been asked to begin examining all over again the larger Burnside project. In other words, the subcommittee is right back where Olmstead was in 1911.

♦ ♦ ♦

But what is happening in the meantime? Anyone who tries to drive home at night knows. But the delay is also having serious effects upon business in the heart of the city.

In the spring of last year the representatives of six downtown department stores, headed by Mr. Henry Morgan, went to the City Hall in a delegation. The size and importance of these stores, the substantial taxes they pay on their extensive downtown properties, and the highly respected status of their executives as members of the business community all lent added weight to the force of their plea.

These businessmen joined in saying that traffic congestion was strangling the city at its heart. The city was becoming cut off from its own centre. Every year is making conditions worse. Nor did the delegation lack a definite proposal. They urged the joining of Western avenue with Ontario street, to create a new central artery.

Perhaps the whole matter may be expressed in these words: "We have suffered too long as it is, and if certain of our streets are to continue as thoroughfares, and not as jams of traffic, no time is to be lost."

These words were used 42 years ago by Sir William Van Horne. He, too, favored the Burnside project.



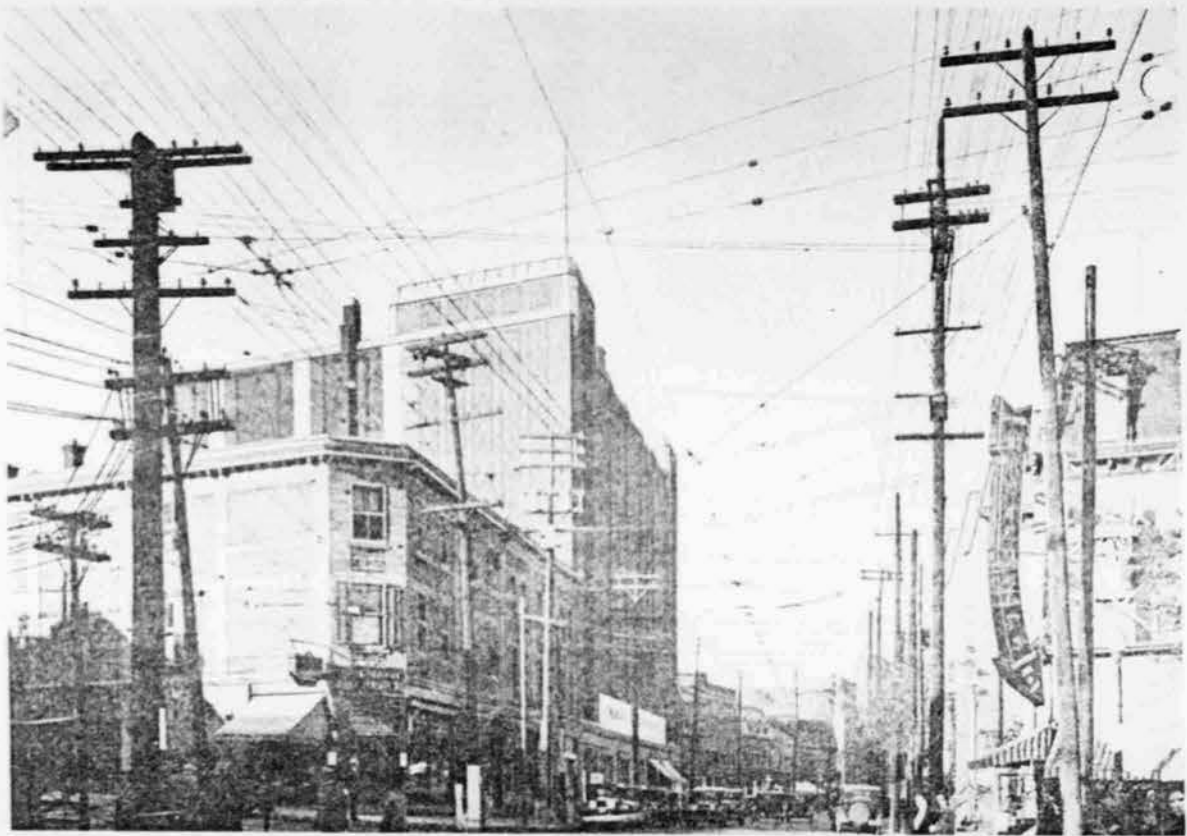
La rue Ontario, à l'angle de la rue Orléans

Fig. 20



Le chemin de la Côte-des-Neiges, à l'angle de la rue Cedar

Fig. 21



La rue Ontario, à l'angle de la rue St-Denis  
Fig. 26



La Place des Patriotes, dans la direction de la rue Notre-Dame est  
Fig. 27

## Quebec Halts City Plan for Burnside St.

Benefits Not Worth Cost Involved, Rules Municipal Commission

PLANS to alleviate mid-city traffic conditions by extending and widening Burnside street are stalled today — despite City Hall approval of the project — because the Quebec Municipal Commission has flashed the red light on the project.

The Municipal Commission, in a letter to the City Council yesterday afternoon, refused to allow the city to proceed with the Guy-to-Mountain street stretch of the Burnside artery — the first and only part of the over-all project tackled by the city.

### Not Worth Expense

The QMC, in its letter, said that the expense involved in handling this stretch of the project does not warrant the benefits to be derived from it, and furthermore, it would not bring the improvements envisaged.

The city Executive Committee referred the letter to the sub-committee on traffic and parking for study.

In April, the city told the commission that the cost of the 80-foot-wide Burnside street from Guy to Bleury was estimated at \$11,495,000.

That amount included \$9,795,000 for expropriations required to open the street between Guy and Stanley streets and to widen it between Stanley and Bleury streets, and \$1,700,000 for construction.

The expropriation costs, including experts fees, had been calculated at 283 times the municipal valuation of the property concerned.

### Estimates Given

Overall estimates were broken down into four sections, as follows:

From Guy street to Mountain street, \$2,750,000; from Mountain street to Stanley street, \$4,015,000; from Stanley street to Union ave., \$3,170,000; from Union avenue to Bleury street, \$1,560,000.

It was back in June, 1951, that council voted \$978,000 for the expropriation of the properties needed to permit opening of Burnside street between Mountain and Guy street. The Quebec Municipal Commission asked for estimate of costs of the total Burnside street project and of the various stages by which the city intended to proceed.

It was then a question of engaging experts to make the estimation of costs, and when the matter came up in City Council that body returned to the city Executive Committee for further study a recommendation that it vote the funds for the experts.

However, since then the administration obtained some cost estimates from the assessors' department and the public works department and sent them to the commission.

## Traffic Troubles

# Monorail Held Assist To Speedy Commuting

Star reporter Gene Lees presents the last of a series of six articles on Montreal's traffic problems. Travelling over the city by plane, around the city by street car, taxi, auto and on foot, Mr. Lees started on this scheme one month ago, and throughout the time he spent gathering material he was in touch with all Montreal traffic experts and many private citizens who have their own solutions in respect to this problem which is so much a part of the city's daily life.

By Gene Lees

I TALKED to a man who thinks the subway is nonsense.

After talking to innumerable students of the traffic problem in Montreal, all of whom anxiously await the start of work on this rapid-transit system, I raised my eyebrows when he expounded this view. But the eyebrows lowered and I listened in rapt attention when he told me why he thinks it's nonsense.

Frankly, I've avoided any mention of the subway and its implications until the last of these articles because the subway belongs in the category of planning for the future; and because of this man's view.

I was granted my interview with him—as with so many others—only on the promise that I would not mention his name. But he is a tremendously responsible and intelligent and conscientious official of the city.

This man believes Montreal needs a monorail system. Why? He has a whole file of facts to support his theory.

A monorail, such as the one in use in Germany, costs \$1,000,000 a mile to build. A subway costs, conservatively, \$12,000,000 a mile. The monorail can move almost silently at speeds up to 100 miles an hour, with absolute safety.

Furthermore, he said, an east-west monorail could be erected over the CNR tracks along the waterfront. This line could move commuters from the Place d'Armes area to Maisonneuve in 10 minutes. Another monorail line would go over the CPR tracks to Montreal West.

The monorail, he pointed out, is not like the elevated system in use in New York. It utilizes a single track from which its modern, streamlined cars are suspended.

"Is it practical? Yes, Los Angeles is considering putting in 25 miles of monorail. For us, the advantage is that we would not have to purchase a square inch of land to do it. And unlike our surface system, the weather wouldn't affect it in any way."

## Mount Royal Tunnel Urged

Aside from his advocacy of the monorail system, his views were not startling, although quite sensible. Like many other students of the problem, he believes an automobile traffic tunnel should be put under Mount Royal, whether in conjunction with the CNR or not. He believes a road should be built on the present site of the MTC tracks up the northeastern slope of the mountain. This road would be linked with an enlarged Shakespeare road and cars would be permitted to move over the mountain top.

"Don't misunderstand me," he added. "I love the mountain and I don't want to see cars parked all over it. Cars using this road would not be permitted to park, although we might build an entrenched road to a point behind the Chalet, where we could have an entrenched and invisible parking lot."

He believed—along with MTC officials—that the street car has got to go, to be replaced by buses. He granted that this takes time and money.

"But," he added, "if these things have got to be done, they've got to be done."

During my survey on traffic, I was impressed by one thing: the competence of the men who are wrestling with this problem. By and large, they mean business, although all too frequently, they are hamstrung and frustrated by insufficient co-operation from organizations, from the public, from other departments of the city.

Virtually every individual — whether a private citizen or an elected or appointed official — expressed concern over the city's traffic mess. But many of them expressed depression over the lethargy with which the problem has been attacked in the past.

"Look at Toronto," one man said. "They've already got a subway almost completed, and now they've given top priority to a new, \$20,000,000 expressway. They're moving constantly farther ahead of us."

Unlike this man, I find rays of hope in the situation.

I was imbued with the feeling that whether Montreal builds a monorail, a subway, a super-highway, a road over Mount Royal or what-have-you, this discouraging stagnation of traffic may eventually be ended, making it possible for Montreal to maintain her position as Canada's largest metropolis, instead of strangling in her own growth.

Concord  
Burnside  
2

## Another \$3,022,169 For Wider Burnside

City council yesterday in continued quarterly meeting decreed the property expropriations complementary to those ordered to widen Burnside-Ontario Sts. between Stanley and Bleury Sts., and voted credits totalling \$3,022,169 for the purpose.

The council previously had appropriated \$2,171,650 for the properties needed for the widening to 80 feet.

The additional expropriations ordered were: For better arrangement of lots fronting on widened Burnside, \$1,929,600; for better arrangement of lots fronting on widened Ontario, \$333,890; for extension of Concord St. westward to Union Ave. and for better arrangement of fronting lots, \$758,679.

Actual indemnity to be paid by the city to the proprietors will be determined eventually by the provincial Public Service Board.

Coun. P. J. Bertrand, president of the Montreal Property Owners' League dissented from yesterday's decisions.

Burnside already has been opened to approximately similar width between Stanley and Guy Sts., providing an east-west through traffic artery consisting

of Ontario, Burnside and St. Luke Sts. and Western Ave. It is planned later to link Demontigny St. with Ontario St. as well, in the vicinity of Jeanne Mance St.

The meeting stands adjourned until today, when it will enter its fourth week with one item of business and 65 motions of various councillors dealing with diverse matters still to be disposed of by the council.

The one item of business is a draft bylaw that would set at \$16.51 per running foot the rate at which owners of bordering property will be charged for local sewers constructed during the coming fiscal year.

This proposed bylaw when submitted earlier in the meeting was rejected by a vote of 24 in favor to 36 opposed, on the grounds that the price was too high. Yesterday, however, by a vote of 42 to 22 the council permitted its re-introduction.

Executive Committee Chairman J. M. Savignac said that by virtue of the law the figure could not be reduced but that a change in the city charter would be sought at the next session of the Legislature to authorize a lower price retroactively.

The matter was still under discussion at adjournment.



# Les travaux d'élargissement de la rue Burnside seront complétés

Le Conseil municipal a voté trois autres millions, hier après-midi, pour l'acquisition simple d'immeubles requis pour l'élargissement de la rue Burnside et de la rue Ontario, entre City Councilors et Stanley.

Ce montant permettra de compléter les travaux qui front de la rue Burnside et de la rue Ontario une grande artère, est ouest se jetant dans la rue Western.

Me J.-M. Savignac, président du Comité exécutif, a déclaré qu'il avait à cœur de terminer ces travaux. L'acquisition simple signifie que la ville met de côté une somme

d'argent nécessaire à défrayer le coût de l'évaluation des immeubles plus dix pour cent.

## Détails des crédits

Pour un meilleur aménagement des abords de la rue Burnside entre les rues Stanley et Peel, le Conseil a voté la somme de \$549,180, pour l'ouverture d'une ruelle à l'est de la rue Stanley, au nord de Burnside, \$33,735; pour un meilleur aménagement des abords sud de la rue Burnside, à l'est de Stanley, \$431,110; pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside, \$194,275; et pour l'ouverture d'une ruelle à l'ouest de la rue Metcalfe, au nord de la rue Burnside, \$35,705.

Il a également voté les sommes de \$264,335 pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside à l'ouest de la rue Victoria, \$431,260 pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside entre University et Union, \$357,877 pour le prolongement de la rue Concord vers l'ouest jusqu'à l'avenue Union, \$227,812 pour un meilleur aménagement des abords sud du prolongement de la rue Concord, entre Union et Aymer, \$68,210 pour un meilleur aménagement des abords sud du prolongement de la rue Concord, entre Aymer et City

Councilors; et \$104,780 pour un meilleur aménagement des abords sud du prolongement de la rue Concord, à l'est de la rue City Councilors.

L'administration a aussi demandé des crédits de l'ordre de \$264,638 pour un meilleur aménagement des abords de la rue Ontario entre Union et Aymer et \$68,252 pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Ontario à l'est de la rue City Councilors.

## Les égouts

Le Conseil a ajourné sa séance à cet après-midi, trois heures après que les conseillers eurent permis à M. Savignac de réintroduire une motion concernant le coût du prix linéaire à être chargé aux propriétaires riverains pour la construction des égouts.

Me Savignac a déclaré appuyé par le commissaire Alfred Gagliardi, que la loi actuelle ne laissait pas d'alternative à l'administration municipale et qu'il fallait charger \$16.51 du pied linéaire aux propriétaires si l'on voulait procéder à la construction d'égouts.

Il se propose, cependant, de présenter un amendement à la charte au mois de septembre afin de baser le prix sur la moyenne du coût pour les cinq dernières années et non pas seulement sur le coût de l'an dernier.

Au cours des quatre dernières années, le prix a varié entre neuf et douze dollars du pied linéaire.

MTL-MATIN  
MAR 22 1960

## L'AMENAGEMENT DES ABORDS DES RUES BURNSIDE ET ONTARIO

# Un projet encore loin de la réalisation

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité, hier après-midi, l'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement d'une place au futur carrefour des rues Burnside, Ontario et Demontigny.

Les crédits pour ces expropriations s'élèvent à plus de \$3.000.000 mais le projet, comme on l'a affirmé, n'est pas pour réalisation immédiate.

Les expropriations sont décrétées par voie de possession simple. M. Pierre DesMarais a expliqué que le projet de l'administration est d'abord de raccorder les rues Burnside, Ontario et DeMontigny. Par la suite, a-t-il dit, on pourra constater si le raccordement de ces rues élargies est satisfaisant pour répondre aux besoins de la circulation. Sinon, la ville pourra procéder aux expropriations et aménager une place qui facilitera le trafic à ce carrefour.

Si par ailleurs, poursuit M. DesMarais, l'on a aperçu que le raccordement est suffisant ou si l'on s'aperçoit qu'il en coûtera dix, quinze ou vingt millions de dollars pour aménager cette place, l'administration pourra toujours alors abandonner le projet sans causer de préjudice à qui que ce soit. En somme cette expropriation par voie de possession simple équivaut à une homologation, dit-il.

Le conseiller P. J. Bertrand a enregistré sa dissidence en affirmant que l'on était à lancer la ville dans un projet de plusieurs millions. Il a reproché à l'administration de n'avoir pas fourni des précisions claires et d'avoir laissé entendre qu'il s'agissait simplement d'élargir les rues Burnside, Ontario et Concord à 80 pieds. C'est plus que cela, dit-il. En fait on veut exproprier tout un quadrilatère. Une expropriation semblable est une mesure ruineuse.

Les expropriations décrétées hier font suite à une autre approuvée il y a deux semaines. La première fois le Conseil a voté un crédit de \$2.171.650 pour l'acquisition par voie de possession simple des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Burnside (côté nord) entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue Ontario (côté nord) entre l'avenue Union et la rue Bleur.

Les expropriations approuvées hier prévoient l'ouverture de la rue Concord, vers l'ouest jusqu'à l'avenue Union et vers l'est de la rue Avlmer jusqu'à un point à l'est de la rue City. Councillors, le meilleur aménagement des abords de la rue Concord de même que des rues Burnside et Ontario et l'ouverture de certaines ruelles.

### Retour aux égouts

Le Conseil a épuisé hier toute la partie de l'ordre du jour concernant des rapports soumis par le comité exécutif. Il ne lui reste plus que les motions de conseillers à étudier. Il y en a 65.

Cependant, quelques minutes avant l'ajournement, hier, le président du comité exécutif a réussi à réintroduire le rapport concernant le prix linéaire des égouts à être chargé aux propriétaires riverains au cours de l'année fiscale qui s'en vient.

On se rappelle que par un vote de 24 à 36, vendredi dernier, le Conseil avait refusé de fixer à \$16.51 le pied linéaire la quote part des propriétaires riverains dans la construction de tous les égouts dont la construction sera décrétée au cours de la prochaine année. La majorité des conseillers avait trouvé inacceptable la hausse du taux qui est actuellement de \$11.73.

Hier avant-midi au comité exécutif, on a étudié la question et il fut décidé de soumettre la question à nouveau au Conseil.

On a discuté fermement sur l'opportunité de réintroduire le rapport au Conseil mais par un vote de 42 à 22 le Conseil a accepté de reconsidérer son vote de vendredi dernier.

C'est le même rapport et la même recommandation qui reviennent. M. Savignac a expliqué que le directeur des Travaux publics n'avait pu trouver moyen de réduire le prix fixé à \$16.51, prix "qui est sûrement trop élevé", dit-il. Cependant, M. Savignac affirme que le Conseil n'a pas d'autre alternative que de l'accepter car autrement la Ville ne pourrait pas entreprendre de travaux de construction d'égouts durant la prochaine année. Il a expliqué que lors de la prochaine session provinciale, en septembre, un amendement à la charte sera soumis pour établir le taux selon les dépenses encourues au cours des cinq dernières années et que la portée de cet amendement sera rétroactif afin de réduire le montant que les propriétaires auraient à payer au cours de la prochaine année.

M. DesMarais a soutenu que le président invitait le Conseil "à se laisser mordre et à se faire panser après".

Le Conseil, dit M. DesMarais, a clairement manifesté son opinion. Le nouveau rapport est uniquement une fin de non recevoir des représentations fai-

tes par le Conseil et aujourd'hui on ne donne aucune raison véritable pouvant justifier une augmentation aussi fantastique".

M. DesMarais a dit que contrairement à ce que le président Savignac a affirmé, si le Conseil ne vote pas le taux recommandé la ville pourra construire des égouts, mais elle ne pourra pas faire de répartition. Il a demandé que le rapport soit une fois de plus retourné à l'exécutif.

Le débat se poursuivra cet après-midi.

LE DEVOIR  
MAR 22 1960

*Quebec  
Ontario*

# Street Improvement Projects Planned

The City Planning Department will shortly submit a project to the Executive Committee to link deMontigny street to Ontario street east of the Place des Arts and widen St. Urbain street north of Ste. Catherine street

This announcement is contained in a report from City Planning Director Claude Robillard to the Executive Committee recommending credits for \$111,770 for the expropriation of land and buildings on the east side of St. Urbain street to widen this artery between Dorchester boulevard and Ste. Catherine street.

Adopted by the Executive Committee yesterday, the report will be submitted for approval to City Council at Thursday's special sitting, Chairman Lucien Saulnier announced today.

## Street Widening

Without giving any details, Mr. Robillard's recommendations drafted by Charles E. Brunette, department engineer, merely points out that a project for the widening of St. Urbain on the north side of Ste. Catherine will be soon submitted to the civic administration.

At the same time, a project to connect Ontario with deMontigny, both streets to be widened, will be presented to the Executive.

Connection of these two east west thoroughfares was one of the priority projects of the previous Drapeau - DesMarais regime which planned the establishment of one-way traffic on Ontario and Ste. Catherine streets.

The department, it is added, is presently working on a project to widen St. Urbain from Dorchester down to Fortification Lane.

"This project should be realized immediately in view of the fact that the City's Public Works Department will soon install public utility accommodations on St. Urbain for the new Quebec-Hydro Building and Woodhouse Store," the report adds.

The City at large will pay for the project, it was stated.

STAR

21 MAI 1961

Rue Ontario

## Ponts Champlain et Jacques-Cartier, etc (4)

# Quatre projets d'amélioration de la circulation à Montréal

Quatre projets importants visant à améliorer la circulation et à plaire aux auto-

mobilités et camionneurs de la métropole font les frais des nouvelles en fin de semaine. Ce sont la construction des approches du pont Champlain à Montréal, la construction d'une nouvelle rampe d'accès de l'île Ste-Hélène au pont Jacques-Cartier, la reconstruction du tunnel de la rue Wellington sous les voies du Canadien National, près de la rue Sebastopol, et l'aménagement d'une voie devant relier les rues de Montigny et Ontario, à l'est de la Place des Arts.

Les approches du pont Champlain: le Conseil des ports nationaux les construi-

ra au coût de \$5 millions. Elles rejoindront le tunnel de la rue Atwater. Mais la ville cédera gratuitement au CPN le terrain exproprié à cette fin et les îles du St-Laurent actuellement utilisées par le dépotier de la Pointe St-Charles. Elle s'engage également à décréter sens unique vers l'ouest, la rue Workman, et sens unique vers l'est la rue Notre-Dame à l'ouest, d'Atwater et à y construire un viaduc au-dessus des voies ferrées près de la place St-Henri, ainsi qu'à construire toute autre voie d'accès au pont.

Dans l'île Ste-Hélène, le Conseil des Ports nationaux construira une rampe d'accès au pont Jacques-Cartier, à l'est de ce dernier, pour éliminer tout croisement de circulation sur le pont. La ville paiera \$20,000 par année pour compenser les argents que ne paieront pas les véhicules voyageant dans l'île. On n'installera pas de kiosque de péage.

La reconstruction du tunnel, rue Wellington, près Sebastopol, coûtera \$1,300,000. La ville en paiera \$1,050,000 et le fonds pour éliminer les traverses à niveau, \$250,000. La ville a accordé le contrat de construction au montant de \$736,119 à McNamara Quebec Limitée.

Enfin, le service d'urbanisme se propose de tracer des plans pour relier les rues Ontario et De Montigny à l'est de la Place des Arts et élargir la rue St-Urbain au nord de Ste-Catherine. Par ailleurs une recommandation a été faite au Comité Exécutif de voter des crédits de \$111,770 pour l'expropriation de terrains à l'est de la rue St-Urbain entre Dorchester et Ste-Catherine. Ce projet d'élargissement est urgent, note-t-on, puisqu'on devra en faire coïncider la réalisation avec l'exécution des travaux d'utilités publiques au nouvel édifice de l'Hydro-Québec.

DIMANCHE-MATIN

21 MAI 1961

Comité exécutif  
reçoit les plans  
du projet  
municipal  
9

## Vaste aménagement des rues autour de la Place des Arts

par Albert TREMBLAY

Le comité exécutif a adopté hier après-midi les plans définitifs d'un important projet de rénovation et d'amélioration du système des voies de circulation dans le secteur immédiat de la Place des Arts.

Le projet, qui sera soumis aux membres du Conseil municipal dès la séance du 17 décembre, comprend l'élargissement de la rue Jeanne-Mance, de la rue Ontario et, principalement, la construction d'une nouvelle rue dans le voisinage immédiat de la Place des Arts, travaux qui coûteront la somme de \$2,438,983.60.

Ces aménagements nouveaux sont, plus précisément :

- Elargissement de la rue Jeanne-Mance, du côté ouest, au nord de la rue Ontario;
- Elargissement de la rue Ontario, côté nord, entre les rues Bleury et Jeanne-Mance. Ces deux premières tranches du projet coûtent \$181,929.
- Ouverture d'une nouvelle rue, qui sera parallèle à la rue Ontario, au nord de cette dernière, entre les rues Bleury et St-Urbain (\$1,501,606.60).
- Réaménagement des abords de la rue projetée, au nord de la rue Ontario, (\$58,421), et...
- Réaménagement des abords de la rue Ontario, côté nord, une fois cette rue élargie (\$697,027).

Tous ces travaux constituent une suite logique à une décision prise il y a quelques mois, et entérinée depuis par le conseil, concernant le prolongement de la rue De Montigny, de la rue St-Laurent, où elle vient se jeter présentement, à la rue Ontario, à la hauteur de la rue St-Urbain.

Précisons également que le comité exécutif doit mettre au point dès aujourd'hui une autre tranche de cet important projet, soit le prolongement vers l'ouest de la nouvelle rue, ou la deuxième voie de la rue Ontario, jusqu'à la rue Peel.

On sait qu'une bonne partie, sinon la majeure partie du terrain requis pour ce prolongement de rue, a été expropriée il y a assez longtemps et que les édifices ont presque tous été démolis. De la rue Peel à la rue Bleury, la seconde voie de la rue Ontario sera aménagée à même des terrains vacants actuellement utilisés comme terrains de stationnement municipaux.

Le président du comité exécutif, qui a annoncé cette nouvelle hier après-midi, a déclaré

nourrir des craintes quant à l'opportunité de pouvoir faire coïncider la date de mise en service de ce nouveau réseau de circulation avec celle de l'inauguration de la salle de concert de la Place des Arts, prévue pour septembre 1963. "Nous ferons tout ce qui est possible de faire pour que ces travaux soient terminés à temps pour l'inauguration", a dit M. Saulnier, "mais la chose sera difficile".

### Et le métro...

Prolongement de la rue De Montigny, aménagements nouveaux, démolition massive de certains îlots de constructions et élargissements de rues sont tous des travaux qu'il sera possible de surveiller "en surface".

Mais, sous le secteur directement visé par ces travaux, l'activité ne sera pas moindre, car l'aménagement de la station "de la Place des Arts" et la construction du tunnel de la ligne est-ouest du métro de Montréal occuperont sous terre la presque totalité du terrain rénové en surface.

De là à dire que l'administration Drapeau-Saulnier a fait d'une pierre deux coups il n'y a qu'un pas... ou une magnifique coïncidence. Disons immédiatement, toutefois, que la

totalité du coût de ces travaux d'aménagement de surface sera imputée au fonds général de la ville.

M. Lucien Saulnier a expliqué que ces travaux étaient d'abord rendus nécessaires par les besoins de plus en plus nombreux de la circulation, pour expliquer ce qui semble être à première vue un léger paradoxe.

Le président du comité exécutif a d'ailleurs dit que la ville "pourra récupérer environ \$1,000,000 par la vente des terrains libérés entre la rue Ontario et la nouvelle voie". Il a ajouté que l'augmentation des revenus de la ville de Montréal, par suite de la revalorisation du secteur, rendait ces expropriations "très économiques".

see Ontario

City Proposal

# New Street In Midtown Area

By MYER NEGRU

The Drapeau-Saulnier administration proposes to open a new 75-foot-wide street immediately north of Ontario St. from St. Urbain to Bleury, and today will consider the advisability of continuing it from Bleury to Peel.

At its sitting yesterday, the administration asked the city council to appropriate \$2,438,983.60 at its meeting of Dec. 17 for acquisition of property to:

1. Widen Jeanne Mance St. on the west side from Ontario to the projected new street and to widen Ontario St. on the

north side from Jeanne Mance to Bleury (\$181,929);

2. Open the new street, which would reach Bleury just to the south of Concord St. (\$1,501,606.60);

3. Give a better arrangement of lots fronting on the projected new street (\$58,421); and

4. Give a better arrangement of lots fronting on the widened stretch of Ontario St. between Bleury and Jeanne Mance (\$697,027).

In a report of Sept. 21, the city

planning department said the new street is necessary "for a better channelling of traffic at this spot as well as for displacement of public utilities from Ontario St. to this spot, which is a direct consequence of construction of the 'Place des Arts' subway station."

In an earlier report, the city planning department saw the opening of a new street just north of Ontario and Burnside Sts. between Bleury and Peel Sts. not only as a simple traffic improvement measure but also as an unique opportunity to practice urban renewal otherwise than by demolition of slums.

in Ontario

## Wide Artery Planned

# Saulnier Discloses Boulevard Project For Ontario Street

By GERARD DERY

Executive Committee Chairman Lucien Saulnier yesterday unveiled a multi-million dollar project for the conversion of Ontario street into a boulevard with centre islands between Kimberley and Bleury streets.

Today, he is to disclose the civic administration's plans for the opening of a new artery just north of Ontario street, between Bleury and Peel streets.

Widening of Ontario street behind the new Place des Arts, and the establishment of the new thoroughfare, have become necessary for two reasons, according to a report submitted to the Executive Committee by Planning Director Claude Robillard.

### Subway Consequence

One is to improve traffic facilities; the other is the displacement of public utilities at this site on Ontario street, a direct consequence of the construction of the Place des Arts subway station.

The administration, it was learned, is determined to speed up the execution of the project.

Following the approval of Mr. Robillard's report yesterday, the Executive decided unanimously to submit to City Council at its Dec. 17 meeting the expropriation and credits totaling \$2,438,983.60 for the acquisition of necessary land between St. Urbain and Bleury streets.

Chairman Saulnier also hopes to have the second part of the proposed improvement adopted immediately by the executive, in order to present the report to city councillors, Dec. 17.

Breakdown of the \$2,438,983.60 in credits is as follows:

1—Widening of the west side of Jeanne Mance, north of Ontario, and widening of the north side of Ontario, between Bleury and Jeanne Mance, \$181,929.

2—Opening of another street just north of Ontario, between Bleury and St. Urbain, \$1,501,606.60.

3—Better arrangements of the north side of the north roadway of Ontario, \$58,421.

4—Better arrangement of street entrances to Ontario, \$697,027.

### Side-lanes

The plan calls for north and south side-lanes between St. Urbain and Jeanne-Mance streets.

At this intersection, the north section will swerve to the north as far as Bleury. Traffic will be westbound on this section.

The existing Ontario street will serve as south side-lanes for eastbound traffic as far as Kimberley street where the roadway will veer to the south to connect with de Montigny street at St. Urbain.

Chairman Saulnier explained that eventually Ontario street will become a one-way artery for westbound motorists between St. Urbain and a yet undetermined street in the east end.

On the other hand, Demontigny will be used by eastbound car drivers from St. Urbain also to a yet undetermined intersection.

Ontario  
Rues d'Arts  
Expos

## 'Vaste aménagement de circulation' aux abords de la Place des Arts

Le comité exécutif a approuvé hier la première étape d'un projet de circulation autour de la Place des Arts et, en conséquence, le Conseil municipal sera appelé à voter, dès sa prochaine séance, le 17 décembre, un crédit de \$2,438,983 pour les expropriations.

Aujourd'hui l'administration étudiera les rapports relatifs à la deuxième étape de ce projet.

Hier, l'exécutif a décidé d'aménager une voie parallèle à la rue Ontario, au nord de celle-ci, de la rue St-Urbain à la rue Bleury. Aujourd'hui, il s'agit du prolongement de cette double voie jusqu'à la rue Peel.

La rue Ontario et la nouvelle voie deviendront du côté ouest de la Place des Arts le pendant de la double voie que formeront les rues Ontario et de Montigny lorsque cette dernière aura été reliée à la rue Ontario par une diagonale allant de la rue St-Laurent à la rue St-Urbain.

L'élargissement de la rue Jeanne-Mance sera continué au nord de la rue Ontario jusqu'à la nouvelle voie.

De plus on élargira la rue Ontario actuelle entre Jeanne Mance et Bleury. Les expropriations pour ces deux derniers projets coûteront \$181,929.

L'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la nouvelle voie parallèle

à la rue Ontario coûtera \$1,501,606.

Le meilleur aménagement des abords de la rue projetée et de ceux de la rue Ontario élargie nécessiteront le vote de crédits d'expropriations se totalisant à \$755,448.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a dit

que la ville pourra récupérer environ \$1,000,000 par la vente des terrains libérés entre la rue Ontario et la nouvelle voie. De plus, a-t-il expliqué, les édifices qui seront construits sur ces terrains rapporteront en taxes beaucoup plus que ce que nous rapportent les édifices actuels.



rue Ontario

③

## 'Crédits de \$2,438,000 pour le réaménagement du secteur de la place des Arts

Le conseil municipal a accordé hier soir à l'administration des crédits de \$2,438,933 qui seront consacrés au réaménagement des rues du secteur de la Place des Arts. Cette somme était demandée par le comité exécutif afin de couvrir le coût des expropriations, de la prise de possession préalable, les frais et autres dépenses incidentes se rapportant à cet important projet que requiert également la construction du métro.

Jeanne-Mance, de la ruelle des Fortifications en gagnant le nord.

Il s'agit de l'élargissement de la rue Jeanne-Mance, côté ouest, au nord de la rue Ontario; l'élargissement de la rue Ontario, côté nord, entre les rues Bleury et Jeanne-Mance; l'ouverture d'une nouvelle rue Ontario, entre les rues Bleury et St-Urbain et un meilleur aménagement des abords des parties de rues concernées.

Le conseil a accepté le rapport du comité exécutif à l'unanimité. Ces crédits seront imputés au fonds général de la ville.

### Autres crédits

Le conseil municipal a voté hier soir des crédits de \$326,900 pour la construction d'égouts, d'autres au montant total de \$17,200 pour la construction de trottoirs et enfin une somme de \$104,400 qui sera consacrée au pavage de certaines rues ou parties de rues.

Des trottoirs seront construits sur les deux côtés de l'avenue Gilmore, à proximité du canal Lachine; sur le côté est de la rue Paul-Pau, de la rue Notre-Dame à l'avenue Dubuisson; sur le côté ouest de l'avenue Casgrain, de la rue Bernard à la rue St-Viateur; sur le côté est de l'avenue Bois-de-Boulogne, en vue de la fermeture de la rue Poncet et sur le côté est de la rue

*rue Ontario*

## Prolongement de la rue Ontario:

### Le projet est remis à mardi

Le comité exécutif a reporté à mardi l'adoption du projet de prolongement de la nouvelle voie de la rue Ontario, de la rue Bleury à la rue Peel.

Ce retard a été causé par des corrections que l'on doit apporter au projet initial.

Le comité exécutif devait adopter hier une nouvelle tranche de son projet de rénovation et d'améliorations au système routier du secteur de la Place des Arts. L'administration a annoncé mercredi toute une série de modifications au système routier du secteur Bleury, Ontario, St-Urbain et Ste-Catherine, dont l'aménagement d'une nouvelle voie à la rue Ontario, entre St-Urbain et Bleury.

C'est précisément le prolongement de cette nouvelle artère jusqu'à la rue Peel qui devait hier être ratifié par les membres du comité exécutif.

Revitalizing a Whole Area

# New Streets Will Serve Arts Centre

By CHARLES LAZARUS

The city administration is moving ahead quickly with a revision of the street pattern in the vicinity of Place des Arts, to accommodate the thousands of additional vehicles expected in the already-crowded area when the concert hall opens in September.

One of the first moves in this connection, was announced Thursday by the Executive Committee with the approval of plans to widen Ontario between St. Urbain and Jeanne Mance, and the building of a new street from Kimberly and Ontario, diagonally to a point on Bleury north of Ontario.

The plans call for the construction of two traffic islands which would permit traffic to flow westbound toward Bleury on the new street, and eastward along Ontario. The second phase of this plan was to be announced yesterday, but was delayed for technical reasons.

It is understood it would provide for the construction of another street running west of Bleury, between Ontario and Concord. This thoroughfare would, in effect, be an extension of the street announced Thursday and running from Kimberly and Ontario diagonally to Bleury.

There had been studies, some years ago, to extend Concord westward from where it now stops east of City Councillors. Plans for this Concord extension, apparently, have now been dropped.

The construction of Place des Arts has brought about a revitalization of the entire area. It is also for this reason that the city is moving as quickly as possible to provide the necessary improvement in traffic facilities.

While the building of the concert hall and the construction of other buildings in the area is the main reason for the city's intensive program of street construction and improvement, another reason is the fact that the east-west line of the subway will run under Ontario.

This will mean that the number of pedestrians in the area of the concert hall will also increase substantially.

Also being considered in the planning is the fact that the Place des Arts will have underground parking facilities for approximately 800 vehicles and, naturally, on the night of any

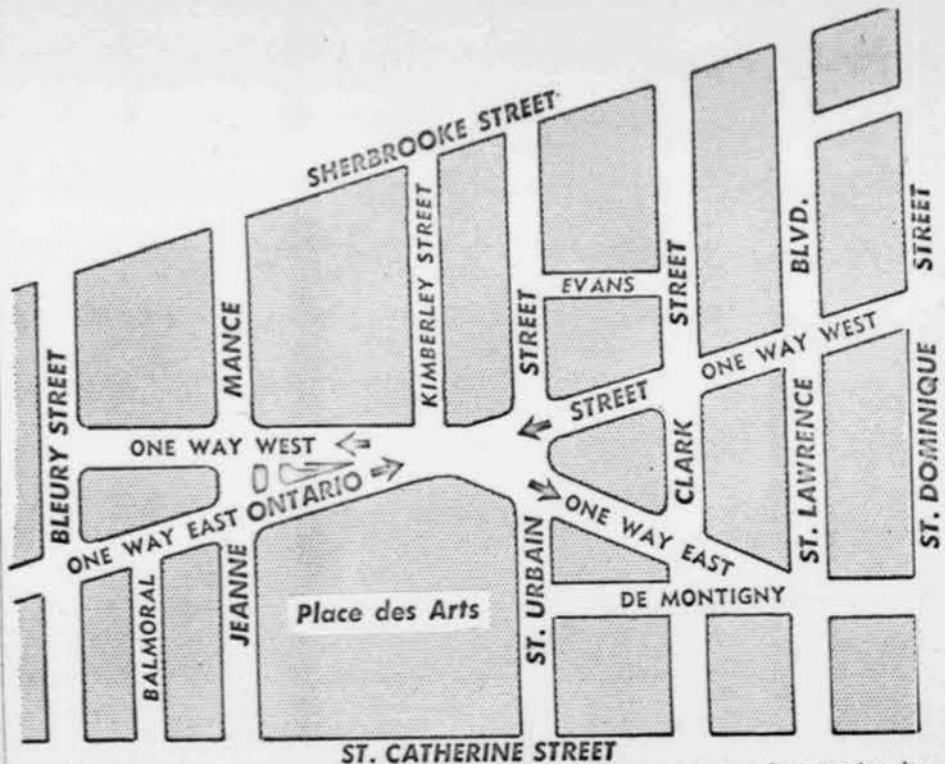


Illustration of the new traffic improvement program announced yesterday by the city administration which will ease traffic in the Place des Arts area.

presentation, hundreds of taxis will be moving into the area to bring patrons to and from the concert hall.

At the moment, plans call for private vehicles to come in by St. Urbain street and taxis, in a wide circle, by the Ontario entrance. However, a spokesman for the Place des Arts said yesterday that the matter of approaches for taxis and private cars is still under study.

The city has already implemented several important changes in the street pattern. One is the widening of St. Urbain street between St. Catherine and Dorchester boule-

vard, as part of the plan to broaden this main artery for a considerable distance to the north and south.

Another major project has been the levelling of Jeanne Mance between Ontario and St. Catherine in order to permit a free flow of traffic on the former thoroughfare, from which there will also be an entrance to the Place des Arts.

Under discussion, too, is the turning of Benoit, a small street running from St. Catherine to Dorchester in front of Place des Arts, into a boulevard.

The concept is to create an "Avenue de l'Opera" type of thoroughfare, in the Parisian style, which would serve as a broad, impressive approach to the front entrance of Place des Arts.

# Réaménagement du réseau routier dans le secteur de la Place des Arts

par Albert TREMBLAY

Les travaux de démolition se poursuivent allègrement autour de la Place des Arts, tandis qu'à l'hôtel de ville de Montréal on espère que le réaménagement du réseau routier dans ce secteur achalandé sera terminé en 1965, en même temps que la partie du tronçon est-ouest du métro à cet endroit.

Il reste peu d'immeubles à démolir et, dans quelques semaines, on pourra s'attaquer à la construction d'une nouvelle rue, qui sera parallèle à la rue Ontario, un peu plus au nord, et qui s'étendra de la rue St-Urbain à la rue Victoria. L'aménagement de cette nouvelle voie doit coûter, à elle seule, au moins \$3,000,000.

Simultanément, il faudra élargir la rue Jeanne-Mance, du côté ouest, au nord de la

rue Ontario, ainsi que la rue Ontario, du côté nord, entre les rues Bleury et Jeanne-Mance.

L'administration a également prévu des crédits assez considérables (près de \$200,000) afin de faire disparaître, une fois les travaux de construction terminés, les vestiges toujours peu agréables laissés par les démolisseurs. Dans l'ensemble, les travaux d'aménagement de surface entraîneront des déboursés que l'on peut évaluer à environ \$5,000,000.

La construction d'une seconde voie doublant la rue Ontario est la suite logique au prolongement de la rue De Montigny. Elle était, de plus, rendue nécessaire par la construction du métro et l'aménagement de la station Place des Arts.

Le tronçon est-ouest du métro va laisser la rue De Mon-

tigny, à la hauteur du boulevard St-Laurent, pour se diriger en diagonale vers la rue Ontario et la station Place des Arts, à la hauteur de la rue St-Urbain. De là, le métro empruntera en sous-sol les rues Ontario et Burnside jusqu'à un point situé près de la rue Atwater.

La "nouvelle rue Ontario", de St-Urbain à Victoria, sera surtout utilisée en sous-sol afin de pouvoir dévier certaines conduites (égouts et aqueduc) actuellement enfouies sous la rue Ontario.

En surface, elle rendra un fier service aux directeurs des grands magasins de la rue Ste-Catherine et facilitera le stationnement de nombreux véhicules sur des terrains privés, qui sont presque tous déjà la propriété de maisons d'affaires. Particulièrement entre

Bleury et Victoria, la seconde voie de la rue Ontario, que l'on n'a pas encore officiellement "baptisée", sera une simple "voie de desserte".

Les projets originaux prévoyaient que la nouvelle rue se prolongerait jusqu'à la rue Peel. Le président du comité exécutif a toutefois annoncé, au cours de la dernière séance du conseil, que ce projet avait été abandonné.

Les travaux entraîneront également la démolition du poste de pompiers No 5, qui se trouve actuellement au nord de la rue Ontario, un peu à l'ouest de la rue Bleury.

Le conseil municipal a déjà adopté les crédits nécessaires à la construction d'un nouvel édifice, au coin des rues St-Dominique et Ontario.

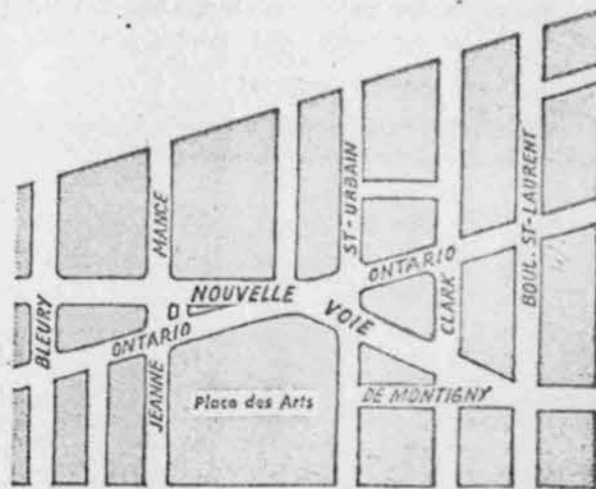
Selon l'administration, c'est

la construction de la Place des Arts qui a d'abord motivé ces travaux. C'est pourquoi le coût entier du programme de rénovation du réseau routier a été porté au fonds général de la ville. Le métro profitera simplement de ces améliorations...

Il ne fait aucun doute que le nombre des automobiles tout aussi bien que celui des piétons, va considérablement augmenter lorsqu'on aura inauguré la salle de concert de la Place des Arts.

Ceci rend d'autant plus regrettable la mauvaise synchronisation des deux projets.

Les Montréalais devront attendre près de deux ans ce nouveau réseau routier, après l'inauguration officielle de la salle de concert, en septembre prochain.



CETTE CARTE fait mieux comprendre le tracé qu'empruntera "la nouvelle rue Ontario".



LA PRESSE, SAMEDI le 20 JUILLET 1943

COIN ONTARIO ET KIMBERLEY. — Véritable scène de désastre. C'est à partir de cet endroit que la rue Ontario se divisera en deux. La seconde voie se prolongera jusqu'à la rue Victoria.



OIN BLEURY ET ONTARIO — Un panorama qui change tous les jours. Le metro passe par là... la Place des Arts est tout proche.

reportage Roger Saint-Jean, LA PRESSE

## Pourquoi la rue Ontario n'est-elle pas comprise dans les rues privilégiées?

(Par André Desrochers) — Le comité exécutif a passé un projet de loi, lors d'une réunion régulière tenue le 11 septembre, concernant les enseignes et affiches des maisons commerciales. Nous verrons plus loin en quoi consiste le dit projet. Pour l'instant, disons que les marchands de la rue Ontario ne semblent pas satisfaits des décisions qui pourraient être prises.

Le projet demande, entre autres, que les commerces annoncent seulement le nom de la maison et la spécialité. C'est-à-dire que les enseignes lumineuses extérieures ne soient pas chargées des noms des fournisseurs. Exemple: "L. Distingué, Ameublement", un point c'est tout!

### Et les décorations dans les rues

Evidemment, on empêchera quiconque de se servir des arbres, clôtures, murs ou autres endroits pour afficher ou accrocher. Et le circulaire distribué par "The Montreal Board of Trade" renseigne les marchands sur quelques précisions défavorables à leur commerce, c'est évident.

### Pourquoi pas la rue Ontario

Le comité exécutif favorise, dans ce projet de loi, quelques marchands situés sur les rues suivantes: St-Hubert, Ste-Catherine, Décarie et St-Laurent.

Une question se pose: pour quelle raison l'Exécutif n'a pas inclus le nom de la rue Ontario dans les "rues privilégiées"? Il semble qu'on veuille participer à l'effort général afin de promouvoir les centres commerciaux; dans ce cas-là, il aurait été naturel de penser aux marchands de la rue Ontario.

*Revue  
d'histoire*

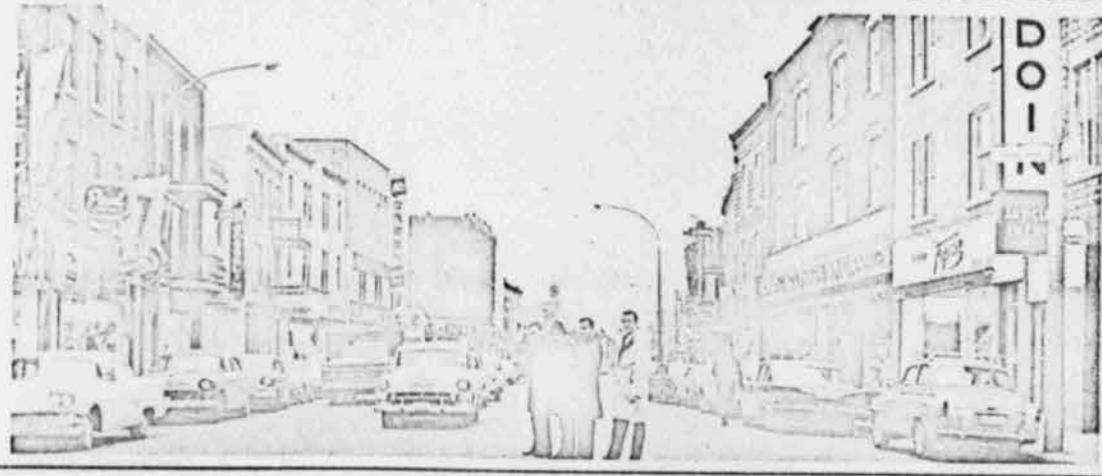
## 60 MEMBRES de la rue ONTARIO FONDENT la PROMENADE ONTARIO

L'Est de Montréal a maintenant sa Promenade Ontario. Elle s'étend, comme son nom l'indique, rue Ontario, de la rue Moreau à la rue Viau.

**QU'Y A-T-IL DE PARTICULIER SUR LA PROMENADE ONTARIO?** En premier lieu, une union de tous les marchands indépendants pour mieux servir la population. Ensuite, Promenade Ontario, on se trouve chez soi, au milieu de personnes qui partagent la même vie que soi.

**COMMENT EST NÉE LA PROMENADE ONTARIO?** Sous l'impulsion de commerçants dévoués, tels M. Paul Beaudoin, président; M. Raymond Goudreau, secrétaire-trésorier; M. Jean Daigneault, vice-président; M. Léopol Lemire, directeur-conseil, et M. Claude Guy directeur-administrateur. Ces commerçants, qui ont compris que l'union est la plus grande force, se sont groupés pour faire de la Promenade Ontario un centre prospère où il fait bon faire ses emplettes et vivre.

**DÉJÀ L'ASSOCIATION COMPTE 60 MEMBRES** et d'autres viennent chaque jour grossir le nombre des marchands de la Promenade Ontario où "SERVICE QUALITÉ ET COURTOISIE" est le mot d'ordre. Service et qualité on peut voir que cela existe déjà, l'amabilité des commerçants est reconnue. Et il y a des prix... des prix incroyables qui vont chaque jour, pendant 26 semaines, faire des heureux parmi les acheteurs de la Promenade Ontario. Chaque achat effectué chez les marchands affichant la symbolique enseigne de la Promenade donne droit à des billets de participation et chaque jour 10 de ces acheteurs seront appelés par le Poste Radio-Soleil CHRS, 1090 au cadran, et ils recevront un bon d'une valeur de \$10.00 de Nuday-Fixture... Ce n'est pas tout, ces mêmes acheteurs seront détenteurs de billets au tirage d'une magnifique voiture Skoda, tirage qui aura lieu tous les 15 jours sur la Promenade Ontario. Le lieu et l'heure exacte seront annoncés par le Poste CHRS.





# Un mur s'effondre sur un groupe de pompiers: un mort et deux blessés

Un pompier a perdu la vie et deux autres ont été sérieusement blessés peu après 5 h., ce matin dans l'incendie qui a détruit un immeuble de trois étages, rue Ontario, près de la rue Berri au centre de Montréal.

Le lieutenant Jean Ducharme, âgé de 43 ans, domicilié au 6030, rue Chanveau, de la caserne no 20 a été tué lorsqu'un mur s'est écroulé à l'arrière du 453 est, rue Ontario, où le feu a fait rage durant plus de trois heures la nuit dernière. Deux autres pompiers qui accompagnaient la victime à cet endroit ont également été ensevelis sous les débris de brique et de bois du mur écroulé. Ils ont été secourus à temps et ont été transportés à l'hôpital souffrant de multiples fractures.

L'incendie meurtrier a débuté vers 2 h. ce matin dans l'entrepôt situé à l'arrière du magasin "La

Cordée" à l'adresse précitée. Une soixantaine de pompiers, sous les ordres du directeur Armand Durette, ont combattu les flammes qui se sont propagées rapidement aux immeubles voisins.

Une maison de chambres, deux logis et une épicerie, en plus du magasin d'articles de camping

précité, ont été gravement avariés dans ce sinistre.

L'incendie était presque terminé lorsque le drame s'est déroulé, peu après 5 h. ce matin. Les pompiers arrosaient copieusement les débris lorsqu'un mur s'est écroulé subitement.

Le lieutenant Jean Ducharme et deux de ses

hommes ont été ensevelis sous un amas de briques et de morceaux de bois. Les victimes ont été secourues rapidement mais le lieutenant de secteur avait déjà subi de graves blessures lorsqu'on parvint à le dégager. Les deux autres pompiers souffrent de fractures aux jambes et à la tête.

L'origine de cet incendie est inconnue pour le moment, mais les limiers de l'escouade des incendies criminels font enquête.

Les dégâts matériels s'élèvent à plus de \$200,000 selon les renseignements recueillis tôt ce matin.

see Ontario

## Collapses After Blaze Controlled

# Wall Traps Firemen, One Dead, Two Hurt

By RICHARD LEVESQUE

A fire department lieutenant was killed and two firemen seriously injured when a three-storey brick wall collapsed and buried them as they were topping up after a three-alarm fire early today.

The blaze destroyed a building at Berri and Ontario streets.

The worst of the fight was over and the blaze was under control when the wall collapsed.

Killed was Lieutenant Jean Ducharme of Station 20 on Craig street.

Names of the injured, from the same station, have not yet been released.

The outbreak occurred at 1:55 a.m. inside the La Cordée sporting goods store at 453 Ontario street east.

District Chief Roland Lari-

vière, who answered the first alarm, said flames spread from front to rear on the first and second floors of the building which also contains furnished rooms and the Arsenault Co. furniture manufacturers.

Second and third alarms were rung in when the fire threatened an adjoining building housing Winthrop Laboratories of Canada.

No sooner had roomers been moved out of the upper floors than flames roared up through the roof of the three-storey brick building.

### Woman Is Hurt

An unidentified woman resident was slightly injured as she was leaving for safety.

More than 70 firemen played 20 streams of water into the building. They also sprayed the

Winthrop store, fearing an explosion.

As dense smoke billowed out several firemen required treatment for smoke inhalation and hand and facial cuts.

After nearly three hours the blaze was declared under control.

It was after this that a group of firemen went inside the rear bottom flat. A few seconds later, a chimney crumbled, bringing down the wall and trapping the firemen.

Said one who escaped uninjured: "One minute I was talking to my companion and the next I couldn't see him anymore. I could hear him call for help. He wanted me to come and get him, but there was nothing I could do."

The fireman, who wished to remain unnamed, said: "Bricks were piled all around me. From the middle of the pile of rubble, I could see a foot sticking out."

Fire department chaplain Rev. Dollard Morin and Director Armand Durette were summoned to the rear as police and private ambulances rushed to the scene.

Some firemen began digging up the rubble under which three firemen were trapped while others poured water on the side of the crumbled wall where dense smoke was billowing out, endangering the lives of the trapped firefighters, if they were still alive.

Half an hour later, the trapped men were carried out.

Lieutenant Ducharme died on arrival at St. Luc Hospital. The two others are in serious condition at Notre Dame and St. Jeanne d'Arc hospitals.

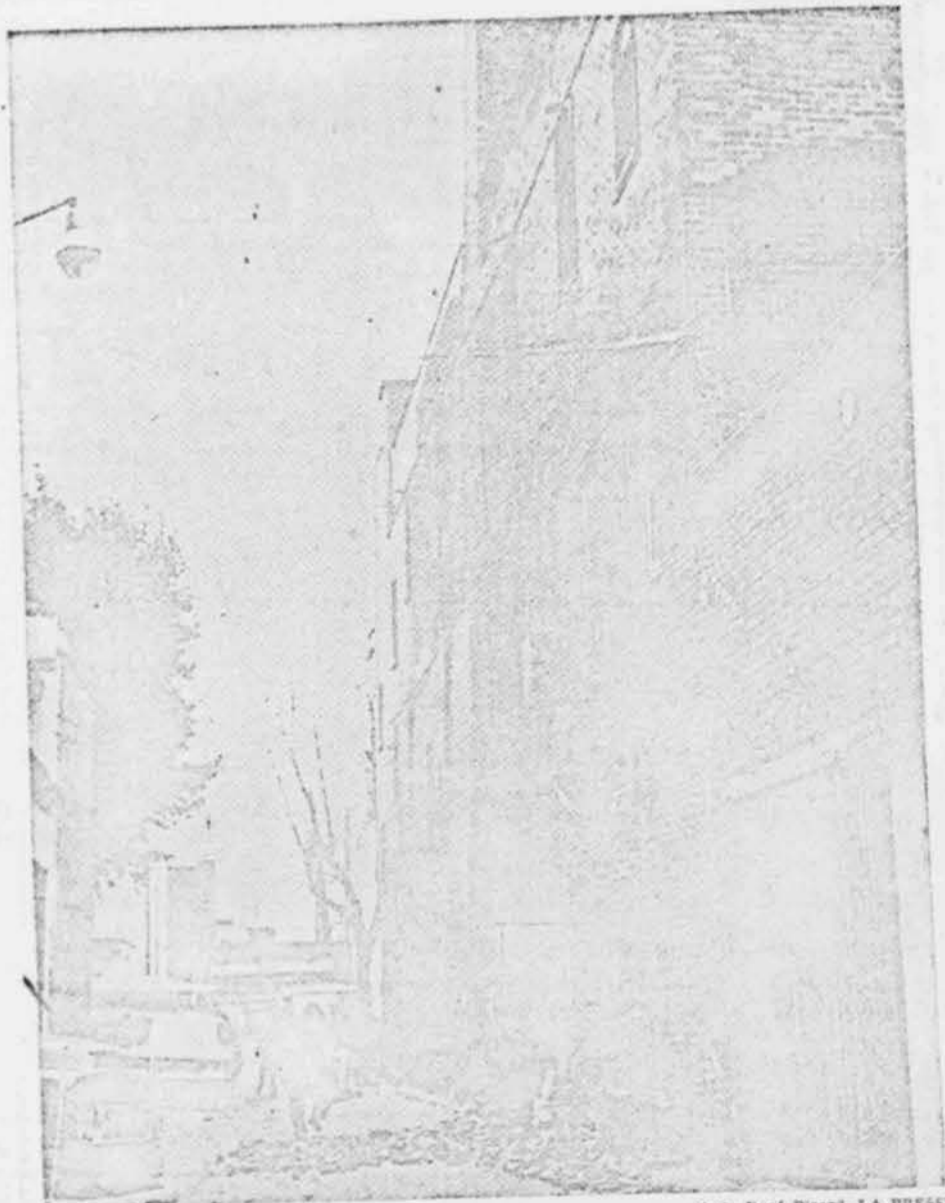


photo René Picard, LA PRESSE

### Des briques (centenaires) blessent un garçonnet

Un garçonnet de 10 ans, Ronald Hammond, dont les parents sont domiciliés au 1891 rue Orléans, a appris à ses dépens, vers 3 h. 25 hier après-midi, qu'il vaut mieux ne pas jouer trop près des immeubles centenaires. Alors qu'il s'amusait dans une ruelle, à l'arrière du 4026 est, rue Ontario, le garçonnet a été violemment secoué par une "douche" de briques, dont quelques-unes l'ont atteint à la tête. Fléchissant sous le poids des ans, le mur semblait ne plus avoir la force nécessaire pour retenir en place, quelques centaines de briques, qu'il a laissées tomber sur le sol. Heureusement, pour cette fois, l'enfant s'en est tiré avec de légères blessures. Mais, que serait-il arrivé si toute une ribambelle de gamins s'était trouvée à cet endroit et qu'une plus grande partie du mur soit tombée? Des centaines d'immeubles du genre, inoffensifs en apparence, sont une menace constante pour la vie des Montréalais.

## Une nouvelle chaussée sur le tronçon Clark-Stanley de la rue "Ontario-Burnside"

Une partie des crédits de plus de \$2,800,000 que le conseil municipal de Montréal a votés hier soir pour des projets d'"améliorations locales" permettra la construction d'une nouvelle chaussée sur le tronçon "Clark-

Stanley" de la rue "Ontario-Burnside".

Voici des précisions :

\$73,600 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de la rue Ontario, de la rue Clark à la rue Saint-Urbain, et son raccordement aux rues transversales ;

\$125,200 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de la rue Ontario, de la rue Saint-Urbain à la rue Bleury ;

\$105,100 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de la rue Ontario, de la rue Bleury à l'avenue Union, et son raccordement temporaire aux rues transversales ;

\$311,600 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de la rue Burnside, de l'avenue Union à la rue Stanley, et son raccordement temporaire aux rues transversales.

Un crédit de \$10,900 a été voté pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de la rue Jeanne-Mance, de la rue Ontario à l'avenue du Président-Kennedy.

Puis \$16,900 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de la rue Bleury, de la rue Ontario à l'avenue du Président-Kennedy.

# Le beau temps est revenu

## Allez vous promener sur la grande et belle rue Ontario

Vous trouverez ci-dessous un petit "historique" de la rue Ontario ainsi que les noms de marchands et marchandes qui vous souhaitent la bienvenue.

La "naissance" de la rue Ontario remonterait en 1842, alors que deux certains MM. John S. Carthwright et James Belle Forsyth, firent préparer un plan de lotissement de la ferme de Sir John Johnson, située dans le faubourg Québec. La ferme comprenait le terrain borné de nos jours par la rue Notre-Dame et le boulevard St-Joseph ainsi que par une ligne un peu à l'est de la rue Dorion, sur le côté ouest, et une autre ligne située à l'ouest de la rue Parthenais, sur le côté est. Les propriétaires de la nouvelle subdivision donnèrent à trois nouvelles rues, des noms de trois des grands lacs : Ontario, Huron et Erié.



### Premier tronçon

C'est précisément dans la paroisse St-Eusèbe que fut ouvert le premier tronçon de la rue Ontario. Les requêtes réclamant le prolongement de la rue Ontario venaient des citoyens demeurant dans le voisinage de ce qu'on appelait le Côteau Barron (entre St-Laurent et St-Denis).

On réclamait alors l'ouverture d'une rue à l'endroit où se trouve actuellement la rue Ontario, non pas pour faciliter la circulation, mais pour permettre d'y construire un égout de façon à assécher le marais qui coulait à cet endroit et dont les eaux stagnantes dégageaient une odeur telle que, durant les chaleurs, les citoyens craignant des épidémies affirmaient ne pas pouvoir tolérer plus longtemps une telle nuisance.

### La ville "ouvre" la rue

Les autorités du temps ne cédèrent pas facilement devant les instances des citoyens de toute la région intéressée. Les requêtes se multiplièrent et en 1862, les autorités municipales décidèrent enfin de se rendre aux requêtes des citoyens et par voie d'expropriation, elles procédèrent à l'acquisition du terrain nécessaire à l'ouverture du tronçon ouest de la rue Ontario, ainsi qu'à l'élargissement de la vieille partie de la même artère.

Et quelques années plus tard, les marais qui faisaient autrefois la damnation des environs, étaient complètement séchés.

Grâce à nos conseillers

## Une note de verdure sur les rues Ontario et Ste-Catherine

Dans notre édition du 24  
mars dernier, nous nous en  
prenions au fait que l'ouest de  
la ville avait toujours été favori-  
sés, dans le domaine de la dé-  
coration des rues pour les beaux  
jours, et nous profitons de la

fin de l'hiver pour aviser les  
autorités municipales de ne  
pas nous oublier au moment de  
disposer leurs décorations hu-  
rales.

Grâce surtout aux sugges-  
tions répétées de nos conseillers  
municipaux, notre demande  
s'est réalisée puisque récem-  
ment la Division de Service des  
parcs de la Ville de Montréal  
a procédé à la pose d'arbres  
dans une large section des rues  
Ontario et Ste-Catherine, prin-  
cipales artères de notre quar-  
tier.

Sur la rue Ontario, on remar-  
quera que les arbres ont été  
disposés dans le secteur com-  
pris entre les rues Pie-IX et  
Valois. Il appert qu'à l'ouest de  
Valois, la ville entend réaliser  
un autre projet de décorations.

De toute façon, nous nous  
réjouissons de ce qui a été  
réalisé jusqu'à présent, dans  
notre quartier, en matière de  
décorations.

Sur les rues Ontario  
et Ste-Catherine

## PLUS DE BANCS S. V. P.!

Une récente pression effectuée par nos marchands locaux, et endossée par les conseillers municipaux du district, avait pour but d'inciter les autorités de la ville à disposer plus de bancs sur nos rues commerciales, notamment sur les rues Ontario et Ste-Catherine.

Peu de temps après, on pouvait constater que quelques bancs avaient été installés. Un homme d'affaires de la rue Ste-Catherine, prenant la parole au nom de ses collègues, juge que la Ville aurait pu se montrer plus "généreuse", soulignant que pas plus de dix bancs ont été installés. Et seulement sur la section de la rue Ste-Catherine, comprise entre les rues Amherst et St-Denis. "Que fait-on des marchands qui ont un commerce à l'est d'Amherst et à l'ouest de St-Denis?" a-t-il ajouté.

Par ailleurs, il apporte une suggestion demandant que des bancs soient aussi installés rue Ontario et que l'on nettoie aussi cette artère qui n'est pas un emblème de propreté.

Revenant à la question des bancs, on suggère que la Ville en dispose à tous les arrêts d'autobus.

Une question aux marchands de la rue Ontario :

## C'est pour quand les grandes améliorations?

Un résident portait récemment à notre attention que deux commerces de la rue Ontario viennent de compléter d'importants travaux de rénovation. Il s'agit d'une biscuiterie et d'un restaurant, situé entre les rues Beaudry et Montcalm.

Des travaux de peintures ont été exécutés et on a aussi procédé à une meilleure disposition des articles en étalage dans les vitrines.

Une heureuse initiative des marchands de la rue Ontario et nous profitons de l'occasion pour inviter leurs voisins à faire de même. Qu'on prenne pour acquis qu'il faut souvent "aller chercher la clientèle sur le trottoir" et ceci peut se faire par la présen-

tation de magnifiques vitrines bien décorées.

Durant l'été, nombreux sont les gens qui déambulent sur cette rue, histoire de prendre une petite marche pour se rafraîchir, et nul doute qu'ils se sentiront attirés par un bel étalage dans une vitrine.

Mais ne nous contentons pas de s'occuper de l'extérieur du commerce; il faut aussi que l'intérieur soit propre, attirant. Trop de commerces sur cette rue laissent à désirer et il est plus que temps que l'on songe aux améliorations.

Messieurs les propriétaires de commerces de la rue Ontario, A QUAND LE GRAND NETTOYAGE? A QUAND LES GRANDES AMELIORATIONS?



## Un point de gagner pour les hommes d'affaires des rues St-Denis et Ontario

Depuis vendredi dernier, les marchands de la rue St-Denis entre Sherbrooke et Dorchester et ceux de la rue Ontario à l'ouest de St-Hubert, se réjouissent de la décision des autorités municipales de permettre le stationnement pour une période de 60 minutes. On sait qu'une pétition en ce sens avait été signée par les citoyens de l'Est et il y a quelque temps à la suite de l'initiative de M. Léopold Sylvestre, un marchand clairvoyant de la rue St-Denis.

"Je suis persuadé que cette modification améliorera la situation de 50 à 75 p.c.", a dit M. Sylvestre au représentant d'Est Central. "Vous savez, le client qui veut faire un achat et qui ne peut pas stationner tout près de l'endroit où il désire aller, va infailliblement continuer sa route vers un autre établissement", de poursuivre M. Sylvestre, en ajoutant: "avec le stationnement de 60 minutes qui vient d'être instauré, tous et chacun peuvent fréquenter l'établissement désiré sans inconvénient".

Il n'en demeure pas moins que deux des trois points qui avaient fait l'objet de la pétition de M. Sylvestre restent sans réponse. Ce sont: le rétablissement de la circulation à deux sens sur la rue St-Denis et le rétablissement de la ligne d'autobus no 30.

Depuis l'avènement du sens unique sur la rue St-Denis au sud de Sherbrooke, il

semble que les automobilistes prennent cette artère pour une piste de course et les accidents se font de plus en plus nombreux. Il est évident que le rétablissement des deux sens ralentirait la circulation, mais quand un automobiliste sait que s'il passe à un endroit, la circulation sera plus lente il s'arrange pour prendre une autre artère plus rapide, en occurrence "Berri".

Enfin, le troisième point, celui de la ligne 30 sur St-Denis. A ce sujet M. Sylvestre a obtenu une réponse de la Commission de transport de Montréal à l'effet que le sujet était à l'étude, et voilà trois mois qu'on étudie!

M. Sylvestre lors de l'entrevue qu'il accordait au journal Est Central, a dit espérer que l'enquête sur le transport en commun, dont le rapport sera rendu à l'automne, révélera que la ville de Montréal ne peut pas être complètement desservie par le métro. "Si le métro est très rapide, le service en surface a été en général considérablement diminué, et l'usager qui sauve du temps avec le métro, en perd davantage lorsqu'il correspond avec un autre circuit d'autobus", telle est l'opinion de M. Sylvestre.

Puisque nos édiles municipales ont compris le bon sens au sujet du stationnement, il reste à espérer qu'il en sera de même au sujet de la circulation et des autobus.

L'intersection Ontario-Orléans :

## UN COIN DANGEREUX



L'intersection de la rue Ontario et d'Orléans, est très dangereuse. On se demande ce que la ville de Montréal attend pour y placer des feux de circulation.

Ce quadrilatère est la scène de plusieurs accidents, dû à la distance qui sépare les côtés de la rue Ontario. Une automobile qui se dirige du nord au sud d'Orléans prend deux fois plus de temps à traverser l'intersection qu'un quadrilatère normal (Ontario - Cuvillier). L'automobiliste attend, démarre et "bang" c'est l'accident. C'est la même chose pour les piétons. Cette intersection nécessite des feux, pour la sécurité des citoyens.

# En plein coeur de Montréal, des enfants jouent dans un dépotoir infesté de rats

par Roland Verrette

Enfin, c'est l'été! La saison des vacances et des ébats au grand soleil. Mais pas pour tout le monde. Des familles devront se contenter de balconville, faute d'espace et d'argent.

Des enfants encore moins fortunés s'amuseront dans de petites cours infestées de vermine. Ou ils s'improviseront des terrasses sur des toits de garages abandonnés. A qui la faute si nombre d'entre eux se blessent? Rue Ontario est, par exemple, j'ai vu des jeunes jouer dans des conditions incroyables.

Votre loyer vous semble trop cher par cette période d'inflation? Que diriez-vous d'un logement minable qui a pour terrasse, à l'arrière, le toit d'un vieux garage qui s'affaisse? Sans parler d'un escalier branlant pour vous y rendre. A proximité, vous bénéficierez de la vue d'un véritable dépotoir peuplé de rats énormes.

Pour tout ce "luxe", on exige d'un père de onze enfants la somme de \$60 par mois. Pas en Inde, au Mexique ni au Pérou, mais à Montréal, au 2346 est de la rue Ontario. Le locataire en question, M. Joseph Pothier, est sans travail depuis environ un an. Originaires du Lac-Saint-Jean, les Pothier habitent la métropole depuis quatre ans.

## Des escaliers pour acrobates

Dans l'édifice où logent les Pothier, il y a un établissement commercial au rez-de-chaussée

et des logements aux deux étages supérieurs. A l'arrière, pour monter là, on trouve un escalier étroit et vermoulu. Seul un bon acrobate pourrait s'y engager sans danger, mais sûrement pas des petits enfants comme ceux des Pothier. D'ailleurs, l'un d'eux y a déjà fait une chute et s'est blessé à la tête. On se demande s'il faudra un accident mortel pour condamner cet escalier. Car les occasions de danger ne manquent pas puisque, au troisième, au-dessus de chez les Pothier, il y a une maison de pension.

Mais pour revenir au logement de la famille que nous avons visitée, disons que le toit d'un vieux garage sert de galerie aux Pothier. Il est si fragile qu'on le sent bouger quand on y marche. Et il n'a aucun garde-fou. Encore là, la vie des enfants est toujours en danger. Mais ce n'est pas tout. Au dire de Mme Pothier, des adultes

attirent des jeunes dans le garage pour les corrompre.

## Un dépotoir à quelques pieds de la rue Ontario

Comme décor, les Pothier et les locataires des environs ont un véritable dépotoir derrière leurs logements. Ce qui fait l'affaire des rats aussi gros que des chats. Il paraît qu'on a communiqué avec le Service d'hygiène de Montréal, mais sans trop de succès. Après un nettoyage, les ordures ont vite fait de s'accumuler de nouveau.

Si vous vous demandez pourquoi les Pothier persistent à demeurer dans un endroit aussi sordide, la raison est bien simple: "Nous n'avons pas les moyens, dit Mme Pothier, de nous payer un meilleur loyer. Nous n'avons pas été chanceux. En arrivant à Montréal, nous avions un logement trop petit sur la rue Wolfe, et le feu a tout détruit ce que nous possédions. C'est difficile de reprendre le dessus..."

## A 17 ans, pas de vêtements pour aller à l'école

Les 11 enfants des Pothier ont de 19 ans à 4 ans. Jusqu'à ces jours derniers, 8 d'entre eux fréquentaient l'école. Mais l'un

des plus vieux de la famille, Jean-Pierre, refuse d'aller à ses cours, faute de vêtements convenables. Pour le moment, Mme Pothier soutient qu'elle ne peut faire mieux. "Avec \$113 par mois du Bien-Etre et \$54 d'assurance-chômage par semaine, dit-elle, c'est difficile d'arriver. Avec cet argent, il faut que je paie le loyer, la nourriture, les vêtements, etc. Je n'ai pas à me plaindre au sujet des médicaments, mes enfants ont toujours été bien traités gratuitement."

## Les Pothier demandent peu de chose

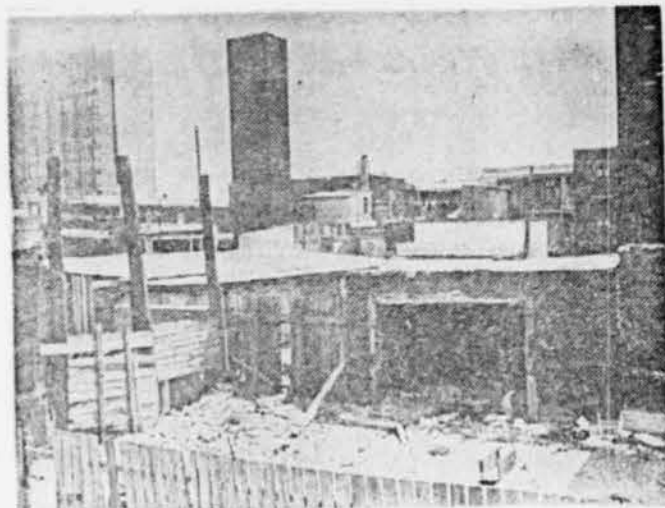
Pour soulager la misère des Pothier, il faudrait d'abord assurer la sécurité de leurs enfants. Passe encore qu'ils soient obligés de s'entasser dans un logement de 7 pièces dont une chambre à coucher sans fenêtre. Mais, du moins, qu'on remplace l'escalier branlant et qu'on améliore leur "terrasse". Quant au dépotoir, en plein Montréal, il n'a pas sa raison d'être. Et si on veut faire plus, M. Pothier serait prêt à travailler n'importe quand dans la menuiserie ou dans une manufacture. Son plus cher désir: gagner un salaire qui lui permettrait de faire vivre sa famille et de se payer un logis plus convenable.



Mme JOSEPH POTHIER avec ANDRE, l'un de ses 11 enfants, sur le toit croulant d'un vieux garage qui leur sert de terrasse. Et quelle vue !



Attend-on des pertes de vie pour condamner cet escalier branlant qui mène au 3e étage ? M. et Mme JOSEPH POTHIER et deux de leurs enfants, LOUISE et ANDRE, nous ont démontré leur talent d'acrobates pour y grimper. (Photos Gilles Corbeil)



A proximité de magnifiques gratte-ciel, il y a des familles entières qui étouffent dans des logements insalubres et où des enfants doivent s'amuser dans de véritables dépotoirs.

**Poursuivis par les rats...**

**...des poutres sur la tête...**

# CES ENFANTS ONT TOUT UN "TERRAIN DE JEUX"

**Texte: André DALCOURT**

**Photos: J. BOURDON**

Les rats infestent actuellement un terrain vacant de la rue Ontario que des enfants utilisent malgré la saleté et les conditions tout à fait insalubres comme terrain de jeux.

Le terrain, situé au 2358 est de la rue Ontario, est rempli de vieux matelas, de déchets et de détri-

tus de toutes sortes qui rendent l'atmosphère absolument irrespirable.

Cette année, la situation est devenue intolérable parce que, à la suite de la fonte des neiges, les rats ont commencé à infester l'endroit rempli de pourritures.

Mais le pire de tout, c'est que le terrain vacant est situé entre deux maisons à logements et que des dizaines d'enfants s'en servent comme terrain de jeux.

### **Les rats mordent**

La semaine dernière, chose incroyable dans la métropole du Canada, on a rapporté qu'un enfant avait été poursuivi par les rats. Devant un tel état de choses, la nouvelle paraît tout à fait vraisemblable: des rongeurs affamés sont capables de tout.

Pis encore, pour accéder à la cour, les enfants doivent passer sur le toit d'un vieux garage tout délabré. Ce garage tombe en morceaux. Il y a quelque temps, un enfant en a reçu une poutre sur la tête. Les parents craignent maintenant qu'un de leurs petits ne passe à travers le toit pourri.

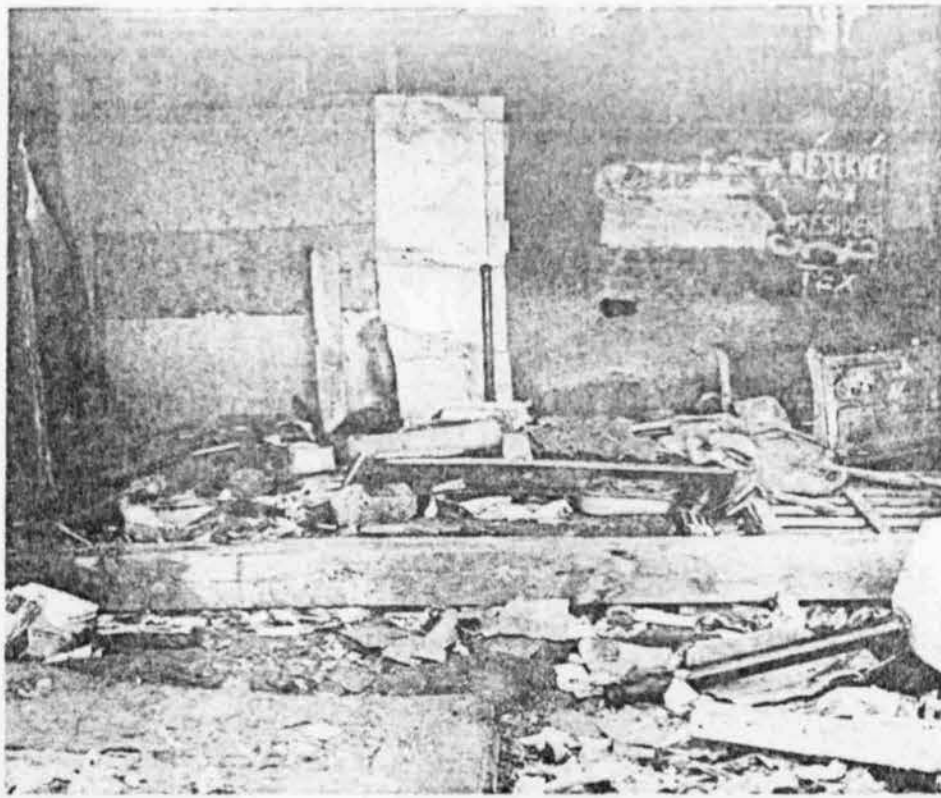
### **Le propriétaire ne fait rien**

Le propriétaire de ce petit dépôt demeure pendant ce temps introuvable. La senteur, les déchets, le garage pourri et surtout les rats ne semblent pas l'émouvoir outre mesure. Il faudrait bien pourtant que la ville se décide à faire quelque chose pour remédier à cette situation scandaleuse!

Faudra-t-il qu'un accident arrive, qu'un empoisonnement se produise pour que le service de santé agisse?



La cour est remplie de déchets, de débris de toutes sortes et les rats y pullulent. On affirme même qu'ils ont poursuivi un enfant dernièrement.



Le garage, lui aussi rempli de déchets de toutes sortes, tombe en morceaux. Le toit est pourri et les enfants risquent à tout moment de recevoir une poutre sur la tête.



Les parents qui travaillent ne peuvent pas toujours empêcher leurs enfants de jouer dans ce petit dépotoir.

# ici pour en parler...

avec andré beauvais

## **Le conseiller Pierre Lorange espère enfin!**

Le conseiller municipal Pierre Lorange (Maisonneuve) espère enfin voir un jour la disparition des voies ferrées le long de la rue Ontario dans l'Est de la métropole. M. Gérard Niding, président de l'exécutif, l'informait récemment que des négociations sont en cours avec le CP et le CN en vue d'en arriver à une entente sur ce point.



# Une maison délabrée devient le repaire de jeunes voyous

"On ne peut pas croire que des personnes risquent leur vie... en payant".

Voilà une phrase spontanée lancée par M. Roland Rivest, qui demeure au 4750 est, rue Ontario depuis neuf mois, et qui ne demanderait pas mieux que de quitter ce blanc infect si des logements étaient facilement trouvables à cette période de pré-olympisme.

M. Rivest, accompagné de son compagnon de chambre Marcel Lavoie, nous a fait visiter des appartements dans un état tout simple-

---

Textes de  
Guy ROY

Photos de  
Robert BLEAU

---

ment incroyable. Une dizaine des 40 appartements de cette maison sont ouverts à tout le monde, saccagés, sales, pleins de déchets. En quelques mots : de véritables nids à feu.

Les incinérateurs sont défectueux, de multiples vitres sont cassées, des loyers sont inondés etc.

Il a fallu plusieurs mois avant que cette maison atteigne un tel état de délabrement. Tout a commencé lors de changements multiples de concierges qui y demeureraient quelques semaines avant de démissionner, laissant, à chaque occasion, les loyers dans un état de plus en plus lamentable.

## Pas de concierge

Depuis trois semaines, la situation a pris des proportions alarmantes puisqu'aucun concierge n'y travaille. Des adolescents en ont profité pour y implanter leur repaire, fumant du "pot" et risquant de mettre le feu à tout instant dans les tas de déchets qui pullulent dans les appartements.

Pour entrer dans l'immeuble, rien de plus facile. A peu près tou-



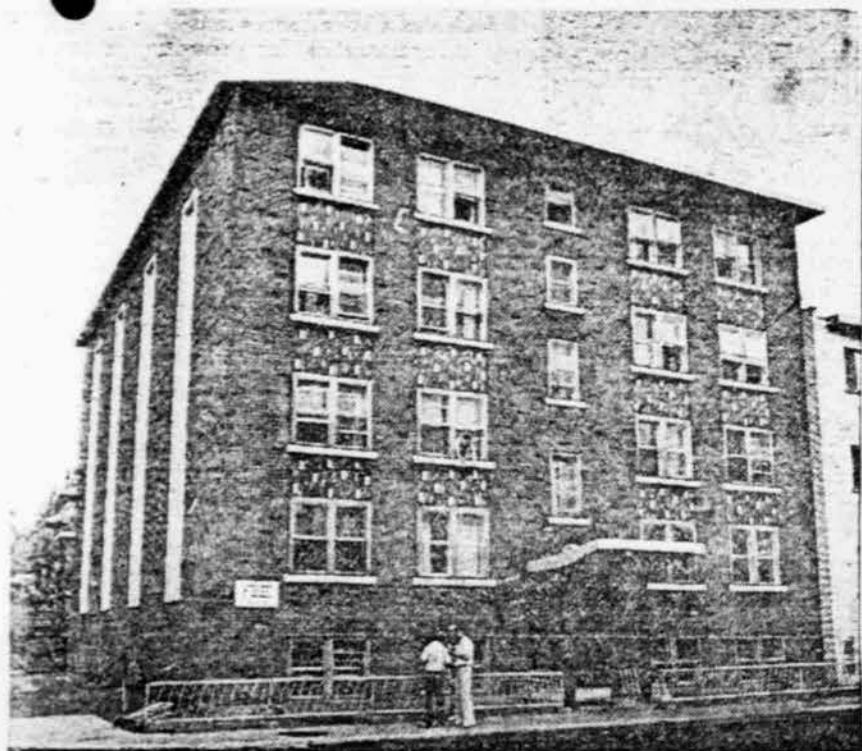
Pierre Dubé a voulu louer un logement, mais a changé d'idée après avoir fait le tour de la maison.

tes les fenêtres de l'arrière sont brisées et un escalier de secours donne facilement accès à ces fenêtres. Pour entrer dans les appartements, c'est encore plus facile puisque les portes sont défoncées ou tout au moins pas fermés à clé.

Ironie du sort: les deux seules portes barrées à l'intérieur de l'établissement sont les sorties d'urgence en cas d'incendie...

## Logements difficiles à trouver

La situation est d'autant plus difficile pour ces locataires que les logements sont pénibles à trouver à proximité du site des Jeux Olympiques. De plus, bien des proprié-



Pourtant, l'extérieur de la maison à logements présente un aspect neuf et bien soigné.

res profitent de ces Jeux pour hausser le coût des loyers de façon considérable et au lieu de payer \$35 par semaine pour un appartement de deux pièces et demi, les locataires de cette maison devraient sans doute en payer \$45 ou même \$50 par semaine ailleurs.

Or, ces logements sont habités en bonne partie par des gens vivant grâce au Bien-Etre social, d'où une plus grande difficulté pour eux d'aller vivre dans des logements plus dispendieux.

#### 14 logements libres

"De toute façon, a noté M. Rivest, si les propriétaires ne viennent pas rénover leur maison le plus tôt possible, il ne restera plus un seul

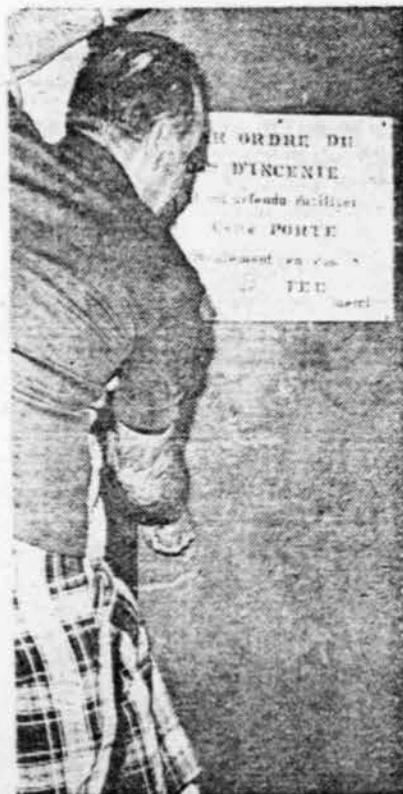
locataire ici bientôt". Présentement 26 logements sur les 40 sont encore habités, mais c'est un tollé général parmi les locataires.

M. Roland Gagnon, qui habite à cet endroit depuis neuf ans, est très mécontent de la situation. "Imaginez! Je suis en vacances et je dois rester ici, encabané, parce que c'est trop dangereux que je me fasse voler", s'est-il exclamé.

Un jeune homme de 18 ans, Pierre Dubé, s'est présenté à cette maison, durant le passage du journaliste, pour louer un logement. Après en avoir visité deux ou trois, il s'est empressé de prendre une bouffée d'air... et de chercher un logement ailleurs.



Des caisses pleines de déchets dans des appartements, on en voit partout au 4750 rue Ontario.



Les seules portes qui barrent bien, ce sont les sorties d'urgence en cas d'incendie.

## Le proprio va agir ?

"Je suis d'accord avec vous; la situation est anormale et je ne suis pas pour laisser ça de même", a noté M. Michel David, gérant de la maison à logements située au 4750 est, rue Ontario, lors d'une conversation téléphonique au sujet de l'état délabré de cette maison.

M. David, qui a été nommé par le propriétaire Jean-Marc Delorimier, en charge de la maison, impute la responsabilité de la situation au fait que nombre de concierges aient fait des stages trop brefs et que depuis trois semaines, il n'y ait plus personne pour s'en occuper.

"Il y a des "petits sauvages" de 17 ou 18 ans qui sèment le trouble. Il va donc falloir, prioritairement, engager un bon concierge qui acceptera d'y

rester pour une longue période, et mettre dehors les trois ou quatre groupes d'indésirables qui y ont aménagé leurs quartiers."

M. David croit qu'il faudrait verrouiller les fenêtres arrières, mais il n'est pas certain, à ce moment, d'être en conformité avec la Loi sur les incendies.

De toute façon, M. David doit aller inspecter les lieux ces jours-ci et il a la ferme intention de remédier à la situation le plus tôt possible. "Que les locataires ne croient pas que c'est de gaieté de coeur que je constate l'état délabré des logements. Il n'est sûrement pas dans l'intérêt du propriétaire de laisser la situation pourrir davantage et les moyens seront pris pour que les locataires soient satisfaits", a conclu M. David.

"La Dame fleurie"?

## La rue Notre-Dame choisie pour un projet pilote d'envergure

Par Alain BOURGET

La rue Notre-Dame sera pavée de fleurs l'été prochain si les citoyens et les marchands de cette artère commerciale participent à un important projet pilote qui vise à revitaliser trois artères commerciales de la métropole.

La rue Notre-Dame, de Vinet à Chemin St-Paul a en effet été choisie avec les rues Mont-Royal et Ontario, pour profiter de ce programme unique à Montréal qui nécessite un déboursé de plus de \$77,000, de la part de la ville.

Ce projet qui fut annoncé aux marchands réunis dans une salle de la Caisse populaire Ste - Irénée, mercredi matin dernier par des représentants de l'Office d'embellissement et du jardin botanique, cherche à transformer le caractère visuel de ces artères par l'addition de boîtes à fleurs aux balcons et fenêtres, de corbeilles à fleurs aux lampadaires, par l'installation de bancs et de paniers à rebuts, etc. En somme le projet veut susciter chez les résidents un sentiment de fierté et contribuer au développement de l'activité commerciale locale.

M. Yvon Lamarre, au nom des conseillers municipaux présents, MM. Angelo Anfossi et Guy Moses, a d'ailleurs insisté sur cet aspect puisque "en embellissant la rue Notre-Dame on suscitera de l'intérêt et on parviendra peut-être à intéresser les gens.

Le vice-président du comité exécutif a de plus précisé que ce projet avait pour but de revitaliser ces artères commerciales et qu'il serait étendu à d'autres rues l'an prochain.

Les marchands et les citoyens de ces rues devront cependant faire leur part en achetant les boîtes à fleur et en les installant à leurs fenêtres et balcons. La ville se chargera d'y mettre la terre et les fleurs nécessaires.

Ainsi vers la fin de mai, des préposés du service des parcs de la ville de Montréal se rendront sur la rue Notre-Dame pour changer complètement l'aspect de la rue en quelques heures.

Pour s'assurer d'une bonne coordination, les marchands se sont nommés un comité qui se chargera de la planification de l'achat et de l'installation des boîtes à fleurs. Il s'agit de M. Bert Marwitz, 931 - 5819; Mlle Thérèse Longpré, 933-5013; M. Pierre Trudel, 932-4495; M. Paul Boileau, 933-0194; M. Gaston Shanks, 933-6171; M. Pierre Corriveau, 937 - 4651; Mlle Andrée Alepins qui a été nommée présidente, 933-2731; M. Noel Martin, 935-5246; Mme Gaudreau, 935-9927; M. Marcel Barrette, vice-président, 935-0035.

Par ailleurs, tous les citoyens de la rue Notre-Dame de Vinet à chemin Côte St-Paul qui voudraient participer à cet important projet peuvent communiquer avec le bureau de M. Lamarre à 872-3108.



L'horticulteur en chef de la ville de Montréal, M. Pierre Bourque, explique aux marchands présents l'ampleur de ce projet qui vise à transformer le caractère visuel de trois artères de la métropole. On remarquera, à gauche, sur la photo, la présence de M. Paul-Emile Sauvageau, directeur de l'Office d'embellissement de la ville de Montréal.



M. Yvon Lamarre écoute avec attention les explications de M. Pierre Bourque, horticulteur en chef à la ville de Montréal.



Photo Le Journal - Albert VINCENT

### **Peut-être classée «bien culturel»**

Malgré les rumeurs qui circulaient récemment dans le milieu culturel montréalais, ces édifices sis au coin des rues Saint-Denis et Ontario ne seront pas démolis! Bien au contraire, il semble qu'il y ait de fortes chances pour que cette vieille bâtisse soit classée comme «bien culturel» et utilisée comme rendez-vous des groupements culturels du quartier. Un café de la relève y est déjà installé depuis cinq ans sous le nom de la «Grande Passe» et bien des noms québécois tel Beau Domage y ont trouvé leur première scène.

## La vente-trottoir de la rue Ontario est pour bientôt

La seconde vente-trottoir de l'année, sur la rue Ontario, s'en vient à grand pas et le président de l'Association de la Promenade Ontario, M. Roger Gallagher, nous a promis que celle-ci ne le céderait en rien à la précédente qui a eu lieu, comme chacun s'en souvient, à la fin du mois de mai dernier.

D'ailleurs, plusieurs des éléments qui composaient la dernière vente seront de nouveau réunis: ainsi, la rue Ontario sera fermée à la circula-

tion, cette fois entre les rues Pie IX et Darling. De plus, on compte encore cette fois sur une excellente collaboration de la part des autorités municipales.

Le président de la Promenade Ontario nous a d'autre part demandé de rappeler aux commerçants de la plus grande artère commerciale du secteur que tous doivent faire leur part si l'on veut faire de cette vente-trottoir un succès. Ainsi, l'Association espère une étroite collaboration de

tous les marchands et ceux qui sont intéressés à se joindre au mouvement sont priés de communiquer avec M. Gallagher au 3537 rue Ontario, ou par téléphone au no. 521-6655.

En terminant, celui-ci nous a indiqué que les prestigieux commanditaires tels que Molson et Craven A devraient également être de la partie et a tenu à inviter la population à se rendre très nombreuse sur la rue Ontario, les 21-22 et 23 septembre prochain.

(L.B.)

# Rue Saint- Denis, c'est la Fête des neiges

*Le service de la circulation de la ville de Montréal avise les automobilistes que la rue St-Denis sera barrée à la circulation entre la rue Sherbrooke et le boulevard de Maisonneuve, de 15h aujourd'hui à 05h lundi.*

*Cette fermeture de rue est rendue nécessaire pour préparer les pistes de ski et tenir la fête des neiges projetée, demain et dimanche.*

*Pour les mêmes fins, la rue Ontario entre les rues Berri et Sanguinet sera aussi barrée à la circulation, mais, à compter de 21h30, et ce, pour la même durée que la rue St-Denis.*

*Ces rues seront réouvertes à la circulation durant la nuit de dimanche à lundi.*

*Entre temps, à l'exception de passages réservés pour les véhicules d'urgence d'incendie, de police et l'ambulance, le long des pistes de ski, dans les rues St-Denis et Ontario, la circulation en général et les services d'autobus de la C.T.C.U.M., seront détournés par les rues avoisinantes.*

*La fabrication de la neige pour les pistes de ski s'étalera jusqu'à demain matin.*

*L'événement proprement dit Fête des neiges débute ce soir et se poursuit jusqu'à dimanche soir.*

## On fête rue St-Denis

Montreal - Le service de la circulation de Montréal annonce que la rue Saint-Denis sera fermée à toute circulation entre la rue Sherbrooke et le Boul. de Maisonneuve, du 16 au 19 février. On y installera une magnifique piste de ski pour la tenue du Festival des neiges du Village Saint-Denis. La circulation sera détournée par les rues avoisinantes. La rue Ontario sera aussi fermée entre les rues Berri et Sanguinet. Le festival débute demain à onze heures et tous les Montréalais sont invités à aller descendre la rue en vitesse.



Grande réunion mardi prochain

## 1979: toute une année en perspective pour la Promenade Ontario

L'association des marchands membres de la Promenade Ontario a décidé d'entreprendre l'année 1979 sur le bon pied et déjà, l'exécutif de cette association, qui compte plus de centaine de commerçants-membres sur la rue commerciale la plus importante du quartier, a pensé à plusieurs projets susceptibles de valoriser davantage les attraits du magasinage sur la rue Ontario.

Aux dires du président de l'association, M. Roger Gallagher, l'année 1978 a été une bonne année marquée de quelques activités spectaculaires telles que les deux ventes-trottoir du printemps et de l'automne et pour 1979, on prévoit faire encore mieux.

Ainsi, pour la première vente-trottoir qui devrait normalement se dérouler encore en mai cette année, de nombreux projets sont actuellement à l'étude pour faire de ces trois jours u-

ne fête comme il ne s'en est encore jamais vu dans le secteur. La plupart des kiosques et commanditaires seront de retour sur la rue Ontario et l'on prévoit également de grosses surprises dans le domaine des activités socio-culturelles qui avaient l'an dernier remporté un vif succès dans la rue fermée à la circulation pour cette occasion.

Comme on peut le constater, ça bouge de plus en plus à la Promenade Ontario et c'est pour discuter de ces projets, et de bien d'autres choses encore, que l'exécutif de l'Association invite tous les commerçants intéressés à se rendre à une réunion qui se tiendra mardi le 6 mars, à la Plaza Ontario, à 6h p.m.

En plus de faire le bilan de l'année 1978 et de présenter ses projets pour l'année qui vient, l'association a tenu à inviter M. Pierre Lorange, vice-président du comité exécutif

de la Ville de Montréal et lui-même propriétaire d'un commerce sur la rue Ontario.

On sait que la Ville entend cette année faire un effort particulier pour revitaliser les rues commerciales de Montréal et il sera certes intéressant au plus haut point d'entendre de la bouche de M. Lo-

range quels sont les moyens que la métropole entend mettre en oeuvre pour favoriser l'achat sur la plus grande artère commerciale du secteur.

C'est donc une invitation à ne pas manquer pour tous les commerçants de la rue Ontario. Qu'on se le dise: ce sera mardi le 6 mars prochain, à la Plaza Ontario, à 6h. p.m.

# La Promenade Ontario entreprind 1979 sur le bon pied

C'est au cours d'une assemblée réunissant une cinquantaine de commerçants de la rue Ontario, lundi soir dernier, que l'exécutif de l'Association de la Promenade Ontario a dévoilé ses objectifs pour la prochaine année. Et s'il n'en tient qu'à l'enthousiasme exprimé au cours de cette soirée, la plus grande artère commerciale du quartier sera passablement animée au cours de l'année 1979.

La soirée a commencé par un rappel des principales activités de l'année 1978; en effet, il n'était pas superflu de rappeler

qu'avec un budget fort limité, l'association a tout de même réussi à boucler un programme intéressant et qui s'est surtout signalé par le grand succès qu'ont connu les deux-ventes trottoir de mai et de septembre dernier.

On a fait par la suite état des désirs de l'association pour 1979: la cotisation, pour les marchands - membres, sera portée à un seul montant, soit \$125., pour couvrir les frais de toute l'année; deux autres ventes - trottoir, dont les dates ont été arrêtées au 24, 25, 26 mai et au 13, 14, 15 septembre,

verront de nombreuses attractions prendre place dans la rue qui sera, tout comme l'an passé, fermée à toute circulation pendant ces six jours; et l'on étudie l'opportunité de décorer la rue d'une façon toute spéciale pour le temps des Fêtes. Et on n'a pas manqué de dire que le succès de ces entreprises était étroitement lié à la collaboration et au dynamisme de tous les commerçants de la rue Ontario.

Par la suite, M. Pierre Lorange, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et lui-même propriétaire d'un commerce sur la rue Ontario, est venu expliquer le programme des autorités municipales en ce qui concerne la revalorisation des rues commerciales de Montréal et plus particulièrement pour notre secteur. On sait que le dernier budget de la Ville comprenait de fortes sommes à être investies pour refaire de ces rues commerciales de véritables chefs-lieux dans chaque quartier, et M. Lorange a révélé que, forte de l'expérience acquise l'an dernier, Montréal entendait accentuer ses efforts pour développer une politique énergique pour favoriser la régénéscence des rues commerciales traditionnelles qui, en un mot, ferait revivre "à la moderne" ce bel esprit de quartier autrefois si fort dans nos paroisses en redonnant aux gens le goût de se promener, d'aller jaser, d'aller faire leurs emplettes sur la rue commerciale de leur coin.

Ensuite, M. P.-E. Sauvageau, coordonnateur de l'Office d'embellissement de la métropole, est venu expliquer à la soixantaine

de personnes présentes la qualité et la diversité des services offerts par Concordia aux marchands et à leur association. Nettoyer les cours et les ruelles, fleurir la rue, fermer celle-ci à la circulation, et s'assurer la collaboration de tous et chacun ne sont que quelques unes des possibilités qu'offrent les services municipaux, de souligner M. Sauvageau.

Quant à M. Jean-Jacques Mercier, qui représentait le président du comité exécutif, il a exprimé sa satisfaction de voir autant de marchands présents à cette assemblée, ce qui, a-t-il dit, augure bien les activités de cette année.

Le tout s'est terminé par une période de questions au cours de laquelle réponses ont été données à certains points particuliers et s'est finalement terminé par un buffet. Une soirée intéressante, en somme, et qui présage bien pour les commerces et les consommateurs du quartier. (L.B.)



Une table sérieuse et attentive: de gauche à droite M. Richard Quesnel, trésorier de l'association, M. Mike Shamie, vice-président, M. Jean Terroux, directeur, Mme Monic Landry, secrétaire, M. Paul Beaudoin, directeur, et M. Roger Gallagher, président, écoutant les propos de M. Pierre Lorange, tout comme M. P.-E. Sauvageau, de l'Office d'embellissement, M. René Morancy, du service de la voie publique, et M. Jean-Jacques Mercier, du bureau du président de l'exécutif.



Plus de soixante personnes représentant une cinquantaine de commerces sur la rue Ontario se sont déplacées pour aller à la réunion qui était d'une grande importance pour les commerçants de cette rue, et ont écouté avec intérêt les propos de l'exécutif de leur association et des représentants des autorités municipales.

## Les activités se précisent pour la vente-trottoir

La vente-trottoir qui se déroulera les 24, 25 et 26 mai, sur la rue Ontario, promet d'être tout aussi animée que l'an dernier. En effet, le président de l'association des marchands de la Promenade Ontario, M. Roger Gallagher, nous a révélé que cette année encore, de nombreuses activités, tant dans le domaine commercial que socio-culturel et récréatif, se dérouleront dans la rue, fermée à la circulation automobile pour cette occasion. On peut d'ores et déjà prévoir que le Centre Culturel de l'Est sera de retour sur la Promenade, lui qui avait connu un vif succès l'an dernier avec un kiosque des plus intéressants.

La Brasserie Molson devrait également se retrouver sur la promenade avec sa roulotte remplie d'attractions (!...) pour les promeneurs et on parle également d'autres commanditaires pour donner à la rue Ontario une ambiance de fête sans pareille.

Tout comme l'an dernier, les policiers et les pompiers de la C.U.M. seront de la partie pour effectuer diverses démonstrations au bénéfice des badauds qui arpenteront la rue, bordée à cette occasion de bancs et d'arbustes fournis par les autorités municipales. A ce sujet, M. Gallagher tient à aviser les commerçants que la Ville de Montréal renouvellera cette fois encore la terre et les fleurs dans les boîtes à fleurs qu'ils se seront procurés. Les autres marchands intéressés peuvent se procurer des boîtes à fleurs, en communiquant avec M. Villeneuve, au 844 est, Mont-Royal, au no. 526-6741. M. Paul-Emile Sauvageau, responsable de l'embellissement de la Ville, a invité, pour sa part, les marchands à faire de leur mieux pour reflorir la rue Ontario.

M. Gallagher a également invité les commerçants à faire connaître les activités qu'ils entendent réaliser au cours de la vente-trottoir auprès de l'Association.

Et finalement, la musique d'ambiance sera cette fois, aussi de la fête, et on peut prévoir une atmosphère des plus gales sur la plus grande rue commerciale du quartier.



A condition, bien sûr, que Dame Nature soit de la partie, on devrait revoir des scènes comme celle-ci lors de la vente-trottoir dans quelques semaines.

# La vente-trottoir: c'est la semaine prochaine !

C'est la semaine prochaine que se déroulera la première vente-trottoir de l'année sur la rue Ontario. Et selon le président de l'association des marchands de la Promenade Ontario, M. Roger Gallagher, celle-ci devrait connaître autant de succès que celle qui s'était déroulée l'an dernier à la même époque.

On sait que plusieurs activités bien spéciales se tiendront rue Ontario pendant ces trois jours de festivités: tout d'abord, la rue sera fermée à toute circulation automobile entre Pie IX et Darling; la Ville de Montréal décorera la rue cette année encore de bancs et d'arbustes pour embellir

la Promenade; les services de la police et des pompiers seront sur les lieux pour effectuer diverses démonstrations; de nombreux commanditaires seront également sur place pour ajouter au caractère de fête de ces trois jours; et enfin, on prévoit que de nombreuses activités sociales et récréatives donneront à la rue Ontario un air de Kermesse pour cette occasion.

Bref, si l'on se fie à l'entrain et à la fébrilité dont font preuve les responsables de ces trois jours de

fête sur la plus grande artère commerciale du quartier, on pourra encore cette année rire, chanter et

danser dans la rue, en plus, évidemment, de magasiner, pendant ces trois jours, les 24, 25 et 26 mai.



Les marchands de la rue Ontario ont emboîté le pas à la Ville de Montréal.

## Rue Ontario, les marchands donnent le coup

Répondant à l'invitation de l'administration de Montréal qui veut revitaliser leur rue commerciale en la rendant attrayante, environ 200 marchands de la rue Ontario, entre Darling et Pie-IX, organisent actuellement une gigantesque vente de trottoir dont le lancement, hier, coïncidait avec le projet de l'administration Lamarre-Drapeau.

C'était le premier aménagement réalisé par la Ville de Montréal dans une quinzaine de rues commerciales en vue d'encourager les populations locales à visiter d'abord les marchands de leur quartier avant de se

rendre au centre d'achats de la banlieue. Au début de juin, M. Lamarre doit inaugurer le plus important de ces projets, celui de la revitalisation de la Plaza Saint-Hubert.

# Les petits «centre-ville» de Montréal

«Il faut redonner à la rue Ontario sa bonne ambiance d'antan!»

C'est dans ces termes que le président de l'Association de la Promenade Ontario, M. Roger Gallagher, a résumé la raison d'être de cet organisme qui regroupe 140 marchands. Si l'Association de la Promenade Ontario est encore toute jeune, un peu plus d'un an d'existence, ses réalisations ont déjà porté fruit et M. Gallagher parle d'une augmentation du chiffre d'affaires pouvant aller jusqu'à 50% à l'occasion des pottoresques «ventes de trottoir».

Jeudi, vendredi et samedi, les 14, 15 et 16 juin prochain, l'expérience sera renouvelée alors qu'une bonne partie de la rue Ontario sera fermée à la circulation tandis que la Ville de Montréal y installera des bancs et des baquets de fleurs. Les organismes culturels du quartier y ajouteront leur petite note artistique et les commerçants verront à la «brise musicale» et à la mise sur pieds des romantiques café-terrasses.

Par ailleurs, plusieurs autres «petits centre-villes» de Montréal fleurissent, cette année, d'idées innovatrices. Ainsi, après la visite du semi-mail de Sherbrooke par les commerçants montréalais il y a deux jours, les mots «marquises», «rues fermées» et «aménagement floraux» circulent beaucoup en ville et laissent prévoir d'heureuses surprises pour les adeptes du magasinage. Les plazas Saint-Hubert et Monk, notamment, sont les premières en lice pour voir leurs trottoirs joliment égayées de l'audacieuse marquise qui leur permettra d'offrir au client un site de magasinage tout aussi confortable que les grands centres d'achats de banlieue.



Les aménagements floraux sont très importants pour redonner aux petits «centres-villes» de Montréal une image accueillante qui leur permettra de compétitionner avec les grands centres d'achats de banlieue.



Il y a deux jours, les commerçants montréalais sont allés visiter le semi-mail King Wellington de Sherbrooke afin de voir si une telle construction pouvait s'adapter à leur site. Ci-dessus, une ruelle qu'un restaurateur sherbrookoïse a aménagée en café-terrasse dans le cadre du projet d'embellissement du centre-ville lors de la construction du semi-mail, il y a deux ans.



Pour que les vieilles rues commerciales puissent revivre, il leur faut une nouvelle toilette qui soit invitante pour le citadin et qui laisse place à la détente...



## Le stationnement maintenant, permis rue Ontario



La réglementation du stationnement sur la rue Ontario a été modifiée récemment de façon à permettre le stationnement en tout temps de la journée, durant 60 minutes, à partir de 9h30 sur le côté nord et de 10h30 sur le côté sud.

Cette mesure a été prise en vue de mettre des places de stationnement, pour des périodes raisonnables d'une heure, à la disposition des personnes qui fréquentent les établissements commerciaux de la rue Ontario et aussi de celles qui habitent le quartier. Avis aux automobilistes: vous ne risquez plus de contraventions en venant magasiner, en revenant du travail!

# DES VANDALES SACCAGENT LES FLEURS DE LA RUE ONTARIO!

*Monelle Saindon*

Les commerçants de la rue Ontario n'étaient pas de très bonne humeur hier matin, puisqu'au cours de la nuit, des vandales ont littéralement saccagé une douzaine de jardinières installées dans le cadre d'un projet d'embellissement de la ville.

«C'est vraiment décourageant, devait commenter M. Roger Bélanger, un fleuriste du quartier. «Nous avons dû faire plusieurs déplacements pour obtenir ces jardinières. C'est nous qui payons les paniers au coût de \$13, chacun alors que nous devons aller les faire empoter au Jardin Botanique de Montréal.»

Les vandales se sont attaqués tout particulièrement au côté sud de la rue Ontario entre Panet et Plessis. Pour briser les jardinières, il a fallu qu'ils grimpent à plus d'une dizaine de pieds puisque les pots ont été justement installés plus haut que la portée de la main afin d'éviter le vandalisme! L'incident s'est produit vers 1h00 hier matin et personne n'a été arrêté relativement à ces actes de vandalisme.

«Il me sera fort difficile de convaincre les marchands de renouveler leurs jardinières sur la devanture de leur magasin», a expliqué le président de la Terrasse Ontario, M. André Vaillancourt. «Il faut comprendre que la rue Ontario ne recèle pas que des commerces florissants et le coût de \$13, la jardinière quand on en installe deux ou trois devant son commerce ne peut pas être absorbé à chaque fois.

«S'il s'agit de la première fois que nous avons affaire à des vandales, devait préciser M. Bélanger, il est arrivé à plusieurs reprises que des jardinières nous ont tout simplement été volées.»



Photo Le Journal André BONNIN

Ce matin, plus d'une dizaine de commerçants ont retrouvé leurs jardinières fracassées sur le sol. C'est le côté sud de la rue Ontario, entre Panet et Plessis, qui a été le plus endommagé par les vandales.

## La rue Ontario agrémentée d'arbustes



Des bacs à fleurs et à arbustes ont été installés au cours des derniers jours par des employés de la ville de Montréal sur la rue Ontario.

Cette initiative, qui était attendue depuis fort longtemps par les commerçants de la plus grande artère commerciale du quartier, s'inscrit dans la volonté de l'administration montréalaise, souvent exprimée au cours des derniers mois, de revitaliser les rues commerciales de Montréal par différentes mesures visant à embellir ces lieux. Les bacs à arbustes s'ajoutent donc aux autres réalisations de Concordia pour rendre la rue Ontario plus agréable tant pour les badauds que pour les commerçants et les consommateurs. Souhaitons en terminant que tous se montreront vigilants et feront preuve de civisme pour ne pas que soient saccagées ces jolies boîtes par quelques irréfléchis. La qualité de vie...c'est aussi ça!

## \$155,000. pour la revitalisation de la rue Ontario

La Ville de Montréal consacrera cette année plus de \$155,000 à la revitalisation de la principale artère commerciale du quartier, la rue Ontario.

C'est ce qu'a annoncé la semaine dernière le vice-président du Comité exécutif Pierre Lorange, qui a du même coup fait connaître le genre de travaux que la Ville entend réaliser cette année afin de donner un souffle nouveau à cette rue commerciale.

Ce n'est plus un secret pour personne que la renaissance du milieu urbain est l'un des principaux objectifs de la présente administration municipale. Pour y parvenir, la Ville a décidé d'oeuvrer sur plusieurs fronts et la revitalisation de ces artères commerciales qui se sont bâties au fil des années est l'un de ceux-là.

Les autorités municipales ont déjà laissé savoir que les efforts seraient concentrés, cette année, sur l'embellissement. C'est ainsi que dans la rue Ontario, comme dans les 16 autres rues com-

merciales de la métropole qui font partie du programme de revitalisation, on a vu apparaître des fleurs notamment en bordure de ces rues. Certains marchands, pour leur part, ont pris l'initiative de procéder à la restauration visuelle de la façade de leurs commerces.

Mais là où l'administration entend mettre beaucoup d'argent, quelque \$155,000, c'est dans la rénovation de l'éclairage rue Ontario, entre la rue Desjardins et la rue Dézéry.

Les travaux comprendront l'installation de 45 lampadaires de conception assez particulière, du genre de ceux qui éclairent la Plaza Saint-Hubert depuis déjà plusieurs années. En plus de créer une certaine ambiance, ces lampadaires donneront un cachet particulier à ce secteur de la rue Ontario.

C'est cet automne que débiteront les travaux préliminaires, l'installation du nouvel éclairage ne devant être complétée que le printemps prochain.



Voilà à quoi ressembleront les lampadaires que la Ville de Montréal a décidé d'installer sur la rue Ontario dans le cadre de son programme de revitalisation des artères commerciales.

## Le «Lion d'Or» reste fermé

(Y.B.) — La cour supérieure a refusé de remettre en question le refus du comité exécutif de la Ville de Montréal de renouveler le permis d'opération du cabaret «Lion d'Or», situé, rue Ontario.

Le juge Charles A. Phélan estime que la Ville a eu raison de baser sa décision sur l'avis exprimé dans un rapport du directeur de la police, document qui souligne qu'entre 1973 et 77, le Lion d'Or fut l'objet de 17 enquêtes.

Il y eut là un meurtre et 6 tentatives d'assassinat, un vol qualifié, des coups de feu, de la sollicitation pour fins de prostitution et ainsi de suite.

Le même rapport policier note que le proprio de l'établissement, M. Jean-Jacques Gendron, bien que fréquemment convoqué par les autorités, refusa d'assainir l'ambiance de sa boîte, en plus d'être resté sourd aux avis lui interdisant d'opérer sans permis.

# Les délits commis au Lion d'Or justifient la suspension du permis

par Guy Bourdon

Le juge Charles A. Phelan, de la Cour supérieure, a refusé hier d'intervenir en faveur de M. Jean-Jacques Gendron qui se plaignait que le Comité exécutif de la Ville de Montréal avait outrepassé ses droits en lui refusant le renouvellement d'un permis de commerce pour son établissement, « Le Lion d'Or », au 1676 rue Ontario.

C'est par le biais d'une requête en mandamus que M. Gendron réclamait que la résolution du Comité exécutif soit déclarée nulle et de nul effet, ultra vires de nullité absolue.

Rappelant que l'article 813 de la Charte de la Ville de Montréal permet au comité exécutif de refuser tout permis « dans l'intérêt de la morale et de l'ordre public », le juge Phelan estime ne pas avoir le droit d'intervenir à l'encontre du pouvoir discrétionnaire d'un corps public à moins qu'on ait fait la preuve que l'exercice de cette discrétion a été entaché d'une violation grave de la loi ou accompagnée de fraude.

M. Gendron se plaignait que le Comité exécutif avait abusé de son pouvoir discrétionnaire en refusant de l'entendre, violant ainsi une règle de justice naturelle et le principe du droit à une défense pleine et entière.

Le tribunal repousse toutefois cette prétention après avoir appris que le plaignant

s'était fait représenter à une enquête de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec au sujet de son établissement.

M. Gendron s'était plaint également que le Comité avait illégalement délégué ses pouvoirs au directeur de la police qui avait rédigé le rapport le concernant. Mais le juge Phelan oppose à cette prétention le droit de la Ville et de son Comité exécutif de tenir compte des recommandations de ses subordonnés.

Ayant pris lui-même connaissance du rapport du directeur de la police, le tribunal estime que la décision du Comité exécutif est fondée sur des motifs très sérieux.

Ce rapport fait état qu'entre 1973 et 1977, l'établissement « Le Lion d'Or » a fait l'objet d'enquêtes à 17 occasions différentes pour des incidents au moins disgracieux survenus dans ses murs. On y relève un meurtre, six tentatives de meurtre, une vente de drogue, plusieurs arrestations de mineurs, plusieurs voies de faits, des coups de feu, un vol qualifié, un vol à la tire et de la sollicitation aux fins de prostitution.

Enfin, le rapport note que M. Gendron a été convoqué à maintes reprises par le service de police concernant les délits commis dans son établissement, qu'il a refusé de remédier à la situation et qu'il exploite illégalement son commerce malgré les nombreux avis de poursuite pour opération sans permis.

## **Lion d'Or won't get new permit**

A Superior Court judge has maintained the city executive committee's right to refuse to renew municipal business permits to the Lion d'Or bar at 1676 Ontario St. E.

In his judgment, Justice Charles A. Phelan noted the executive committee members' motivations for refusing to renew the permits.

MUC police records, submitted by Director Henri-Paul Vignola, indicated that from 1973 to 1977, the Lion d'Or had been the scene of numerous criminal activities.

They included a murder, six cases of attempted murder, several arrests on prostitution-related charges, two armed robberies, four reported cases of assault, arrests of several minors and another arrest for the sale of drugs.

## Des parcomètres rue Ontario ?

A la suggestion de nombreux commerçants de la rue Ontario, il est possible que des parcomètres soient installés d'ici peu de temps à titre expérimental sur cette artère.

C'est ce que nous a fait savoir le vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Pierre Lorange, soulignant que le service de la circulation étudiait présentement cette possibilité suite à une demande de l'administration municipale. Selon M. Lorange, cette mesure, de même que l'aménagement d'un terrain de stationnement qui longerait les voies ferrées, entre les rues Davidson et Cuvillier, auraient pour but de ré-

gler les problèmes de stationnement auxquels ont à faire face les consommateurs qui se rendent sur cette populaire artère commerciale.

Interrogé à ce sujet, M. Roger Gallagher, président de l'association des marchands de la Promenade Ontario, s'est dit totalement d'accord avec M. Lorange, affirmant que les études menées tant par la Ville que par les marchands étaient toutes favorables à une telle initiative visant à décongestionner le stationnement en face des commerces sur la rue Ontario. Certains commerçants ont même proposé que la zone des parcomètres s'étende sur les rues transver-

sales, jusqu'aux ruelles situées derrière les magasins. Tout cela, évidemment, dans le but de favoriser un plus grand va-et-vient et un achalandage accru sur la plus importante rue commerciale du quartier.

Mais une telle mesure serait-elle bien vue par les automobilistes qui stationnent fréquemment sur cette artère? Il semble que oui, selon les études entreprises.

Quoi qu'il en soit, le service de la circulation devrait terminer son examen de la situation d'ici peu de temps, et il n'est pas impossible que ces parcomètres soient mis en place d'ici le printemps prochain, ou peut-être même avant.



## RUES COMMERCIALES ET MAILS PIETONNIERS

Programme 1979

### Rues commerciales

Avenue DULUTH, de la rue St-Hubert au boulevard St-Laurent  
Rue FLEURY, de la rue St-Hubert à l'avenue Papineau  
Rue JEAN-TALON, de l'avenue du Parc au boulevard de l'Acadie  
Avenue LAURIER, du boulevard St-Laurent à la rue Hutchison  
Rue MASSON, du boulevard Pie IX à la 1<sup>re</sup> Avenue  
Boulevard MONK, de la rue St-Patrice à la rue Allard  
Avenue MONKLAND, du boulevard Grand à l'avenue Girouard  
Avenue du MONT-ROYAL, de l'avenue Papineau à la rue St-Denis  
Rue NOTRE-DAME, de la rue des Seigneurs au chemin de la Côte St-Paul  
Rue ONTARIO, de la rue Dézéry à l'avenue Desjardins  
Rue ONTARIO, de l'avenue Papineau à la rue St-Hubert  
Chemin de la REINE-MARIE, de l'avenue Victoria à l'avenue Clanranald  
Rue ST-DENIS, de la rue Ontario au boulevard de Maisonneuve  
Rue ST-HUBERT, du boulevard Rosemont à la rue Jean-Talon  
Boulevard ST-LAURENT, de la rue St-Zotique à la rue Jean-Talon  
Boulevard ST-LAURENT, de la rue Sherbrooke à la rue Duluth  
Rue St-JACQUES, de la rue McGill au boulevard St-Laurent

### Mails piétonniers

Rue CRESCENT, du boulevard de Maisonneuve à la ruelle au nord de  
la rue Ste-Catherine  
Rue de LA GAUCHETIERE, du boulevard St-Laurent à la rue Jeanne-Mance  
Rue ST-PAUL, de la place Jacques-Cartier au boulevard St-Laurent  
PLACE JACQUES-CARTIER  
Rue PRINCE-ARTHUR, de l'avenue Laval au boulevard St-Laurent

Le 7 août 1979

## Coin Bennett & Ontario Des logements seront construits sur ce terrain vacant

Le terrain acquis par la Ville de Montréal l'an dernier au coin des rues Bennett et Ontario sera utilisé à des fins d'habitation. Il reste cependant à décider si ce sont des logements à prix moyens ou des habitations à loyer modique qui seront érigés sur cet emplacement acquis par la municipalité au coût de \$142,500.

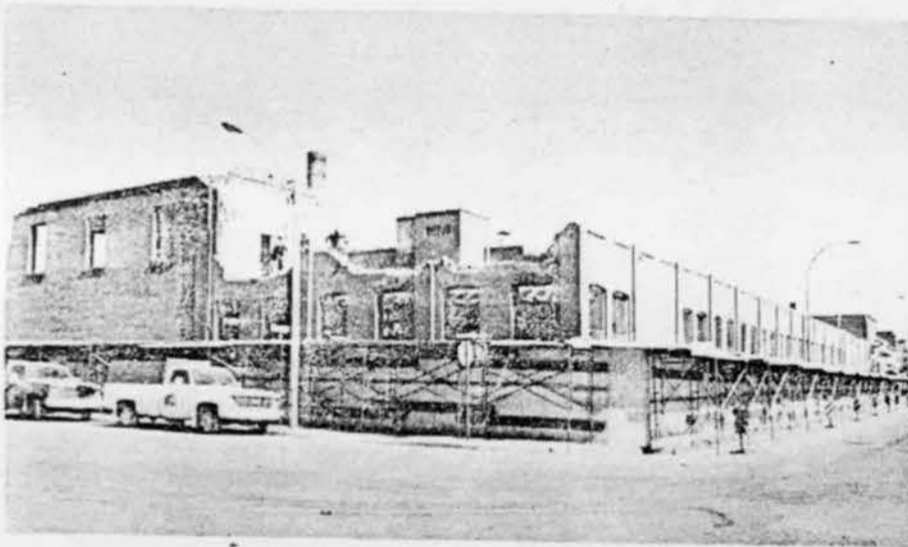
On se rappelle que sur ce terrain s'élevait autrefois une usine qui était désaffectée depuis quelque temps, la "Sterling Furniture"; la Ville

a alors dû procéder à la démolition de la bâtisse, ce qui a porté les crédits affectés à ce terrain à quelque \$238,000. Il avait été prévu, à l'époque, que la construction de logements sur ce site s'effectuerait conjointement avec les habitations Viauville, sur le site de l'ex-école St-Paul-de-Viauville au coin des rues Lafontaine et Viau, de même qu'avec les habitations Desjardins, rue Lasalle et Lafontaine. Mais des difficultés administratives ont surgi, qui ont provoqué un retard dans la décision. Mais il est

maintenant certain, de nous assurer un porte-parole de la Ville, qu'une décision sera prise d'ici quelques mois à ce sujet. On pensait d'abord à y construire un H.L.M., mais il est possible qu'en vertu d'un nouveau programme de la Société d'habitation du Québec, il y ait plutôt une bâtisse abritant des logements à prix moyens. La Ville étudie actuellement ces deux possibilités sur cet emplacement de 30,000 p.c. avant de prendre une décision ferme, chose qui se fera, avons-nous appris, d'ici la fin de l'année 1979.



Un changement de vue en trois étapes: l'usine qui s'y élevait il y a quelques années...



...la démolition au printemps dernier...

Photos: Ville de Montréal & Régent Gosselin.



...et le terrain vacant qui devrait sous peu être remplacé par un ensemble d'habitations.

# Des parcomètres pour 18 rues commerciales

par Marc DORÉ

Au moins dix-huit rues commerciales de Montréal seront dotées de parcomètres au cours des prochains mois, selon le vœu exprimé par les commerçants dans le cadre d'une enquête menée par le service de la circulation de la ville.

La mise en place de parcomètres, approuvée hier par le comité exécutif de la ville, constitue selon des fonctionnaires municipaux, un moyen efficace d'accroître le rendement des meilleurs espaces de stationnement, ceux situés à proximité des commerces.

L'un des objectifs de mesure comme celle adoptée hier est d'ailleurs d'améliorer la position concurrentielle des commerçants de Montréal face aux centres commerciaux de la banlieue, qui jouissent de vastes espaces de stationnement.

D'autres mesures touchant le stationnement (construction de parcs étagés de stationnement) ou l'amélioration des rues commerciales (élargissement des trot-

toirs) doivent être étudiées dans les prochaines semaines.

## Consensus

L'installation des parcomètres, qui devrait commencer au printemps, semble en tout cas avoir fait la quasi-unanimité chez les marchands.

L'enquête du service de la circulation portait sur 21 rues ou parties de rues commerciales: de façon largement majoritaire, les commerçants de 18 de ces rues se sont montrés favorables à l'initiative de la ville. Quant aux commerçants qui se sont opposés à l'installation de parcomètres, ils se retrouvent plutôt dans de petites rues commerciales (Fleury, Notre-Dame ouest, Prince-Arthur est) où le problème du stationnement est moins aigu, souligne le rapport d'enquête.

L'administration a décidé de se plier aux demandes des commerçants et ne procédera à l'installation de parcomètres que dans les rues où une majorité claire se dégage: Duluth, Jean-

Talon, Laurier, Masson, Monk, Monkland, Mont-Royal, Ontario (deux secteurs), Rachel (deux secteurs), Reine-Marie, Saint-Denis, Saint-Hubert (deux secteurs), Saint-Laurent (deux secteurs), Sherbrooke.

Quant aux tarifs qui seront exigés, ils ne sont pas encore établis. Toutefois, l'enquête municipale indique que les marchands sont favorables à des tarifs plutôt bas (de 30 à 50 cents l'heure) dans la mesure où ils sont plus loin du centre-ville. Au centre-ville, les commerçants consultés sont plutôt favorables à de courtes périodes (deux heures) avec un tarif élevé (80 cents l'heure), pour éviter que les places de stationnement ne soient monopolisées par des gens qui ne sont pas des clients.

Signalons enfin que l'opinion qu'ont les commerçants des parcomètres paraît plutôt stable. Une enquête effectuée en 1973 indique en effet des taux aussi élevés que cette année pour l'utilisation de parcomètres.

# La ville donne raison aux commerçants consultés

## Des parcomètres dans 17 rues commerciales de Montréal

par Alain Duhamel

A la suite d'une enquête d'opinion auprès des commerçants, l'administration municipale a décidé d'installer des parcomètres dans 17 rues montréalaises.

Le comité exécutif de la ville de Montréal a en effet approuvé un rapport du Service de la circulation faisant état des desirs des commerçants de 21 rues commerciales.

Dans 17 de ces rues, les commerçants par des majorités importantes souhaitent l'installation de parcomètres en bordure des rues pour favoriser le mouvement des voitures dans le voisinage de leur établissement. Le stationnement contrôlé et payé inciterait les automobilistes à n'utiliser les places que pour le temps nécessaire à leurs achats. Les places de stationnement deviennent ainsi disponibles plus rapidement et plus fréquemment.

Les commerçants de trois rues (Fleury, Notre-Dame et Prince Arthur) se sont opposés à l'installation des parcomètres. Le rapport du Service de la circulation note que ces rues ont une faible densité commerciale avec beaucoup d'habitations au second étage et plusieurs places de stationnement dans les rues transversales.

Dans les rues à plus haute densité commerciale, le taux de répondants favorables aux parcomètres dépassait les 70%. « La majorité des marchands des rues commerciales se sont montrés très favorables à l'implantation de parcomètres en bordure de leur rue, comme un élément important de leur revitalisation commer-

ciale, en multipliant, pour leur clientèle, les espaces disponibles à proximité de leur commerce. La plupart ont insisté, lors des entrevues, pour que cette mesure se réalise le plus tôt possible », note M. Joseph Naud, chef des sections enquêtes et sécurité du Service de la circulation.

Dans le cadre de sa politique de revitalisation des rues commerciales, l'administration municipale installera dans les prochains mois des parcomètres dans les rues suivantes: Duluth, Jean-Talon, Laurier, Masson, Monk, Monkland, Mont-Royal, Ontario (en deux sections), Rachel, chemin de la Reine-Marie, Saint-Denis, Saint-Hubert, Saint-Laurent (en deux sections), Sherbrooke.

Toutefois, l'administration municipale n'a pas encore déterminé les tarifs des parcomètres. Dans les rues du centre-ville, les commerçants ont indiqué qu'ils souhaiteraient des tarifs variant entre 60 et 80 cents l'heure pour une durée maximale de deux heures. Dans les rues plus éloignées du centre-ville, les tarifs proposés par les commerçants varient entre 30 et 50 cents l'heure.

Dans les principales rues commerciales de Montréal, la ville de Montréal n'avait pas installé de parcomètres. Seule le chemin de la Reine-Marie, entre l'avenue Victoria et l'avenue Clanranald, en possédait depuis l'an dernier. L'expérience, note le rapport, a donné de bons résultats et a incité plusieurs autres commerçants à répondre favorablement à l'enquête de la ville de Montréal.

## Des parcomètres bientôt sur la rue Ontario

Une majorité de marchands de la rue Ontario, la principale artère commerciale du quartier, se sont dits favorables à l'implantation de parcomètres comme moyen de contrôler le stationnement en face de leurs magasins.

Telle est la conclusion d'une enquête d'opinion menée par le Service de la circulation de la ville de Montréal à la demande des autorités municipales et dont les résultats ont été révélés par le vice-président du Comité exécutif et conseiller du district no 9 M. Pierre Lorange.

Au cours de cette enquête effectuée entre le 26 avril et le 7 mai dernier, des employés du Service de la circulation ont rencontré 203 commerçants de la rue Ontario, soit une très forte proportion de ceux qui exploitent un magasin dans cette rue puisque l'on compte 215 établissements commerciaux entre la rue Dézéry et l'avenue Desjardins.

Des 203 marchands interrogés, 136 ont dit voir d'un bon oeil l'implantation de parcomètres, trois se sont montrés indifférents d'une telle mesure 57 se sont prononcés contre et il y a eu cinq indécis.

L'enquête a été menée dans le cadre du programme de revitalisation des artères commerciales mis de l'avant le printemps dernier par l'adminis-

tration municipale. Aux yeux des autorités, si l'on veut que le volume d'affaires des commerçants augmente, il faut d'abord s'assurer que ceux-ci puissent tirer le maximum de rendement des meilleurs espaces de stationnement qui soient pour leur clientèle, ceux situés en face de leurs magasins. L'implantation de parcomètres est actuellement considérée comme étant le meilleur moyen d'atteindre cet objectif.

Pour les fins de cette enquête d'opinion, la rue Ontario avait été divisée en deux sections: de la rue Dézéry à la rue Darling et de la rue Darling à l'avenue Desjardins.

Entre l'avenue Desjardins et la rue Darling, il y a 193 magasins, rue Ontario, 182 commerçants ont été rejoints et 130 d'entre eux se sont montrés favorables à l'implantation de parcomètres et 45 se sont dits contre. Deux marchands se sont dits indifférents, tout en s'y voyant pas d'objections, alors que quatre étaient indécis.

Dans la partie de la rue Ontario comprise entre la rue Dézéry et la rue Darling, on trouve 22 établissements commerciaux. Des 21 marchands interrogés, treize se sont prononcés contre et six en faveur des parcomètres. Un autre a dit être indiffé-

rent et on compte un indécis.

Les résultats sont clairs: une très forte majorité de commerçants de la rue Ontario sont favorables à l'implantation de parcomètres. Au cours de l'enquête, ceux-ci ont cependant insisté pour que le tarif qui pourrait être exigé ne soit pas trop élevé. Selon eux, il ne devrait pas dépasser trente cents l'heure. De plus, de dire le président de la promenade Ontario M. Roger Gallagher: "Les commerçants verraient d'un bon oeil que le stationnement soit limité à une heure maximum dans les parcomètres, pour favoriser un meilleur achalandage".

Selon M. Gallagher, si la plupart des marchands sont favorables à la venue des parcomètres, c'est parce qu'il y a longtemps qu'ils préconisaient une telle mesure pour régler le problème du peu de stationnement disponibles sur la grande rue commerciale du quartier. M. Gallagher s'est dit pour sa part entièrement d'accord avec les conclusions de l'enquête municipale.

Qu'arrivera-t-il maintenant? Ce n'est évidemment pas demain que des parcomètres seront installés rue Ontario. On doit cependant s'attendre à ce que leur installation se fasse dans un avenir pas très lointain.

## La rue Ontario sera restaurée

■ La rue Ontario sera restaurée par la ville de Montréal d'ici à la fin de l'année entre la rue Dezery et le boulevard Pie-IX.

Le programme d'embellissement a été dévoilé hier soir par le président du Comité exécutif, M. Yvon Lamarre, devant l'Association des marchands de la Promenade Ontario qui profitait de l'occasion pour déposer une requête pour que le tronçon de la rue Ontario entre Darling et Pie-IX soit constitué en SIDAC, (Société d'initiative et de développement des affaires commerciales).

Le programme d'embellissement prévoit l'élargissement des trottoirs en faisant usage de

matériaux décoratifs et colorés, la création d'aires de repos et d'îlots de verdure, l'installation de mobilier urbain et de lampadaires décoratifs exclusifs à la rue Ontario.

Les matériaux utilisés s'harmoniseront avec l'environnement existant et l'aménagement urbain sera complété par un aménagement paysager distinctif qui respectera l'architecture ambiante de la rue Ontario.

La requête en vue de la constitution d'une SIDAC sur la rue Ontario fait suite à celle déposée par les marchands de la rue Saint-Hubert et du boulevard Monk. Une quatrième SIDAC devrait voir le jour au cours du mois de juin, rue Masson.

## Rue Ontario

# La fin des travaux, c'est pour bientôt



Tout le monde dans le quartier a pu le constater au cours des deux derniers mois: une rue commerciale en chantier, c'est pas un cadeau! Mais que commerçants et consommateurs se réjouissent: la fin des travaux est pour bientôt!

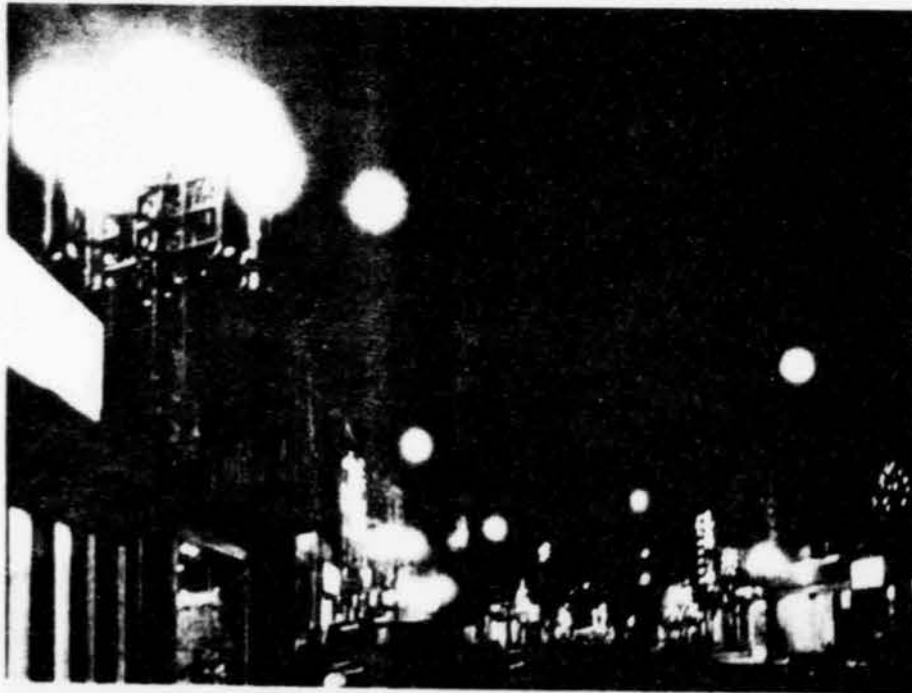
Malheureusement, tout ne pourra pas être terminé cette année mais le plus gros du travail est fait. C'est ainsi que tout le côté sud de la rue Ontario aura dès la semaine prochaine un nouveau visage, rajeuni et plus agréable pour les passants. Tous ont pu remarquer, en se promenant, que les trottoirs seraient maintenant plus larges et joliment décorés. De même, à plusieurs endroits, ces trottoirs s'avancent maintenant en saillies dans la rue, pour former des aires de repos. Celles-ci seront d'ailleurs spécialement décorées pour Noël avec des décorations appropriées installées par la Ville.

Il en est de même du côté nord dans toute la partie est, comprise entre les rues Nicolet et Pie IX. Ce secteur sera également terminé pour la semaine prochaine et aménagé pour lui donner un air du temps des Fêtes. Quant au tronçon ouest du côté nord, entre les rues Nicolet et Dézéry, on a malheureusement dû reporter ces travaux au printemps prochain, étant donné l'impossibilité de terminer ces travaux pour le début du mois de décembre.

La rue Ontario offrira néanmoins un air du temps des Fêtes tout nouveau pour cette année. Les décorations de Noël et l'ambiance bien particulière de cette rue commerciale devraient satisfaire tous et chacun.



## Un nouveau visage pour le temps des Fêtes



*Voici le visage rajeuni que présente la rue Ontario pour le temps des Fêtes. Les lampadaires ont été posés au cours de la semaine dernière et il est maintenant de nouveau agréable de se promener et de faire son magasinage sur cette rue commerciale. En effet, il n'est plus besoin de surmonter des obstacles quasi-infranchissables dus aux récents travaux, la machinerie lourde nous ayant déserté jusqu'au printemps.*

*Les nouveaux lampadaires sont comme autant de lunes venant éclairer les nombreux promeneurs déambulant sur la rue Ontario en cette période de l'année. Notons que le nouvel éclairage est aussi efficace qu'esthétique.*

# Pour sa première année en SIDAC Des projets d'envergure pour la Promenade Ontario

Ce ne sont pas les projets qui manquent sur la Promenade Ontario cette année, au début de la première année de fonctionnement de la nouvelle SIDAC. Ayant su, par une implication plus grande des marchands, éviter les problèmes qui ont surgi chez d'autres associations commerciales du même type, l'exécutif de la SIDAC-Ontario s'est résolument mis à l'oeuvre pour que les espoirs qu'a fait naître cette nouvelle association soient justifiés sur la rue Ontario.

## DES COMITÉS À L'OEUVRE

Pour les nombreux projets que la Promenade Ontario veut mettre en branle, on a décidé de former des comités qui verront à impliquer le plus grand nombre de commerçants possible dans tous les secteurs d'activité: ainsi, un comité organisateur verra à s'occuper des

attractions et des événements spéciaux qui se dérouleront sur la rue en 1982 sous la direction de Paul Beaudoin. De son côté, M. Mike Shamie a la responsabilité du comité des finances, ainsi que de l'aspect publicité et promotion pour la Promenade. Le comité stationnement et circulation a été confié à M. Ray-

mond Blanchard, alors que l'embellissement est sous la responsabilité de Mme Claudette Laferrière. Un dernier comité verra à l'identification et à "l'image" de la rue Ontario, projet qui risque d'être spectaculaire, sous la gouverne de Roger Gallagher et Fernand Lacombe.

## UNE IMAGE AVEC DES "PORTES"

Un projet qui tient particulièrement à coeur à certains est celui des "portes" Ontario. On voudrait identifier la Promenade par de gigantesques arches situées aux extrémités de la Promenade, rue Pie IX et rue Darling, dont

le style se marierait avec celui des lampadaires et du mobilier urbain décoratif, tout comme les portes St-Jean et St-Louis, à Québec, s'intègrent au paysage et donnent un cachet particulier à ce secteur du Vieux-Québec. Ceci donnerait une identité propre à cette rue commerciale et constituerait un attrait publicitaire de première valeur. Evidemment, le tout est encore à l'état de projet mais on caresse de sérieux espoirs de voir cette idée se concrétiser en cours d'année.

## PÂQUES AP- PROCHE

Sur un plan plus



terre-à-terre, l'association prépare une grande surprise aux consommateurs pour Pâques, en effet, ce sera la première promotion de l'année pour la nouvelle SIDAC et on a bien l'intention qu'elle soit mémorable. Tous les détails ne sont pas encore publics mais on promet de nous tenir au courant et il semble que ce sera une surprise qui fera de nombreux heureux dans la clientèle de la rue Ontario.

## ET LES VENTES- TROTTOIR?

Mais tout ceci ne fait pas oublier aux promoteurs de la rue Ontario les recettes les plus éprouvées. C'est ainsi que les toujours populaires ventes-trottoirs se dérouleront encore cette année à la fin du printemps et au début de l'automne. C'est donc dire que la première aura lieu durant

quatre jours, les 2-3-4 et 5 juin prochains, avec une gamme d'attractions inégalées. Ce sera encore une fois à ne pas manquer.

## LES TRAVAUX DÈS LE DÉGEL

Mais avant toute chose, il faudra attendre que le beau temps arrive pour que puissent se terminer les travaux de réfection entrepris à l'automne. Du côté de la Ville, on a assuré aux Nouvelles de l'Est que ces travaux reprendront dès le dégel et qu'ils dureraient au plus quarante-cinq jours. C'est donc dire, dans la pire des hypothèses que le tout pourrait recommencer en avril pour se terminer au plus tard à la mi-mai. Mais avec l'aide de Dame Nature (et des ouvriers de la construction), il est possible d'envisager la fin de ces travaux pour la fin avril.

Il ressort de tout ce-

ci que l'année 1982 devrait être une année fructueuse pour la Promenade Ontario. Les projets, on l'a vu, ne manquent pas, et cette année, grâce à la SIDAC, on a les moyens de les réaliser. C'est ce que l'on souhaite car on a mis trop d'énergie pour se permettre d'être déçus. (L.B.)



### **Rue Ontario: les travaux avancent rapidement!**

*Les travaux d'embellissement de la rue Ontario ont commencé depuis à peine deux semaines que déjà on en voit la fin! C'est ce que nous ont confirmé les responsables de cette artère commerciale, visiblement satisfaits de la célérité avec laquelle sont effectués les travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée.*

*Il faut dire que la majeure partie du travail avait été effectuée l'automne dernier; la Ville de Montréal, responsable de ces travaux, avait alors procédé à l'aménagement de tout le côté sud de la rue, de même que sur le côté nord entre les rues Valois et Pie IX. Il ne restait donc plus qu'à terminer le côté nord du tronçon Valois-Dézéry. Cependant, la finition reste à faire en plusieurs endroits car l'installation des briques dans les saillies et dans la portion des trottoirs qui a été rallongée souffre de certaines carences. Plusieurs résidents du quartier ont en effet remarqué, cet hiver, que des briques avaient tendance à se déchausser. ET l'on s'affaire, tout en terminant le programme initial, à corriger les imperfections notées au cours de l'hiver.*

*Mais les travaux avancent si rondement que l'on prévoit que la pose des premiers arbres est pour cette semaine.*

*Et quant à l'ensemble des travaux, à moins d'une catastrophe que rien ne laisse présager, le tout sera certainement terminé avant la fin du mois. Il est donc à peu près assuré que pour sa vente-trottoir, qui se tiendra au début du mois prochain, la rue Ontario aura entièrement fait peau neuve pour accueillir une clientèle qui, on l'espère, sera séduite par le nouveau paysage fleuri qu'offrira alors la Promenade Ontario.*

# Un nouveau visage splendide pour la Promenade Ontario



Tous l'ont remarqué au cours des derniers mois et plus particulièrement des derniers jours: la Promenade Ontario a un nouveau visage qui lui va à merveille!

En effet, les travaux d'entrevue qui avaient été entrepris l'automne dernier viennent à peine de se terminer et les nouveaux trottoirs offrent maintenant leur plus large espace aux passants. La chaussée a également été rafraîchie, les arbres sont plantés partout ou sur le point de l'être, les lampadaires irradient leur lumière, bref, la Promenade Ontario est prête à connaître un nouvel essor au service de sa clientèle!

Venez la visiter cette semaine à l'occasion de la vente-trottoir: elle vous révélera ses beautés... et ses surprises!

(photo Régent Gosselin)

Publi-reportage

## Vente-trottoir

# Succès sans précédent sur la rue Ontario

Photo-reportage:  
Régent Gosselin

Nous serions-nous faits prophètes de bonheur en écrivant dans notre dernière édition que la vente-trottoir de la Promenade Ontario remporterait un succès "boeuf"? C'est bel et bien ce qui s'est produit, puisqu'on n'avait jamais vu de mémoire de commerçant, dans l'histoire de cette artère commerciale, un tel rassemblement de citoyens. A quoi attribuer ce retentissant

succès?

Selon les marchands interrogés, il semble que la venue de la SIDAC (et l'augmentation du budget de la Promenade) ne soit pas étrangère à la meilleure planification de la vente-trottoir. Ce qui a permis aux organisateurs de voir avec brio jusqu'aux moindres détails. Ensuite, le travail du nouveau relationniste Gerald Greene aura

su rallier tous les membres et leur a permis de présenter à la population un programme attrayant, dont le super-encan qui a attiré une foule considérable. Enfin, le nouveau visage de la rue renouée aura permis à tous de se rendre compte que la rue Ontario est plus attrayante que jamais. Voyons ces quelques images...



Comme c'est maintenant devenu une tradition, la vente-trottoir de la rue Ontario a attiré une foule nombreuse tout au long des quatre jours. Plusieurs nous ont d'ailleurs révélé qu'à certains moments, cette foule était la plus dense jamais vue en cinq ans de tels événements.



L'attraction la plus suivie au cours de la vente-trottoir fut certes le super-encan ambulante organisée par la Promenade jeudi, vendredi et samedi. Sous l'habile direction de l'encanteur Jacques Cloutier, des milliers d'articles ont ainsi été offerts aux passants. Un spectacle haut en couleurs et... fertile en bonnes aubaines!



Une attraction toujours populaire, le camion des pompiers est ici envahi par des dizaines de jeunes qui se familiarisent avec les nombreux éléments qui font du véhicule des sapeurs de Montréal un outil précieux pour la lutte contre les incendies.



Un kiosque aménagé entre les rues Nicolet et Chambly permettait aux visiteurs de s'informer du travail fait par la Fondation canadienne des maladies du rein.



La rue Ontario, c'est pour tout le monde, y compris pour les handicapés, comme cette photo le démontre bien. C'est là un autre avantage des ventes-trottoir qui rendent la rue plus accessible en empêchant la circulation automobile.



Jeudi midi, une impressionnante brochette de personnalités écoutaient le président de la Promenade Ontario, M. Roger Gallagher, qui faisait l'ouverture officielle de la vente-trottoir. On retrouvait là des invités de plusieurs rues commerciales de la métropole, des représentants des autorités municipales et les conseillers locaux, de même que l'exécutif de la Promenade Ontario. M. Gallagher a démontré dans son discours que la rue Ontario n'avait rien à envier à personne et que les résidents du secteur seraient enchantés de leur visite. La suite des événements devait lui donner raison.

NOUVELLES DE L'EST, MARDI LE 8 JUIN 1982



La Plaza St-Hubert était présente la semaine dernière sur la rue Ontario, dans l'Est, lors des cérémonies d'ouverture de la 5ème vente-trottoir de la Promenade Ontario. En effet, la Plaza était représentée par Mme Raymonde Cadieux, directrice générale, que l'on aperçoit à droite de la photo ci-haut. À ses côtés Mme Jeanne d'Arc Gallagher, et au micro le président de la Promenade Ontario, M. Roger Gallagher, souhaitant la bienvenue aux invités. Le tout se déroulant sous l'oeil averti de M. Paul-Émile Sauvageau, directeur du Comité d'Embellissement de la Ville de Montréal, que l'on aperçoit à l'arrière.

Mardi le 27 juillet

## Le Choeur de France sur la Promenade Ontario

La Promenade Ontario sera le site d'une grande première mardi le 27 juillet à midi, alors que le Choeur de France présentera un grand spectacle lyrique en plein air sur la Promenade Ontario. Ce spectacle sera présenté dans le stationnement municipal situé au sud de la rue Ontario, entre les rues Aytwin et Cuvillier.

C'est le service des activités culturelles de la Ville de Montréal qui, en collaboration avec la SIDAC-Ontario, accueille le Choeur de France, un groupe d'artistes de l'Opéra de Paris.

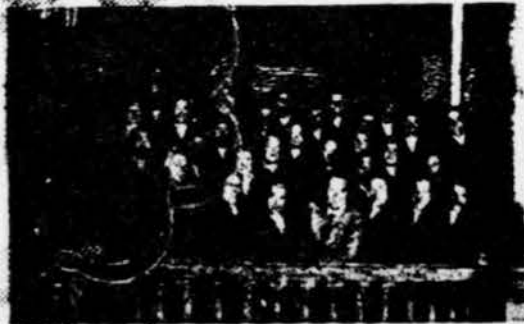
Ces artistes met-

tent leur art, non seulement au service de toutes les grandes oeuvres interprétées sur la scène de l'Opéra de Paris, mais aussi au service de la variété. Ce groupe, formé exclusivement d'éléments masculins, comprend huit premiers ténors, huit

seconds ténors, neuf barytons et sept basses et est accompagné de quatre cornistes de l'Opéra de Paris.

Leur programme comprend des oeuvres d'un répertoire allant du folklore, le classique (opéra) et la variété (Bécaud, Trelat, Kosma, Fartal, Brassens et Aznavous).

Leur tournée constitue une première et, qui plus est, c'est la première fois que la Promenade Ontario est associée à un événement culturel d'une telle envergure. Ce sera certainement un spectacle à ne pas manquer, mardi midi le 27 juillet, à l'angle des rues Ontario et Aytwin.



"Il se dégage dans cette chorale, outre ses magnifiques voix, une joie de vivre qui la rend doublement agréable à regarder et à écouter. Voilà ce qu'on dit des critiques français. Nous pourrions en juger par nous-mêmes, mardi le 27 juillet sur la Promenade Ontario."



### **Ça bouge sur la Promenade Ontario**

M. et MME ROSAIRE VÉZINA, de la rue Létourneux, sont de retour, ravis et enchantés, d'un voyage à Miami gagné dans le cadre de la promotion «Noël sur la Promenade Ontario», organisée en collaboration avec Les Voyages Yvon Dupuis. On voit, ci-haut, YVES SAUVÉ, directeur des Communications de la Sidac Promenade Ontario, ROGER GALLAGHER, président de l'Association des marchands, ROSAIRE VÉZINA et son épouse, ainsi que PIERRE LORANGE, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal.



## Dawson et Raines pourchassés par les fans des Expos sur la Promenade Ontario

Journée bien spéciale samedi le 27 août dernier alors que les deux joueurs les plus populaires des Expos à l'heure actuelle, les voltigeurs André Dawson et Tim Raines, sont venus faire une séance d'autographes sur la Promenade Ontario.

Invités par l'association des marchands de la Promenade, les deux vedettes du club de baseball montréalais ont frappé "à coup sûr" lors de cette visite, alors que plusieurs centaines de

fans les ont obligés à signer tellement d'autographes qu'ils en ont eu des crampes aux mains!

Cette promotion fut un autre "hit" pour les marchands de la Promenade Ontario, dont la présence a été soulignée de façon toute spéciale le soir au Stade olympique, alors que plusieurs centaines de personnes ont pu assister gratuitement au match de baseball grâce à la Promenade Ontario.



André Dawson et Tim Raines prennent un moment de repos en compagnie du président de l'association des marchands de la Promenade Ontario, M. Roger Gallagher.

Une partie des fans qui ont envahi le kiosque où se tenait André Dawson.



Tiens, André Dawson est gaucher? Il frappe pourtant de la droite!



Tim Raines s'est plié de bonne grâce aux désirs des amateurs qui étaient venus le voir sur la Promenade Ontario.